

Américains et Soviétiques sur un pied d'alerte

Débarquement turc à Chypre



Des soldats de la garde nationale patrouillaient hier autour de l'Archevêché de Nicosie qui fut partiellement détruit lors du coup d'Etat qui a renversé lundi dernier le président Makarios. Cette nuit, la fusillade et les bombardements ont repris à Nicosie.

NICOSIE (AFP-Reuter-UPI) — Les troupes armées turques sont débarquées cette nuit à Chypre. Les premiers débarquements de soldats, équipés de tanks et appuyés par l'aviation, ont eu lieu vers trois heures GMT sur la côte nord de l'île, près de Kyrenia.

A quatre heures ce matin, le conflit avait déjà pris d'inquiétantes proportions. Nicosie a été bombardée, des avions turcs ont été abattus et un navire grec coulé. A Athènes, le gouvernement aurait présenté sa démission au président de la République, le général Phedon Ghizikis, et un gouvernement composé uniquement de militaires serait en voie de formation.

Des parachutistes ont été largués sur Nicosie où la nuit fut remplie du bruit de la fusillade et des sirènes d'alarmes, des coups de canon et des explosions de bombes.

Les communiqués et les dépêches parvenus font état des préoccupations et des diverses réactions des sept pays qui se sentent plus ou moins directement ou émotivement impliqués dans cette histoire: Grèce et Turquie, URSS et USA, le Canada et la Grande-Bretagne, et au milieu de tout ça, sous le soleil de la Méditerranée, Chypre elle-même.

Selon des informations reçues à Athènes les batteries anti-aériennes chypriotes auraient ouvert un feu nourri sur les avions turcs qui toute la nuit ont survolé la capitale à basse altitude.

Des nuages de fumée s'élevaient au-dessus de la ville, mais il est difficile de situer précisément les quartiers bombardés. La radio de Nicosie a lancé l'ordre de mobilisation générale et interdit à la population de sortir dans les rues.

En Turquie, où l'état de siège est en vigueur dans les quatorze départements frontaliers, la radio avait cette nuit un autre ton. Une allocution du premier ministre turc, M. Bulent Ece-
Voir CHYPRE, en page A2

Un quart de million de Québécois ont émigré

par Jean POULAIN

Le mouvement d'émigration qui saigne les rangs québécois depuis le début de 1967 ne perd pas de son ampleur. Au cours de l'an dernier, 28.000 des nôtres se sont expatriés, faisant plus que compenser les entrées d'immigrants venus de pays étrangers.

En sept ans, le nombre de Québécois ayant choisi une nouvelle patrie totalise 274.300 personnes.

Ce phénomène qu'il n'est plus possible d'appeler conjoncturel est aggravé du fait que les naissances sont en régression considérable. Selon les calculs des démographes, si les naissances étaient restées au même niveau qu'en 1961, le Québec aurait actuellement 500.000 enfants de plus. Il s'agit

donc là d'un problème de base qui est à l'origine de tous les autres: faiblesse de la croissance économique, recul comparatif de la langue française, avance plus faible des revenus, de l'épargne, etc.

Venant s'ajouter à la faible natalité, l'immigration de l'étranger est en constante régression, même si elle s'est légèrement rétablie en 1973: en 1967 il était entré 45.700 immigrants étrangers dans la province alors que leur nombre n'atteignait plus que 18.600 en 1972 et 26.900 l'an dernier.

Pourtant, plus des deux-tiers de l'augmentation totale de la population du Québec est imputable aux immigrants, situation qui apparaît sombre pour l'avenir si l'on sait que ces nou-

veaux venus optent à 90 pour cent pour la culture anglaise.

Du 1er janvier 1969 au 31 décembre 1973, la population du Québec n'a augmenté que de 151.000 personnes, dont 116.200 étaient des immigrants, notre communauté ne fournissant un apport que de 34.800 en cinq ans, soit moins de 7.000 par année.

Un calcul fort simple montre que la suprématie du français sera bien vite mise en danger.

Même si les statistiques continuent de montrer que l'anglicisation des francophones du Québec n'est pas à craindre, le nombre de ces derniers reste stagnant alors que celui des anglophones augmente. (Le recensement de 1971, le plus complet réalisé jus-

qu'à cette date, montre en fait que le français gagne même un peu de terrain puisque la population de langue maternelle française représente 80,70 p.c. du total et celle des francophones compte pour 80,80 p.c.).

Mais même en conservant leur langue, les francophones en n'augmentant que très peu leur nombre, cèdent du terrain aux anglophones.

Dans le seul cas des immigrants que nous venons de mentionner pour les cinq dernières années, si 90 p.c. des 116.200 optent pour l'anglais, la masse anglophone augmente de 104.000 environ.

D'un autre côté, l'addition de 4.300 personnes nées au Québec et se diri-
Voir QUEBÉCOIS, en page A2

AUJOURD'HUI



Dans une des plus merveilleuses régions du Québec, Charlevoix, quelque part entre La Malbaie et Saint-Siméon, un homme, Louis Genest, fait l'acquisition d'un territoire de 235 acres qu'il protège et réserve, d'une part, à de jeunes stagiaires en sciences et, d'autre part, à cette partie de la population qui, comme lui, a le plus grand respect "pour le fragile équilibre du milieu". C'est à Saint-Fidèle que "le Père" défend son paradis terrestre.

Pendant qu'Hélène Sabourin visitait "le Père", Noëlla Desjardins et Louise Cousineau passaient le dernier week-end dans ce même comté de Charlevoix. Au Manoir Richelieu, Noëlla Desjardins a découvert que la vie de château n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Et un peu partout dans le comté, Louise Cousineau a pu se rendre compte que l'un des plus beaux coins du pays ne ressemble pas encore au paradis des marchands de pièges à touristes.

PERSPECTIVES

Perspectives souligne l'anniversaire de l'homme sur la lune... à sa manière

Semaine catastrophique pour Richard Nixon
Page A 5

Le commissaire-enquêteur sur les incendies s'est-il mêlé de ses affaires?
Page A 6

Le marasme du marché des obligations risque de coûter cher aux Québécois
Page A 8

SOMMAIRE

Arts et Lettres: D1 à D15
Bandes dessinées: C10
Bâtir au Québec: E1 et E2
Bricolage: E2
Bridge: C12
Cinéma: D8 à D13
Décès, naissances, etc.: F17
Economie: A8 à A10
Editorial: A4
Horoscope: C17
Informations étrangères: B6
Informations nationales: A7
Loisirs et récréation: C10 et C11
"Mot-mystère": C10
Mots croisés: F17
Petites annonces: E3 à E7
F1 à F15
Radio et télévision: D16
Sciences: C13
Sports: B1 à B5
Timbres: C12
Tribunaux: E8
Ultimatum: F1
Vacances-voyages: C1 à C9
Vivre aujourd'hui: C15 à C17



M. Jean-Claude Boutin

Nouveaux témoignages pour confondre le député Boutin

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'il s'était empressé d'affirmer devant l'Assemblée nationale le 26 juin dernier, le député de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, aurait bel et bien "plaidé" devant les tribunaux comme procureur du gouvernement depuis son élection.

C'est du moins ce qu'a soutenu le vice-président régional du Parti québécois dans l'Estrie, M. Gilles Vincent, au cours d'un entretien avec le représentant de LA PRESSE.

M. Vincent affirme avoir des témoins qui ont vu Me Boutin agir devant un tribunal comme procureur du gouvernement en novembre 1973 ainsi qu'en janvier et février 1974.

Le vice-président du PQ dans l'Estrie reconnaît que Me Boutin n'a pas, comme tel, prononcé de "plaidoirie" mais a bel et bien été présent en cour à titre de procureur du gouvernement.

Il affirme que les témoins qu'il connaît sont prêts à venir témoigner devant la commission de l'Assemblée nationale, certains ayant même signé

des affidavits certifiant leurs prétentions.

Il a découvert l'affaire

Si on donne au mot "plaidier" le sens large d'agir comme procureur au nom de quelqu'un, les affirmations de M. Vincent contredisent celles faites par le député de Johnson devant l'Assemblée nationale quand cette affaire a éclaté, le 26 juin dernier.

Donnant la réplique à Robert Burns qui venait de soulever contre lui une question de privilège en l'accusant
Voir BOUTIN, en page A2

mini-joto

29 Séries émises—90.000 chacune

POSSIBILITÉ DE:
29 GAGNANTS DE \$5.000.

7513 232 GAGNANTS DE \$500.

513 2349 GAGNANTS DE \$100.

TIRAGE 16
VENDREDI 19 JUILLET 1974



16e COURSE 18 JUILLET, 1974

ORDRE: \$1274.20 PRIX 90

DÉSORDRE: 55.40 1901

VENTES TOTALES: \$458.832.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
6	3	8	9

CHYPRE

SUITE DE LA PAGE A 1

vit, qui fut radiodiffusée à travers le pays, expliquait ainsi la démarche entreprise par la Turquie en terre chypriote. "Je crois sincèrement, disait le président, que notre décision rendra un grand service à l'humanité et à la paix mondiale. Nous avons essayé tous les moyens diplomatiques et politiques avant de devoir nous résoudre à prendre cette décision. J'espère qu'on n'ouvrira pas le feu contre nos

forces armées et qu'un conflit sanglant sera évité. Nous allons à Chypre non pour faire la guerre, mais pour rétablir la paix". Puis, poursuivit la dépêche, la radio d'Ankara s'est mise à diffuser des marches militaires.

La nouvelle du débarquement a pris Athènes par surprise. L'état d'urgence a été décidé pour toutes les unités grecques stationnées en Grèce du nord et sur tous les aéroports de la région. Les unités militaires de Thrace et de Macédoine sont envoyées d'urgence en direction de la Marita, sur la frontière turque.

Hier soir, déjà, sept divisions aéroportées soviétiques (50.000 hommes) avaient été mises en état d'alerte. A Washington, ce geste fut interprété comme un appui soviétique donné à la Turquie. Mais contrairement à ce qu'ils ont fait lors de la crise du Proche-Orient, les Etats-Unis n'ont pas répliqué en mettant leurs forces en alerte. Le porte-avions Forrestal, qu'accompagnent six destroyers, a cependant reçu l'ordre de se tenir prêt à évacuer les citoyens américains actuellement à Chypre. Le porte-parole du Pentagone a refusé de discuter de la possibilité d'une intervention de la Sixième Flotte américaine. Mais le gouvernement américain suit évidemment la situation de très près.

M. Kissinger, qui se trouve actuellement à San Clemente, a eu un long entretien avec le président Nixon. Il a ensuite conversé par téléphone avec le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Comme prévu, M. Kissinger rentrera ce soir à Washington où il recevra lundi l'archevêque Makarios.

La Maison-Blanche a fait savoir (ce que confirment les communiqués parvenant d'Ankara) que le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Joseph Sisco, s'était entretenu hier avec les autorités turques et qu'il devait se rendre aujourd'hui à Athènes.

La Grande-Bretagne, qui est l'une des garantes du traité de 1960 concernant Chypre, se propose dans l'immédiat d'organiser des consultations afin de limiter les dégâts et si possible d'éviter une escalade de la crise. A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que la décision de retirer ou de maintenir à Chypre les forces de l'ONU ne relevait pas du Canada (qui a là-bas 480 casques bleus) et devrait être prise par le Conseil de sécurité des Nations unies.

BOUTIN

SUITE DE LA PAGE A 1

d'avoir agi au nom du procureur général avant et depuis son élection. Me Boutin affirmait: "Je dois vous dire, M. le président, qu'en aucun moment je n'ai plaidé devant les cours pour le gouvernement après mon élection".

Quant à M. Vincent, c'est à cause de lui que le PQ a pu mettre la main sur ce dossier. Au mois de février dernier, M. Vincent recevait une assignation à comparaître devant un tribunal pour une infraction au code de la route qu'on l'accusait d'avoir commise à Windsor, peu après les élections. Il a du reste plaidé non-coupable et a été acquitté de cette accusation.

Mais c'est en recevant son assignation à comparaître qu'il avait pu constater... que le nom de son député apparaissait comme procureur du ministère de la Justice.

Quand M. Vincent s'est présenté en cour, il a pu constater que l'avocat qui occupait pour le gouvernement dans sa cause était Me Dewey Zaor, qu'il identifie comme "l'associé de Me Boutin".

D'où il a poursuivi les recherches qui devaient conduire le leader péquiste Robert Burns à accuser, le mois dernier, le député de Johnson d'être "indigne de siéger à l'Assemblée nationale".

L'enquête de la commission de l'Assemblée nationale sur cette affaire, qui s'est butée à des questions de droit et de procédure et n'a pas encore attaqué le coeur du sujet, est actuellement ajournée à une date indéterminée.

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DES PROVINCES

(en milliers de personnes)

TABLEAU 2	LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DES PROVINCES										CANADA	
	T.-N.	N.-E.	N.-B.	I.-P.-E.	QUÉ.	ONT.	SASK.	MAN.	ALTA.	C.-B.		YUKON et T.-N.-O.
Population au 1/1/73	537	802	648	114	6.068	7.893	910	993	1.671	2.291	57	21.984
Naissances en 1973	11.9	13.4	11.7	1.9	87.6	125.2	14.7	17.3	29.4	34.1	—	347.2
Décès en 1973	3.2	7.0	5.1	0.9	42.8	60.4	7.6	8.5	10.8	18.0	—	164.3
Immigration étrangère en 1973	1.0	2.5	1.7	0.3	26.9	103.2	1.9	6.6	11.9	27.9	0.3	184.2
Population prévue au 31/12/73	546.7	810.9	656.3	115.3	6.139.7	8.061.0	919.0	1.008.4	1.701.5	2.335.0	57.3	22.351.1
Population réelle au 1/1/74	540	810	658	116	6.112	8.031	906	1.005	1.702	2.369	58	22.307
Gain migratoire (venant d'autres provinces)	—	—	+1.7	+0.7	—	—	—	—	+0.5	+34	+0.7	+37.6
Perte migratoire (départ vers d'autres provinces et vers l'étranger)	-6.7	-0.9	—	—	-27.7	-30	-13	-3.4	—	—	—	-81.7
TOTAL												émigration canadienne vers l'étranger: 44.1

QUEBÉCOIS

SUITE DE LA PAGE A 1

geant à 81 p.c. vers le français donne un gain linguistique de seulement 28.000 environ. L'écart entre francophones et anglophones est ainsi réduit de 104.000 moins 28.000 à 76.000, soit environ 15.000 par an.

Les migrations interprovinciales

Ce phénomène ne couvre pas seulement les immigrants étrangers: des mouvements démographiques assez considérables font aussi que de nombreuses familles québécoises s'établissent dans d'autres provinces (surtout en Ontario) et sont constituées en partie de francophones. Le nombre de ces derniers diminue donc.

De plus, de nombreuses familles des autres provinces (surtout de l'Ontario encore) viennent vivre au Québec, grossissant le nombre des anglophones, même si au total la population globale a peu bougé: si par exemple 20.000 francophones partent et 20.000 anglophones entrent, la situation de la population reste inchangée.

Des statistiques précises sur les migrations interprovinciales n'existent pas au Canada. Néanmoins, il est possible d'avoir une approximation assez juste de leur nombre grâce aux changements de provinces de résidence déclarés au service des allocations familiales fédérales et compilés ensuite par Statistique Canada.

En effet, la différence entre les statistiques d'état-civil et d'immigration étrangère du tableau 2 et celles fournies par le service des allocations familiales, ne peut représenter que le mouvement de personnes non touchées par ce dernier service, soit les célibataires et assimilés et les foyers sans enfant.

Les deux dernières lignes du tableau 2 montrent que pratiquement seule la Colombie-Britannique est gagnante dans ces transferts de population entre provinces, avec des migrations positives de 34.000.

Comme les gains provenant de l'immigration des pays étrangers sont comptés séparément (4e ligne du tableau 2), l'on est assuré qu'il s'agit de personnes venant d'autres provinces.

D'un autre côté le Québec et l'Ontario sont perdants, sans que l'on puisse, a priori, savoir s'il s'agit de départs vers d'autres provinces ou vers l'étranger, c'est-à-dire se retrouvant parmi les 44.100 personnes répertoriées comme ayant quitté le pays.

Le fait que l'Ontario et le Québec soient perdants dans ces échanges interprovinciaux montre que ce ne sont pas des considérations économiques qui représentent le mobile primordial de départ. Il faut se rappeler que le Québec a connu en 1973 l'une de ses meilleures années au cours de laquelle 123.000 emplois ont été créés.

Le grand gagnant de ces échanges, la Colombie-Britannique, laisserait plutôt penser que l'attrait de cette province est lié au climat, à la présence de l'Océan Pacifique et plus généralement à un esprit d'aventure que même la province voisine d'Alberta, pourtant pleine d'espoir avec son pétrole, ne peut soulever.

Hausse de 9.5 p. cent des tarifs aériens

OTTAWA (PC) — Sur décision de la Commission des Transports du Canada, les tarifs aériens augmenteront de 9.5 p. cent sur la plupart des cir-

cuits nationaux et régionaux à compter de dimanche et du 1er août.

La Commission a fait savoir qu'après avoir révisé les témoignages rendus à une audience publique cette semaine, elle ne voit aucun motif de recourir à ses pouvoirs en vertu de la Loi de l'aéronautique pour suspendre ou rejeter les hausses de tarifs.

Air Canada et CP Air avaient réclamé des hausses de 9.5 p. cent, cependant que Transair, Quebecair, Nordair, Eastern Provincial Airways et Pacific Western Airlines ont demandé des augmentations identiques sur leurs réseaux concurrentiels dans le sud du Canada.

La hausse de Nordair ne sera en vigueur que le 1er août, mais toutes les autres le seront dimanche prochain. La Commission entend exposer en détail les motifs de sa décision la semaine prochaine.

CP Air et Air Canada ont obtenu des augmentations de 10.5 pour cent en février dernier, mais c'était leur première hausse de tarifs en trois ans sur les itinéraires domestiques.

A l'audience récente devant la Commission, les lignes aériennes avaient fait valoir l'escalade des prix du carburant et des autres frais d'exploitation comme raisons majeures de réclamer une hausse de leurs tarifs.

Cette audience avait été demandée par l'Association des consommateurs du Canada, qui mettait en doute la nécessité de tels relèvements de tarifs.

Editeur argentin assassiné

LA PLATA, Argentine, (AFP) — M. David Kreiselburd, directeur du quotidien El Dia, qui avait été enlevé le 25 juin et roué de coups alors qu'il sortait de chez lui, a été tué mercredi soir par ses ravisseurs au moment où la police était sur le point de découvrir son lieu de détention, a annoncé un porte-parole de la police.

Selon le porte-parole, c'est par hasard que les policiers ont découvert le corps du journaliste argentin, tué de deux balles dans la poitrine, quelques instants plus tôt. Les policiers croyaient avoir affaire à un extrémiste, réfugié dans le petit village de Gonnet à 18 km de La Plata. Dans l'échange de coups de feu qui a précédé la découverte du corps de M. Kreiselburd, une femme a été blessée et un rebelle tué.

M. Kreiselburd, qui était âgé de soixante-deux ans, était directeur de l'agence d'information Noticias Argentinas et deuxième vice-président de l'Association des sociétés de presse d'Argentine (ADEPA).

LA METEO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 55 — Maximum: 75 Ensoleillé

DEMAIN Ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45	70	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	55	75	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	55	75	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	55	75	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	55	75	Ensoleillé	Ensoleillé
Rimouski	50	65	Dégagement	Ensoleillé
Lac Saint-Jean	55	70	Ensoleillé	Ensoleillé
Baie-Comeau	50	65	Dégagement	Ensoleillé
Sept-Îles	50	65	Dégagement	Ensoleillé
Gaspé	50	65	Dégagement	Ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	55	65		
Alberta	Nuageux	Edmonton	55	80		
Saskatchewan	Ensoleillé	Edmonton	60	95		
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	60	90		
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Saint-Jean	55	60		
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	55	65		
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	60	70		
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	55	75		
Ontario	Ensoleillé	Toronto	65	85		

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.			
New York	65	85	Chicago	65	85	Nouv.-Orléans	70	95
Washington	75	95	San Francisco	55	75	Miami	80	90
Boston	60	80	Los Angeles	65	85			
Vers les capitales								
Paris	—	75	Moscou	—	80	Hong Kong	—	95
Londres	—	75	Stockholm	—	75	Lisbonne	—	80
Rome	—	80	Tokyo	—	85	Sydney	—	75
Berlin	—	70	Athènes	—	95	Tunis	—	95
Amsterdam	—	70	Casablanca	—	85	Vienne	—	75
Bruxelles	—	70	Genève	—	70	Varsovie	—	75
Madrid	—	80	Le Caire	—	100			
Vers les plages								
Acapulco	75	90	Bermudes	80	90	Nassau	75	90
Rio de Janeiro	—	—	Mexico	50	75	Barbade	70	90

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum le nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.15	RÉDACTION	874-7272
Lundi au vendredi	1.00	ÉDITORIAL	874-7030
Samedi seulement	0.35*	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	
Nombre de semaines		874-7383	
par porteur:	13 26 52	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$13.80 \$27.60 \$55.20	Commandes 874-7111	
Lundi au vendredi	12.00 24.00 48.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement*	9.10 18.20	Pour changer ou annuler 874-7205	
		du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
par courrier:		GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$26.00 \$52.00 \$104.00	Détailants 874-7300	
Lundi au vendredi	19.50 39.00 78.00	National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7306	
Samedi seulement	9.10 18.20 36.40	Carrières et professions, nominations 874-7320	
* Minimum de 26 semaines		COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.40¢		Grandes annonces 874-6892	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h) 874-6911		Petites annonces 874-6901	

UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ

RENDE-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez des aujourd'hui le coupon ci-dessous.

RENDE-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal H3B 1H9

Vous ne faire parvenir tous les renseignements gratuits, sans enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mlle Age

Nom

Adresse

Ville

Téléphone

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité...
- Si vous êtes nouveau dans la ville, et souhaitez vous faire des amis...
- Si vous ne rencontrez pas suffisamment de monde durant vos loisirs...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcé(e) ou séparé(e) et souhaitez recommencer à neuf...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard...

L'ÉMIGRATION DES QUÉBÉCOIS
(en milliers de personnes)

ANNEE	Population au 1er janvier	Naissances	Décès	Immigration étrangère	TOTAL NET	Population réelle au 31 déc.	Émigration annuelle
1967	5.826	+101.5	-38.7	+45.7	5.934.5	5.902	32.5
1968	5.902	98.0	39.6	35.5	5.995.9	5.961	34.9
1969	5.961	96.8	39.2	28.2	6.046.8	6.002	44.8
1970	6.002	92.1	40.7	23.3	6.076.7	6.017	59.7
1971	6.017	91.8	40.3	19.2	6.087.7	6.040	47.7
1972	6.040	79.8	43.4	18.6	6.095.0	6.068	27.0
1973	6.068	87.6	42.8	26.9	6.139.7	6.112	27.7

Source: Statistique Canada TOTAL EN 7 ans 274.3

Gouvernement du Canada Monnaie Olympique

Government of Canada Olympic Coins

LES ENTREPRISES

BISSELL & BISSELL INC.

DISTRIBUTEURS AUTORISÉS OFFICIELS DE LA MONNAIE OLYMPIQUE

LIVRAISON IMMÉDIATE des Series I Acceptons les commandes pour les Series II à VII AVEC GARANTIE DE LIVRAISON

Pour informations veuillez téléphoner au (514) 844-8558

Directement de Londres, fort de ses prédictions réalisées

SANS ARBITRAIRE

ELIAS MALLET PRÉDISAIT, dans The Ottawa Citizen LE 29 DÉCEMBRE 1973, que Pierre Elliott Trudeau serait vainqueur aux élections de juillet 1974, prédiction confirmée par la presse et la télé; il prédisait également que les Canadiens iraient aux urnes avant juillet 1974. À la même occasion, dans le Citizen, il prédisait que Harold Wilson serait vainqueur aux élections du Royaume-Uni et que Mohammed Ali triompherait de Frazier à la boxe.

LE 24 NOVEMBRE, M. MALLET PRÉDISAIT devant le poste C.F.R.A., la télévision de Radio-Canada et la Presse Canadienne à Ottawa, que les Rough Riders d'Ottawa remporteraient la coupe Grey par une grande marge.

IL AVAIT PRÉVU la guerre actuelle en Israël dans le Toronto Telegram, février 1968, dans le Sunday Express, le 24 juin 1973 et à l'émission Parry's Probe, canal 9, Toronto, le 29 septembre 1973. Dans un télégramme au gen. Moïse Dayan et au Premier ministre Golda Meir, le 8 octobre 1973, il prédisait une victoire israélienne; le 15 octobre, il prédisait la paix dans les 90 jours aux agences Presse Canadienne et United Press International.

M. MALLET PRÉDISAIT au Toronto Sun, le 7 janvier 1972, au Ottawa Journal, le 22 décembre 1972 et à La Presse le 6 février 1973 que Mme Trudeau aurait un enfant en décembre 1973 alors que son mari serait toujours premier ministre. M. Mallett prédisait la paix au Vietnam pour janvier 1973, prédiction avancée par Montréal-Matin le 11 juillet 1970 et dans Le Petit Journal le 6 janvier 1972.

ELIAS MALLET

prédisait la ré-élection de M. Trudeau et d'autres députés aux élections de 1972. Il prévoyait également les victoires de M. Nixon et de M. Bourassa en 1973. Cet astrologue et voyant, de renommée internationale, avait prédit le mariage du premier ministre dans La Presse le 6 novembre 1969. Le 6 mars 1971, il prédisait correctement dans La Presse que Mme Trudeau donnerait naissance à un garçon, prédiction qu'il reprit le 25 juillet 1971 dans le Toronto Telegram. Il prédisait dans le Toronto Star, The Ottawa Citizen et The Ottawa Journal que le fils du premier ministre porterait un prénom débutant par un "J" et qu'il serait un chef-ne.

Il prédisait la remontée du dollar canadien dans Montréal-Matin, le 30 mai 1969; il avait aussi prédit l'assassinat de Bob Kennedy et la libération de l'équipage américain du Pueblo, ainsi que d'autres incidents.

POUR OBTENIR UNE ENTREVUE: 747-2617 (MONTREAL)
OTTAWA: 233-4180 TORONTO: 924-8375

Le plan Daigneault sur l'intégration des corps policiers de la CUM Une efficacité draconienne et dispendieuse



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Pour le couple Jim MacLean, de Toronto c'était la joie hier à la réception des prix de la Loterie olympique. Une joie qui empêchait peut-être ces deux jeunes gens de vouloir exprimer véritablement ce qu'ils ressentent. C'est Mme MacLean qui a résumé le mieux cette joie en disant tout simplement: "C'est merveilleux!"

La Loterie olympique aide le COJO à payer ses dettes

par Georges LAMON

Si la Loterie olympique du Canada a fait des heureux, à l'occasion de la distribution des prix, hier midi au COJO, elle a surtout permis, comme l'a expliqué M. Roger Rousseau, au COJO de payer ses dettes.

Dans son petit discours de circonstance, le président du comité organisateur et commissaire général des Jeux a d'ailleurs exprimé, non sans soulagement du reste, que cette participation canadienne à la loterie avait ainsi permis au COJO d'envisager l'avenir (sur le plan financier) sous un jour nouveau.

M. Rousseau a mis en relief l'importance de la participation publique au succès de la Loterie olympique.

Au COJO, c'était jour de fête pour les gagnants des prix les plus importants du deuxième tirage de la Loterie.

Me Bruce Owen, avocat de Barrie, en Ontario a reçu le chèque de \$1 million pour son client, M. Max Matetich, de Barrie, âgé de 54 ans, qui est actuellement hospitalisé au Royal Victoria, de Barrie.

Bien entendu, Me Owen n'a pu ressentir la joie qu'aurait pu exprimer M. Matetich.

De son côté, Me Owen a cependant fait état de cet esprit olympique qui avait gagné le pays et reconnu Montréal comme le lieu des Jeux de 1976.

Pour Me Owen, il est certain que la Loterie olympique, la plus grande loterie du monde dont Montréal avait su tirer profit, fera bénéficier tous les sportifs du Canada.

Quant au jeune couple Jim MacLean, de Toronto, gagnant du deuxième prix de \$500,000, il était heureux mais tranquille.

Aux journalistes et aux photographes virevoltant autour d'eux, les deux jeunes gens répondaient calmement aux questions.

C'est peut-être Mme MacLean, jeune mère d'un fils de trois mois, qui résuma en peu de mots la joie qu'était la sienne et celle de son mari: "C'est merveilleux!"

Qu'en feront-ils, un peu comme tous les gagnants qui ont défilé hier après-midi, livrés en pâture aux journalistes et aux photographes? Ils les placent.

Pour ce qui est de la famille Richard qui a gagné les \$250,000 à dix, c'est un peu la même chose. On les placera.

Ils étaient d'ailleurs dix à s'être cotisés pour acheter un billet: cinq frères et soeurs, une tante et quatre amis. Ils se partageront \$25,000 chacun.

par Richard CHARTIER

Le Plan d'allocation des ressources humaines et physiques du service de la police de la Communauté urbaine de Montréal, préparé sous la direction du directeur René Daigneault dans le cadre du programme d'intégration des corps policiers de la CUM sous un même clairon, a été rendu public dans sa version finale, hier, après avoir été approuvé par le Conseil de sécurité publique, mercredi.

Dans ce document de 118 pages, le directeur Daigneault reprend sensiblement la ligne de conduite qu'il avait suggérée dans un rapport préliminaire présenté le premier août 1972 et transmis aux 29 municipalités de la CUM (trente, maintenant, avec l'île Dorval), à l'Association des chefs de police et pompiers de la province, à l'Association professionnelle des membres de l'état-major du Service de police de la CUM, à la Fraternité des policiers de Montréal et au Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

S'inspirant des commentaires et observations formulés par seize de ces municipalités et organismes, le plan du directeur Daigneault vise à une efficacité draconienne et dispendieuse assez du moins pour parer aux remous qui en découleront et à la résistance au changement qui se manifestera certainement au sein du corps policier lui-même, "facteurs humains qui pourront être atténués si un effort soutenu d'information est fait à l'endroit du personnel impliqué dans ce

processus irréversible de l'intégration".

Une nouvelle réalité

Rédigé dans un style lourd et mortifiant, le document présente quatre parties traitant de la structure et de l'organisation mises en cause par l'intégration, de la répartition des ressources humaines et physiques auxquelles elle oblige, du plan général d'allocation qui en détermine les étapes et des points d'intérêts qui en découlent, notamment la tendance à "rapprocher les niveaux de décision et d'exécution".

Cette "tendance" implique l'abolition, au niveau de l'état-major, des grades policiers d'assistant-directeur et d'assistant-inspecteur en chef, de même que les fonctions de surintendant et d'assistant-surintendant. En contre-partie, "les fonctions de conseiller en gestion de personnel et d'informaticien sont créées et demeurent accessibles par voie de concours à tout policier qui posséderait telle compétence".

Ces transformations entraînent donc une réduction sensible des postes au niveau de l'état-major.

Selon la structure projetée, le service de la police de la CUM se divise en cinq directions qui seront autant de portes ouvertes à certains officiers d'autres municipalités que Montréal. Ces directions, placées sous l'autorité directe du directeur, compteront 28 unités spécialisées.

La "Direction de la surveillance du territoire", de loin la plus importante quant aux effectifs, sera divisée en cinq commandements régionaux chapeautant les postes de police. Elle comprendra également un Centre de contrôle opérationnel et un Commandement des unités de soutien.

La refonte de la carte policière réduit de 39 à 24 le nombre de postes de police sur le territoire de la CUM. De fait, seulement 15 des 39 postes actuels demeureront les mêmes, géographiquement, tandis que les 24 autres seront fusionnés en 9 nouveaux postes.

Le nouveau poste 11, par exemple, englobera les actuels postes 13 (Côte-Saint-Luc), 14 (Montréal), 31 (Saint-Pierre), 33 (Hampstead) et 34 (Montréal-Ouest).

Il faudra près de 4 ans...

La réalisation du programme de structuration et d'organisation rendu public hier devrait se faire en 3,8 ans.

A ceux qui "prétendent que cette projection dans le temps est quelque peu optimiste, compte tenu de l'importance des changements préconisés et des difficultés d'ordre financier et politique qu'ils engendreront", le directeur Daigneault répond que "ce temps d'implantation nous paraît raisonnable dans la mesure où il permet d'introduire les fondations du nouveau Service de police de la CUM, sans pour autant porter atteinte à la sécurité publique ni éprouver outre mesure la motivation des personnels".

Mieux, les espoirs du premier directeur de police du Québec appelé à rédiger un tel plan sont mathématiques et la résistance au changement qui pourra se manifester chez les policiers sera ainsi conditionnée: "Forts du fait que toutes représentations, oppositions et contestations relatives au plan sont soumises au processus établi à l'article 53, paragraphes 2, 3 et 4 du bill 281, et sont traitées préalablement à l'implantation, nous devons croire qu'une fois la décision de la Commission de Police du Québec arrêtée, toute forme d'opposition au plan devrait être enrayée, de sorte que, l'implantation ayant été amorcée, elle devrait se réaliser le plus logiquement possible et selon un mode de planification et de contrôle prédéterminé."

Une saine gestion en vue

La réalisation du plan du directeur Daigneault met en cause un personnel policier de 5,291 membres et un personnel non-policier de 1,270 membres. Dans l'inventaire des effectifs réalisé au 14 novembre 1973, le personnel policier s'établissait à 5,229 membres et le personnel non-policier à 1,067 membres.

Le programme prévoit en outre une relance au chapitre de la formation des policiers et aspirants policiers et met l'accent sur la compétence.

"Le Service de police ne peut plus guère échapper aux principes d'une saine gestion de personnel aujourd'hui accessible. Le système de promotion actuellement en vigueur et les exigences qui s'y rattachent ne subissent que faiblement leur influence. Il deviendrait plus valable si seulement, au préalable, les candidats étaient d'abord préparés à assumer le rôle auquel ils se destinent et que n'étaient reconnus éligibles à un examen de promotion que ceux qui réussissent à démontrer une capacité et une compétence certaines."

Montréal abandonne le projet d'un zoo au parc Angrignon

par Jean DIONNE

La ville de Montréal aurait abandonné définitivement le projet d'établissement d'un jardin zoologique dans l'espace aménagé à cet effet à l'intérieur du parc Angrignon. C'est ce qui ressort d'une décision prise récemment par le comité exécutif de la ville, réclamant du Service des parcs l'ouverture permanente de la zone réservée à la construction du zoo.

Depuis octobre 1956, date à laquelle les travaux d'aménagement ont débuté, la ville de Montréal a procédé à des investissements supérieurs à \$10 millions. La zone en question comprend une rivière et toute l'infrastructure (égout, aqueduc et conduites électriques) nécessaire à la construction des cages et parcs d'animaux. Pour des raisons sécuritaires, des noyades ayant eu lieu dans le cours d'eau sillonnant le site, le Service des parcs devra procéder à un réaménagement du site pour le rendre conforme à sa nouvelle vocation de parc familial.

Bien que le comité exécutif n'ait pas officiellement abandonné le projet de jardin zoologique puisqu'il n'a pas émis de directives en ce sens aux services concernés, la décision d'ouvrir cette section du parc au public implique, à plus ou moins long terme, un abandon définitif du projet.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Yvon Lamarre, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, a confirmé l'existence de cette directive, ajoutant "qu'elle s'imposait étant donné l'affluence croissante au

parc Angrignon". De plus, M. Lamarre est d'avis que "depuis environ 10 ans, le parc Angrignon a acquis une vocation essentiellement familiale et récréative et la présence d'un zoo ne serait peut-être pas souhaitable dans ce secteur de la ville fortement urbanisée".

Evidemment, cette décision procurera un espace additionnel de récréation aux habitués du parc Angrignon.

D'autre part, c'est un projet que les fonctionnaires du Service des loisirs et des sports avaient à cœur qui est ainsi mis de côté, et si près du but. Le site était prêt à recevoir les bâtiments, les jardins zoologiques les plus importants des Etats-Unis et du Canada avaient offert leur entière collaboration. On avait même accepté qu'une bouche de métro empiète sur le territoire du parc pour faciliter l'accès du plus grand nombre au zoo. Mais la décision du comité exécutif semble mener de façon irréversible à l'abandon prématuré du projet sans que ses promoteurs aient l'occasion d'en faire valoir les avantages.

Au-delà des considérations dont fait état M. Lamarre, l'absence de consultation technique ou populaire antérieure à la prise de décision suggère que le projet de jardin zoologique soit devenu une victime supplémentaire des coupures budgétaires opérées par la ville.

Les Montréalais préfèrent peut-être admirer pendant deux semaines les plus grands athlètes du monde que de se familiariser avec le comportement du zèbre ou de l'éléphant!

Les bureaux de placement syndicaux, une des causes de la violence dans la construction

— La CSN

par Mario FONTAINE

Les bureaux de placement syndicaux briment les travailleurs, favorisent le monopole de la FTQ-Construction, et la paix ne reviendra sur les chantiers du Québec qu'avec l'abolition de ces bureaux maintenus par les unions américaines avec la complicité des employeurs et du gouvernement.

Tel est le sens du mémoire préliminaire présenté par la Confédération des syndicats nationaux à la Commission Cliche sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction. La CSN préconise quant à elle des bureaux de placement conjoints intersyndicaux.

"Dans ces bureaux conjoints gérés à la fois par la CSN et la FTQ, on pourrait enfin tenir compte de l'ancienneté des travailleurs, en plus de leur assurer une priorité d'emploi régionale", af-

firme Guy Ferland, porte-parole de la CSN.

Selon M. Ferland, les bureaux de la FTQ font bien davantage montre de corporatisme que de syndicalisme. Le mémoire de la centrale affirme d'ailleurs que le système actuel "entraîne la détérioration des conditions de travail, le mépris de la loi et le maraudage permanent, toutes causes de violence."

Le gouvernement responsable

Le mémoire n'est pas tendre non plus envers le ministre du Travail, Jean Cournoyer, qu'il accuse de complaisance à l'endroit d'"une poignée de fiers-à-bras déguisés en agents d'affaires syndicaux."

D'après la CSN, les "infirmes congénitales" de la loi n'ont fait qu'empirer les choses depuis décembre 1968. Pour elle, le gouvernement nie le principe de la liberté syndicale, brime le droit à la négociation pour les salariés CSN, impose un décret illicitement négocié

et permet aux unions américaines de consolider leur projet de monopole.

Le mémoire s'en prend particulièrement à deux unions affiliées à la FTQ, celle des plombiers, local 144, et celle des opérateurs de machinerie lourde, local 791. Elle les accuse de presque toujours se trouver là où la violence éclate. Elle nomme de plus 31 employeurs qui forceraient leurs ouvriers à opter pour les unions américaines.

En plus de la question des bureaux de placement, la CSN voit dans l'insécurité d'emploi une cause de violence latente. A cela s'ajoute un maraudage permanent, de même que l'ineptie des recours légaux.

Pour résoudre la crise, la centrale formule sept recommandations: instauration d'une sécurité d'emploi réelle, mise sur pied de nouveaux mécanismes de contrôle de l'embauchage, reconnaissance

du pluralisme syndical, contrôle de l'adhésion aux syndicats, interdiction d'un monopole syndical, épuraton et redéfinition des responsabilités de la Commission de l'Industrie de la construction, et enfin, refonte de la loi relative aux recours.

Marché d'esclaves

La FTQ n'a pas tardé à faire connaître sa réaction devant cette attaque de la centrale concurrente. Le directeur du Conseil provincial des métiers de la construction et vice-président de la FTQ, André Desjardins, a déclaré que c'est l'incapacité du gouvernement à contrôler les effectifs qui place les travailleurs en compétition et rend si violents les affrontements intersyndicaux.

Répondant à l'Association de la construction de Montréal, et par la bande à la CSN, M. Desjardins a dit estimer que les bureaux de placement syndicaux (c'est-à-dire

FTQ) ont été les seules barrières efficaces aux pratiques esclavagistes des patrons jusqu'ici.

Et, bien loin d'approuver la création de bureaux conjoints avec la CSN, l'ancien plombier a réaffirmé la volonté de sa centrale d'établir un monopole syndical dans la construction.

"Un véritable contrôle quantitatif de la main-d'oeuvre pourrait être entrepris et les vrais travailleurs de la construction pourraient travailler en priorité, a-t-il ajouté. Les gars ne seraient plus obligés de se battre pour travailler."

M. Desjardins réagissait ainsi à une recommandation du front commun patronal émise plus tôt cette semaine par la voix de l'ACM. Celle-ci invitait ses 1,700 membres à boycotter les bureaux de placement syndicaux, et à utiliser plutôt les centres de main-d'oeuvre ou à embaucher directement de personne à personne.

Un état de conscience majeur: un eveil intérieur accompagné d'un repos profond



Maharishi Mahesh Yogi

LA MEDITATION TRANSCENDANTE

Conférences d'informations

MARDI 23 juillet 8h p.m. Centre Saint-Edmond 6512, rue Saint-Denis Metro Beaubien

MERCREDI 24 juillet 8h p.m. Centre Saint-Zotique 536 est, rue Saint-Zotique angle Châteaubriand

JEUDI, VILLE MONT-ROYAL 25 juillet 8h p.m. Eglise Saint-Joseph de Mont-Royal 1820, boulevard Land Entrée rue Damaven

Entree libre. Association a but non lucratif.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MEDITATION TRANSCENDANTE 536 est, rue Saint-Zotique, Montreal Tel.: 274-7125

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
éditeur adjointYVON DUBOIS
directeur de l'informationMARCEL ADAM
éditorialiste en chef

Pourquoi cette impatience?

Il y a une vieille sagesse politique, née de l'empirisme, qui consiste à laisser les adversaires utiliser toutes leurs munitions verbales, à épuiser toute leur vapeur émotive avant de riposter. Cette technique a l'avantage de dévoiler les batteries des adversaires et d'identifier leurs points faibles.

Mais dans le débat parlementaire actuel sur le projet de loi 22, concernant la langue officielle, le gouvernement Bourassa fait tout le contraire. Il a accordé à contrecœur un débat public et il s'est donné une date-limite pour adopter le projet de loi, soit avant les vacances parlementaires, d'ici quelques semaines. Pourquoi cette impatience?

La question de la langue est l'une des plus importantes pour une nation. Depuis le début de l'urbanisation et de l'industrialisation du Québec, soit depuis plus de cinquante ans, la langue française subit l'action corrosive de l'anglais. Ce n'est que cette année qu'un gouvernement présente un projet de loi pour mettre un frein à sa dégradation et stimuler son rayonnement. Une remise en septembre pour discuter les modalités de cette loi ne compromettrait pas l'avenir du français au Québec. Pourquoi cette impatience?

Le gouvernement Bourassa en 1972 a laissé pourrir les grèves déclenchées par le Front commun syndical afin d'avoir l'appui inconditionnel du public, dégouté de ces longs conflits, pour sa législation syndicale. Pour avoir l'appui inconditionnel du public pour sa législation linguistique, il pourrait aussi laisser les adversaires du projet de loi prolonger le débat en septembre. Pourquoi cette impatience?

On apprend toujours plus à écouter qu'à parler. M. François Cloutier, ministre de l'Éducation et parrain du projet de loi, avait compris cela et était à Radio-Canada "un homme qui écoute". Or il a mis fin abruptement au débat public sur le projet de loi avant que la moitié des participants aient pu se faire entendre. Serait-il devenu en politique un verbe à la mode incoercible? Alors pourquoi cette impatience?

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, le premier ministre est un économiste. Il a, de plus, promis 100.000 emplois par année dès son élection en 1970. Pourtant, le nombre des chômeurs est à peu près le même depuis quatre

ans, en dépit du fait que la population du Québec est presque stationnaire. Or, l'essor économique et une politique de l'emploi sont plus importants qu'une loi pour rendre une langue rentable. Alors, pourquoi cette impatience?

Bien sûr qu'il est préférable d'avoir une loi déficiente que pas de loi du tout. Car très souvent les carences d'une loi ne sont pas, à l'usage, celles que l'on avait prévues. Mais quand les carences sont très évidentes et nombreuses et qu'il suffirait de deux à trois mois pour figoler une loi importante comme celle de la langue, il faut y mettre le temps. Alors, pourquoi cette impatience?

Le gouvernement actuel est hyper-majoritaire (102 sur 110 députés). Avant le vote en seconde lecture sur le projet de loi il a cependant obligé tous ses députés à appuyer le projet. Si les députés avaient été libres, une douzaine d'entre eux au plus auraient peut-être voté contre le projet. De plus, le ministre de l'Éducation est un psychiatre. Alors, pourquoi cette impatience?

Avec 102 députés sur 110, il devrait régner dans l'équipe libérale une sérénité à toute épreuve. Mais, au contraire, on semble fébrile et impatient de terminer au plus tôt un débat sur un sujet qui est le prolongement de l'Acte de Québec de 1774. Cette impatience est d'autant plus contre-indiquée que l'Opposition au parti libéral est presque totalement extra-parlementaire. Il était donc nécessaire de laisser s'exprimer au moins tous ceux qui avaient soumis un mémoire à la commission parlementaire. Sans compter qu'il est toujours difficile de mobiliser les gens pour qu'ils s'occupent de leurs propres affaires. Car la vraie démocratie en est une de participation.

Il est tout à fait normal que les gens aient l'esprit confus, soient émotifs et se répètent beaucoup. La démocratie québécoise est assez récente et le Québec sort à peine d'une ère d'obscurantisme et d'autoritarisme. C'est pourquoi il est inadmissible qu'un ministre psychiatre ait répété, mentalement, à la moitié de ceux qui voulaient s'exprimer devant la commission les paroles tristement célèbres: "Toé, tais-toé!". Les politiciens ont encore beaucoup d'exercices d'assouplissement à faire avant de devenir de vrais démocrates.

Ivan GUAY

Le mal de Parthenais

Ce n'est pas la première fois que les pensionnaires du centre de prévention Parthenais se plaignent du sort qu'on leur fait. Cette semaine, 35 d'entre eux ont fait parvenir une lettre au ministre de la Justice, l'enjoignant d'ouvrir les yeux sur cette institution pénitentiaire. Ils sont même presque 200 à faire présentement une grève de la faim pour protester contre les conditions de vie qu'on leur impose.

La lettre rédigée collectivement n'a rien de trop délicat: elle exprime le sentiment de personnes qui sont poussées à bout et qui sont prêtes à exploser. Les signataires "somment" le ministre et "exigent" qu'il agisse. Le moyen ne correspond pas trop à la réalité, puisque depuis longtemps, le ministère de la Justice a prouvé son incompetence ou son impuissance face au centre Parthenais. Ceux qui subissent l'injustice, dans un système comme le nôtre, trouveraient avantage à soulever l'opinion publique en leur faveur plutôt qu'à faire des menaces et à lancer des injures grossières.

Il faut donc, présentement, que l'ensemble des citoyens libres devant la Justice interrogent le ministre Jérôme Choquette et répètent leurs questions tant qu'ils n'auront pas de réponses satisfaisantes.

D'abord, comment se fait-il que les pensionnaires de Parthenais, tous des prévenus et conséquemment présumés innocents selon le code, soient plus mal traités que les détenus de pénitenciers qui, eux, sont déclarés coupables, jugés et condamnés?

Tant qu'un citoyen n'a pas été jugé, il doit être considéré comme non-coupable. Or, à Parthenais, il semble bien que l'on traite tout le monde comme des bandits. Je ne dis pas que ceux-ci ne soient pas représentés parmi les quelque 200 prévenus. Mais comment peut-on laisser un gardien de prison s'arroger le droit de condamner avant le juge? Comment peut-on laisser des hommes brutaliser d'autres hommes présumés innocents?

Comment se fait-il que l'on garde pendant des mois des accusés qui ne devraient y passer que quelques jours? Pourquoi ne se préoccupe-t-on pas des relations entre prévenus et gardiens? Pourquoi ne pense-t-on pas à leur offrir un peu de soleil et de lumière naturelle? Bref, pourquoi utilise-t-on si mal un personnel et un équipement qui ne semblent pas aptes à remplir les fonctions exigées d'eux?

La préoccupation des gens libres, ceux qui ne sont pas à Parthenais, pourrait fort bien s'activer à la seule pensée qu'un jour, en toute innocence, ils pourront goûter à ce traitement qui manque d'humanité. Si ce n'est pas le sentiment de justice qui veut s'exprimer, ce pourrait être le simple egoïsme: personne n'aime vivre dans un État où la Justice est faussée.

Les coupables, qu'on les surveille, les innocents, qu'on les protège. Qui pourrait croire que Parthenais est une maison qui protège ceux que la loi considère encore innocents?

Jean-Guy DUBUC



(Droits réservés)

Ce que pense LE LECTEUR

Pas trop vite!

Nous déplorons grandement la célérité que manifeste le gouvernement dans l'adoption du projet de loi 22. A l'instar de la Ligue des Droits de l'Homme et du Regroupement Démocratique, nous considérons que le débat autour de cette question n'a pas eu le temps de se faire.

L'Assemblée générale de l'OFAQ a mandaté le Conseil d'administration de recueillir les opinions des familles de l'OFAQ sur le projet de loi 22 et de rendre public le résultat de cette consultation. La hâte que met le gouvernement dans l'adoption de cette loi rend notre tâche extrêmement difficile, sinon impossible.

Le Conseil d'administration
des Organismes Familiaux
Associés du Québec Inc.

Programme Multi-Media

Madame Louise Delisle
Front commun des centres
d'éducation populaire de
Montréal.

Lors de leur réunion du 26 juin, les membres de la Commission administrative du programme Multi-Media ont pris connaissance de votre lettre parue dans les quotidiens de Montréal ces jours derniers. Vous écriviez "pour" le Front commun des centres d'éducation populaire de Montréal.

La Commission administrative est heureuse de constater que l'on s'intéresse à Multi-Media. Cependant, elle déplore que des groupes qui se donnent comme mission l'é-

ducation populaire ne soient pas mieux informés d'un programme visant les mêmes buts.

Nous ne tenons pas ici à discuter du contenu de la lettre. Cependant, pour éviter d'autres erreurs sur la perception du programme Multi-Media, la Commission administrative est prête à vous faire parvenir, sur demande, toute information.

De plus, nous sommes prêts à vous rencontrer pour discuter avec vous de la nature du programme Multi-Media.

Si, d'ici quelques semaines, vous ne nous donnez pas de vos nouvelles, nous devons alors rectifier publiquement les nombreuses erreurs que votre lettre a répandues dans le public, ces jours derniers.

Pamphile Piché, prés.
Commission administrative
du Programme Multi-MediaL'urbaniste polonais
n'y était pour rien...

Ce n'est pas sans un certain étonnement que les anciens habitants de la vallée du Nil qui ont émigré au Canada — dont le sous-signé — ont lu dans la livraison de LA PRESSE du samedi 30 juin, que la ville d'Assouan a été construite par... un urbaniste polonais!

Christian Christodoulidis
Montréal

Qui devrait payer les pots cassés à LG-2?

LA PUBLICATION, cette semaine, du rapport du commissaire Cyrille Delage sur l'incendie et le sac du chantier LG-2 à la baie James, le 21 mars dernier, soulève une question de grand intérêt.

Me Delage conclut de son enquête que plusieurs délégués de chantier et membres de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791 de la FTQ) ont conspiré pour com-

Vincent PRINCE

mettre les actes de vandalisme que l'on sait. Ces délégués de chantier, en particulier (donc, des représentants autorisés du syndicat), se seraient réunis à plusieurs reprises pour préparer les événements du 21 mars.

Le commissaire aux incendies a recommandé que le ministère de la Justice poursuive certains d'entre eux au criminel. Il les a d'ailleurs identifiés.

Ces conclusions ne surprennent guère. Les dommages causés sont si élevés et si considérables qu'ils ne pouvaient être l'œuvre du seul agent d'affaires Yvon Duhamel qui a déjà plaidé coupable dans cette affaire.

Mais, la question peut-être plus importante que soulève ce rapport et

à laquelle nous faisons allusion plus haut, se situe à un autre niveau. Elle se situe au niveau de la responsabilité civile.

Les événements du 21 mars à LG-2 ont signifié pour la Société de développement de la Baie-James une perte directe de plus d'un million de dollars et une perte indirecte (retard des travaux) d'une vingtaine de millions. L'incarcération de trois ou quatre délégués de chantier ne remboursera rien.

Qui va payer pour ces pots cassés? Est-ce que ce devrait être la population en général sous forme de taux majorés d'électricité ou le syndicat dont les membres ont commis le méfait?

Les opinions seront sûrement divisées là-dessus. Plusieurs — pour ne pas dire la majorité — opteront évidemment pour en faire porter la responsabilité au syndicat et souhaiteront que la Société de développement de la Baie-James intente des poursuites devant les tribunaux civils.

Peut-être sont-ils trop sévères. Certains, en effet, vous diront que de telles poursuites seraient déraisonnables pour plusieurs raisons, dont au moins les suivantes:

- 1) Un syndicat ne peut contrôler tous ses membres et les actes de violence sont souvent provoqués par un climat dont la partie pa-

tronale est au moins en partie responsable.

- 2) Un syndicat peut autoriser des tactiques de pression mais une autorisation de cette nature est généralement vague et n'équivaut pas à une approbation préalable de toutes les turpitudes imaginables.

- 3) Le fait d'être des syndiqués à des postes de responsabilité dans le syndicat ne peut s'interpréter comme une autorisation tacite accordée à ces derniers de déclencher des actions illégales ou criminelles.

- 4) Dans le cas particulier de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791) le commissaire Delage raconte dans son rapport que la décision de saboter le chantier de la Baie-James fut prise à une assemblée tenue de façon fort peu démocratique. On ne peut conséquemment présumer que cette décision était partagée par l'ensemble ou la majorité des membres.

- 5) Un syndicat est parfois dominé par une petite minorité. Il y aurait injustice à faire payer tout le monde, y compris alors la majorité silencieuse ou brimée, pour des pots cassés par quelques têtes chaudes seulement.
- 6) Enfin, l'application d'une théorie aussi stricte de la responsabilité civile pourrait acculer plusieurs

petits syndicats à la faillite et priver autant de travailleurs de la protection syndicale à laquelle ils ont droit.

A cela, que répondent les tenants de l'autre thèse? Ils répondent notamment ceci:

- 1) Les syndicats, qu'ils soient incorporés ou non, peuvent être poursuivis en vertu de l'article 60 du Code de procédure civile comme ils peuvent d'ailleurs poursuivre eux-mêmes s'ils s'estiment lésés dans leurs droits.

- 2) Les syndicats, comme les entreprises, sont soumis aux articles 1053 et suivants du Code civil sur la responsabilité en ce qui concerne les actes de leurs membres ou de leurs agents.

- 3) Il y a des précédents de cette nature dont le plus connu est celui du syndicat des United Steelworkers qui a été condamné à payer des dommages de quelques millions de dollars pour les dégâts causés par certains de ses membres aux installations de la Gaspé Copper de Murdochville lors de la grève de 1957.

- 4) S'abstenir de poursuivre un syndicat dont l'action illégale provoque un gâchis matériel considérable équivaudrait à encourager l'irresponsabilité des dirigeants syndicaux et l'apathe des majorités silencieuses qui se désintéressent de la chose syndicale. Si le syndi-

cat comme tel était plus souvent condamné à payer les pots cassés par les siens, bien des folies qu'on tolère maintenant ne se répéteraient plus.

- 5) Le fardeau de la preuve dans des accusations du genre repose sur les épaules de la poursuite. Le syndicat ne sera condamné que s'il est relié aux actes qu'on lui reproche. Il pourra aussi invoquer en défense tous les gestes de provocation patronale qu'il estimera constituer autant de circonstances atténuantes.

- 6) De toute façon, si les patrons réclamaient plus souvent des dommages-intérêts à la suite de grèves illégales et si les syndicats en faisaient autant à la suite de lock-out illégaux, la loi serait plus facilement observée.

- 7) Enfin, les syndicats pourraient peut-être se prévaloir d'une sorte d'assurance pour couvrir les dommages susceptibles d'être imputés à leurs membres. Ils risqueraient moins ainsi d'être ruinés financièrement par des poursuites au civil.

Personnellement, tout en étant ouvert à conviction, nous ne cachons pas que la thèse de la responsabilité civile des syndicats nous fascine plus que l'autre. Si c'est toujours le public qui paie, directement ou indirectement, le règne de la violence n'est pas prêt de finir.

Billet

Théophile chez le médecin

Théophile est allé chez le médecin récemment. Rien de bien grave: un simple mal de dos.

A sa gauche, dans la salle d'attente, une grosse dame en transpiration, avec son enfant qui s'amusa à monter sur sa chaise, descendre de sa chaise, monter sur sa chaise, descendre de sa chaise, et qui, de temps en temps, passait des remarques comme:

"Regâdre, mouman, le gros bouton sur le nez de la madame."

Ou encore:

"Regâdre, mouman, le monsieur qui a les oreilles décollées comme mon oncle Arthur."

A droite de Théophile, près d'une table couverte de revues, deux hommes regardaient des "Playboy" en essayant d'avoir l'air de ne pas trop s'y plaire. L'un d'eux avait une technique assez particulière: il s'attardait sur une page centrale, fermait finalement la revue et la déposait sur la table, prenait le vieux numéro de "Relations", le feuilletait un moment en fronçant les sourcils comme un vieux professeur, le déposait sur la table, reprenait le même "Playboy", l'ouvrait à la même page... et ainsi de suite pendant une heure.

Juste en face de Théophile, deux femmes qui semblaient se connaître depuis longtemps, causaient allégrement de maladies diverses.

— Ça fait longtemps que tu viens voir le Dr Lalancette?

— Huit ans à peu près. Naturellement, je venais moins souvent avant l'assurance-maladie. Asteur que c'est gratis, je viens deux ou trois fois par mois. Toujours pour la même chose: mon anxiété.

— Moi, c'est mes rhumatismes. J'ai essayé le Dr Latouche; je l'ai trouvé bon mais j'aime autant, je pense, le Dr Lalancette. En fait, je vois souvent les deux pour le même bobo; c'est plus sûr. C'est le Dr Lalancette qui a guéri mon frère Alphonse qui souffrait d'apnée (asthme). C'est le Dr Latouche qui a soigné mon autre frère Edgar quand il s'est blessé à la laine (à l'aîne).

— J'aime bien le Dr Lalancette. Tu as connu ma soeur Simone, celle qui est morte d'un infarctus du miocarde. Je pensais, un temps, qu'elle avait la danse de Saint-Guy ou même le délirium très mince, tellement elle était nerveuse. La nervosité, ça court dans la famille, tu sais. Le Dr Lalancette a trouvé que c'était son nerf asiatique qui était coincé dans sa pine dorsale, entre les homos plates, et qui infectait sa moelle des pinières.

— Et toi, tu connais ma soeur Blanche, celle qui a fait de l'écarlatine (scarlatine). Elle fait maintenant de l'avarice (des varices) et du cloître (goitre). J'ai jamais vu une femme malchanceuse comme elle; son Ti-Jean est tombé l'autre jour et a subi une luxure de l'épaule gauche, sa fille Rose fait des irrptions cutanées et son mari Elzéar ne reçoit plus d'assurance-chômage.

— Ça me fait penser que mon beau-frère Anselme n'est pas chanceux non plus. Imagine-toi qu'il fait des calculs au foie, lui qui sait même pas compter... Et il souffre en plus de dyspepsie.

— Ça, moi, la dyspepsie, ça pourrait jamaîs m'arriver. Je bois seulement du Coke.

— De toute façon, reprit l'anxieuse, après un moment de silence, je trouve que l'assurance-maladie, c'est une sacrée bonne affaire. J'avais coutume de raconter mes problèmes au Père Desmarais ou à Madame X. Ou bien j'allais à la confesse. Asteur, je vais chez le docteur.

A ce moment précis, une autre femme entra précipitamment dans le bureau et se dirigea vers la secrétaire du médecin.

"Puis-je passer tout de suite, Mademoiselle, demanda-t-elle? Je suis une assistée sociale, et mon taxi m'attend à la porte."

De retour à la maison, Théophile aperçut, en ouvrant son journal, une nouvelle qui disait qu'en 1973-1974 l'assurance-maladie du Québec avait coûté \$431,476,276. Employeurs et particuliers avaient dû verser 13,7 p. 100 de plus que l'année précédente pour faire soigner tous les Alphonse, Edgar, Elzéar et Anselme, toutes les Simone, les Blanche et les Rose.

Théophile en oublia son mal de dos.

FELIX

On pourra de nouveau lire Marcel Adam et Guy Cormier à leur retour de vacances.

pleins feux sur l'actualité

la semaine revue et résumée



PAR REGINALD SPINHAYER

LA REPUBLIQUE de Chypre, une île méditerranéenne de 160 milles de longueur dont la population farouchement divisée se compose d'environ 520,000 citoyens d'origine grecque et 117,000 d'origine turque, a été cette semaine le théâtre d'un coup d'Etat qui a fait des centaines de morts et s'est conclu par le renversement et l'exil de son président élu, l'archevêque Makarios, 60 ans, lequel dirigeait le pays depuis qu'il a cessé d'être une colonie britannique au terme d'une sanglante guerre d'indépendance, voici quatorze ans.

La plupart des observateurs imputent la responsabilité du putsch au gouvernement militaire de la Grèce, et la Turquie a répliqué par un déploiement de forces navales significatif de son intention de protéger la communauté des Chypriotes turcs.

La Grèce et la Turquie sont membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et une guerre éventuelle entre ces deux pays ne pourrait que profiter politiquement au bloc communiste, qui est à leurs frontières.

Tragique attentat à la tour de Londres

Une femme a perdu la vie et des enfants ont été estropiés par une bombe qui a explosé sur le site historique le plus visité de la capitale de la Grande-Bretagne, la tour de Londres, une forteresse dont l'édification au bord de la Tamise fut entreprise au XIème siècle et dans laquelle de nombreux importants personnages furent exécutés dans le passé. Aujourd'hui, on y expose les joyaux de la couronne britannique et des armes anciennes.

L'attentat, qui serait l'oeuvre d'extrémistes irlandais non identifiés, a blessé une quarantaine de touristes, des étrangers pour la plupart.

Autre esclandre au parlement du Québec

Après s'être enchaînées à leurs sièges pour mettre les gardiens dans l'impossibilité de les expulser de la galerie publique du parlement du Québec, neuf femmes francophones ont bruyamment exprimé leur opposition au projet de loi 22, par lequel le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa dit pouvoir relever le statut de la langue française dans cette province.

L'une des protestataires, qui dénonçaient le projet de législation comme une nouvelle trahison à l'endroit des francophones et dont l'obstination a provoqué l'ajournement prématuré d'une session d'étude parlementaire, était la propre soeur du parrain de la loi, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier.

Conçus en éprouvette, des bébés se portent bien

Un tollé de protestations aux fondements divers s'est abattu sur un professeur de gynécologie de l'université de Leeds, en Grande-Bretagne, lequel a révélé l'existence de trois "bébés-éprouvettes" qui sont aujourd'hui âgés de 12 à 18 mois et sembleraient tout à fait normaux.

Ces enfants auraient été conçus en laboratoire, où des ovules ont été prélevés puis réintroduits, après fécondation, dans les organes reproducteurs de femmes stériles à cause de connotations anormales des trompes de Fallope.

Portugal : la récréation est terminée...

Résolu à mettre fin à l'avalanche de grèves et de désordres presque généralisés qui ont déferlé sur le Portugal depuis le 25 avril dernier, date du renversement d'une dictature quinquagenaire d'extrême droite par une junte militaire de tendance libérale, le général-président Antonio de Spínola a remplacé sa première équipe ministérielle et "invité" fermement la population portugaise à la discipline et l'austérité.

"Nous n'avons pas fait la révolution pour passer d'un extrême à un autre et nuire au pays par le présent climat d'anarchie" a-t-il notamment déclaré.

Espagne : le prince royal goûte au pouvoir

Toujours hospitalisé en raison d'une phlébite aggravée de ce qui passe pour une hémorragie gastrique, le général Francisco Franco, 81 ans, qui dirige l'Espagne en dictateur depuis l'atroce guerre civile 1936-1939, a temporairement transféré ses pouvoirs de chef d'Etat au prince Juan Carlos de Bourbon, petit-fils du dernier roi d'Espagne, Alphonse XIII, qui renonça au trône en 1931 à cause de poussées républicaines.

La semaine prochaine risque d'être catastrophique pour Nixon

par Yves LECLERC
envoyé spécial à Washington

LA SEMAINE qui se termine a été très mauvaise pour le président Nixon. Celle qui vient sera plus catastrophique encore. Dans l'espèce de tracé de montagnes russes qu'il suit depuis plusieurs mois, le wagonnet du destin présidentiel semble maintenant engagé sur une interminable descente, et on commence à se demander s'il atteindra jamais le fond de la courbe pour remonter ensuite.

Les réactions des défenseurs et partisans de M. Nixon sont généralement un bon baromètre de la situation. Il y a huit jours, leur tendance était à l'optimisme. Ils faisaient remarquer qu'aucun élément de la preuve n'impliquait directement le chef d'Etat : que la Commission Rodino était tellement divisée et ses membres démocrates tellement partisans qu'elle avait perdu toute crédibilité ; que la probabilité d'un vote pro-impeachment à la Chambre baissait de jour en jour ; que la popularité de M. Nixon et l'écoeurement des gens au sujet des révélations du Watergate avait atteint le fond du fond et ne pouvait plus que remonter.

Changement d'attitude

Mais aujourd'hui, ils en sont à supplier le public de combattre l'impeachment non pas parce que M. Nixon est innocent, mais parce qu'un procès au Sénat diviserait trop le pays ; ils font appel à cette même partisanerie qu'ils dénonçaient jadis, en demandant aux républicains de faire bloc ; ils admettent la possibilité d'un fort vote pro-impeachment à la Commission Rodino et d'un vote dans le même sens à la Chambre et se retranchent derrière le fait qu'une condamnation du président au Sénat est improbable ; ils soulignent pour la première fois que "ce n'est pas sur les sondages de popularité, mais sur les faits et sur la Constitution" qu'il faut juger M. Nixon ; enfin, ils expriment le bizarre espoir que la récente avalanche des preuves (plus de 9,000 pages en deux semaines) publiée par la Chambre et le Sénat aura semé la confusion non seulement chez les citoyens mais encore chez les politiciens qui auront à se prononcer.

Qu'y a-t-il derrière ce changement d'attitude ?

Paradoxalement, depuis une semaine, à peu près aucun scandale majeur n'a été révélé, aucune nouvelle preuve accablante pour le président n'a été rendue publique. Ce qui a joué est à la fois plus subtil et plus efficace aux yeux de l'opinion publique.

Vaines tentatives de Nixon

Ces derniers temps ont été marqués par l'incertitude et le manque d'une orientation précise dans le camp des partisans de l'impeachment. Les divisions partisans, les fuites inopportunes de renseignements confidentiels, les chicanes de procédures, la quasi impossibilité de classer et de présenter de façon convaincante et concise la masse gigantesque de l'information recueillie sur les divers scandales, tout cela a créé un climat de scepticisme et de méfiance chez le citoyen moyen.

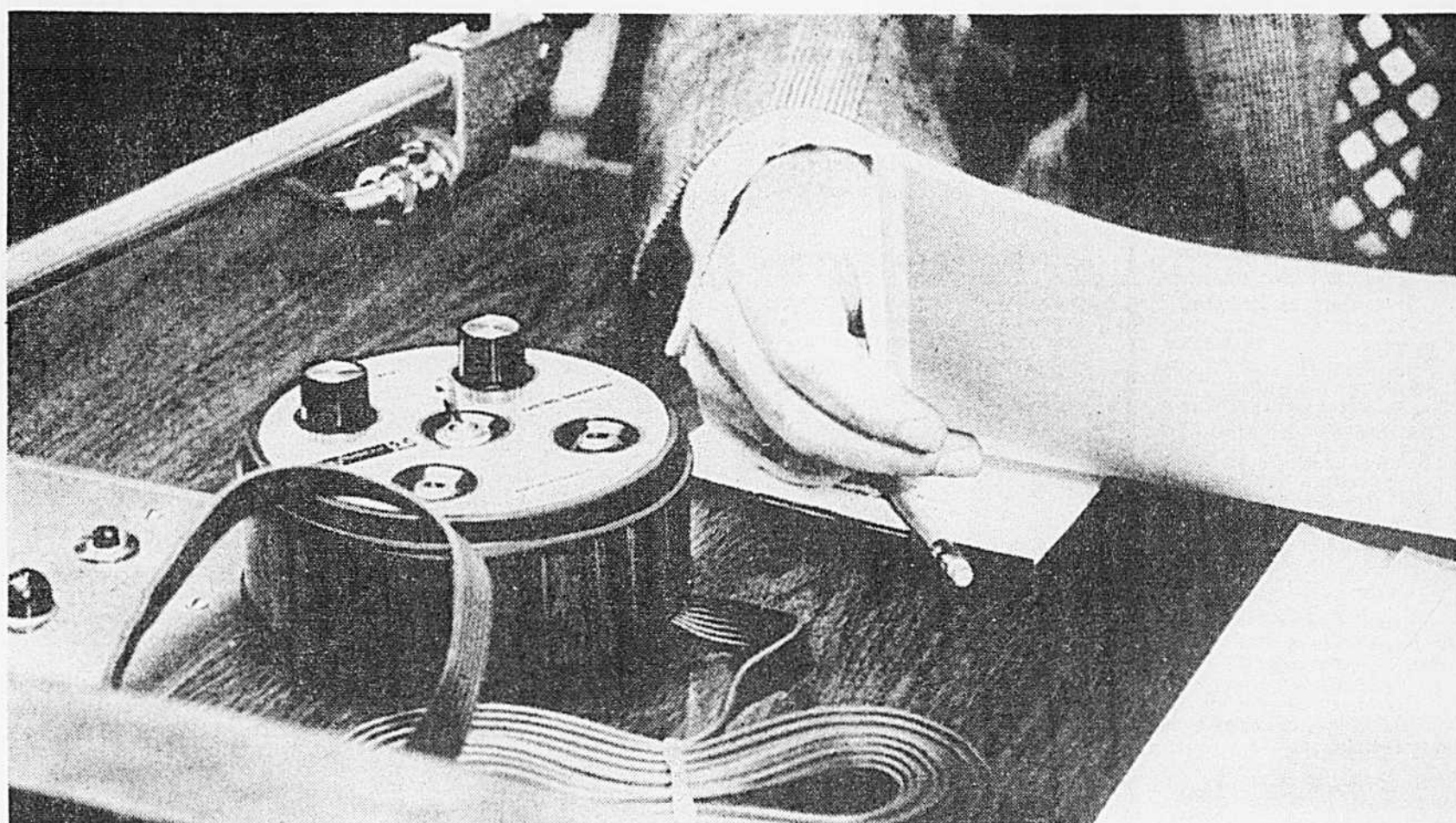
A tel point que si le président Nixon avait pu poursuivre son avantage en avançant quelques arguments solides, quelques preuves inédites et positives en sa faveur, il est fort possible qu'il aurait pu d'un seul coup renverser le courant et tuer dans l'oeuf le mouvement pour sa destitution. C'est d'ailleurs ce qu'il a apparemment tenté de faire.

Hélas, toutes ses tentatives ont eu exactement l'effet inverse.

Pour la première fois depuis plus de deux mois, ses défenseurs ont brisé le mur du silence qu'ils maintenaient soigneusement, et ont offert de la façon la plus éclatante possible la défense du chef d'Etat. Mais tout l'effet qu'ils en ont tiré a été de rappeler au public à quel point la position du président est faible et illogique. Les preuves contre lui sont peut-être indigestes et inconclusives, mais celles en sa faveur sont pratiquement inexistantes.

Crédibilité zéro

En huit jours devant la Commission Rodino, l'avocat James St. Clair, faute de documents probants, a dû se rabattre sur des allégations et des interprétations qui faisaient abstraction d'éléments majeurs de l'évidence déjà connue et qui sonnaient creux même aux oreilles de son propre camp, et sur



Un petit appareil qui permet aux enquêteurs et aux juges du président d'écouter les bandes magnétiques incriminantes.



DESTITUTION du président

des témoins dont deux n'ont rien apporté de neuf, dont un autre ne se souvenait de rien sauf de ce qui faisait son affaire (John Mitchell), dont un autre a refusé de parler de peur de se trahir (Bob Haldeman) et dont un autre a nuï considéra-

blement à M. Nixon plutôt que de lui rendre service (Herbert Kalmbach).

St. Clair a bien produit une magnétique (qu'il a refusé de faire transcription partielle d'une bande "preuve" sous la forme d'une

entendre dans sa forme originale à la Commission) qui "démontrait" que le président n'avait pas ordonné de céder au chantage de Howard Hunt. Mais cette révélation lui a fait plus de mal que de bien.

En effet, quand la Commission avait réclamé cette bande à la Maison-Blanche, précédemment, elle s'était fait répondre que cela n'avait rien à voir avec le Watergate et qu'elle ne l'aurait pas. De plus, au cours des derniers jours, des comptes rendus impartiaux des bandes magnétiques qu'elle avait reçues de M. Nixon ont amplement démontré à la Commission que les transcriptions présidentielles publiées auparavant étaient non seu-

lement tronquées de façon malhonnête, mais encore faussées et biaisées en faveur des thèses présidentielles. De telle sorte que la crédibilité qu'on pouvait accorder à ce nouveau document était réduite à zéro ou à peu près.

Sur un autre plan, celui des relations publiques, du "PR" chef aux stratégies de la Maison-Blanche, tous les efforts tentés depuis un mois par Nixon ont fait chou blanc. Son voyage de "grand pacificateur" et l'accueil triomphal qu'il a reçu au Moyen-Orient au milieu de juin n'ont pas fait remonter d'un cran sa cote de popularité, contrairement à ce que même ses ennemis prédisaient. Son excursion en URSS a été un échec partiel au lieu du coup d'éclat espéré. Et sa décision, à son retour, de se retrancher dans sa propriété privée de Californie pour y discuter du grave problème de l'inflation avec les leaders de la finance et de l'industrie a été interprétée non comme le geste d'un homme d'Etat qui se place au-dessus de ses problèmes personnels pour s'occuper du bien du pays, mais comme une fuite devant ses responsabilités.

Un très sombre avenir immédiat

Que faut-il conclure de tout cela ?

Premièrement, que la somme de la preuve contre le président est plus que le total de ses parties : si chaque élément, pris séparément, peut être interprété de diverses façons, l'ensemble est unanimement accablant pour M. Nixon.

Deuxièmement, que, comme tout au long du déroulement de cette affaire depuis deux ans, le chef d'Etat s'est fait plus de tort en parlant qu'en restant muet.

Troisièmement, que l'apparente apathie du public, au lieu de traduire une indifférence à l'égard du Watergate, indique que les citoyens sont depuis longtemps convaincus de la culpabilité du président, dans une proportion d'au moins deux contre un, et qu'ils attendent simplement que le Congrès prenne enfin ses responsabilités.

Et la semaine prochaine ? On peut aussi prédire trois choses, presque à coup sûr :

a) La Commission judiciaire de la Chambre se prononcera en faveur de l'acte d'accusation par un vote des deux-tiers ou plus. Malgré les appels du super-nixonien Charles Wiggins, même d'irréductibles partisans du président comme le républicain Robert McClory, leader adjoint de son parti à la Commission, voteront vraisemblablement contre M. Nixon.

b) La Cour suprême ordonnera au président, par un vote de six à deux ou même par une décision unanime, de remettre au procureur spécial Leon Jaworsky les bandes magnétiques qu'il cachait jusqu'ici sous le manteau du "privilège de l'exécutif".

c) A cause de ces deux décisions et de l'impact de la télédiffusion des séances sur la rédaction de l'acte d'accusation, il y aura un regain d'intérêt de l'opinion publique au sujet du Watergate, et ce regain jouera inévitablement contre M. Nixon.

OÙ EN EST L'AFFAIRE DU WATERGATE ?					
	WATERGATE	LES "PLOMBIERS"	L'ARGENT ET LA POLITIQUE	LES FINANCES DE NIXON	LE POUVOIR ET LA POLITIQUE
JUN 1969				15 juillet 1969 — Nixon achète la propriété de San Clemente	Juin 1969 — Ehrlichman ordonne l'écoute téléphonique de Joseph Kraft
JANVIER 1970			9 Sept. 1970 — Nixon apprend que les producteurs laitiers ont promis \$2,000,000.	10 avril 70: Nixon obtient une réduction d'impôts pour ses documents. 3 juillet 70: Retozo reçoit la contribution de Howard Hughes	
JANVIER 1971		13 juin 71: Le "New York Times" publie les documents du Pentagone 11 août 71 — Ehrlichman approuve l'opération en vue d'obtenir les dossiers psychiatriques d'Ellsberg. 3 sept. 71: Cambriolage du bureau du psychiatre Ellsberg.	23 mars 71: Nixon hausse les prix de soutien du lait		16 août 71: John Dean commence à dresser la liste des "ennemis" du parti républicain. 11 novembre 71: La Maison-Blanche ordonne au FBI d'enquêter sur un reporter de la CBS
JANVIER 1972	22 janvier 72: Liddy propose le plan dit des "trucs salauds" ("dirty tricks") 17 juin 72: Cinq cambrioleurs pris sur le fait à Watergate		Janvier 72: le département du Revenu cherche à faire enquête, mais le dossier Nixon a été égaré. L'agent chargé de l'enquête est affecté ailleurs	17 mars 72: Achat de pendants d'oreilles pour Mme Nixon	17 août 72: Ordre est donné au département du Revenu de scruter les comptes de Larry O'Brien
JANVIER 1973	22 mars 1973: Nixon dit à Mitchell: "Erige un mur de silence autour de l'Affaire" 23 mars 73: McCord commence à parler 16 juillet 73: Butterfield révèle des écoutes téléphoniques à la Maison Blanche				
JANVIER 1974		Juillet 74: Ehrlichman et quatre autres trouvés coupables.	25 février 74: Kalmbach avoue sa culpabilité.	3 avril 74: Nixon rembourse \$432,787 en arriérés d'impôt.	

Ce tableau préparé par la Presse Associée, permet de remonter jusqu'en 1969. Il montre bien que la situation critique dans laquelle se trouve le président menacé de destitution n'est pas d'aujourd'hui.

pleins feux sur l'actualité

Trudeau sur l'air d'aller

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

AU LENDEMAIN d'une lutte électorale de six semaines, dont le suspense a duré jusqu'à la dernière minute puisquil y avait très peu de signes extérieurs pour annoncer le vainqueur avant les résultats eux-mêmes, il est très étonnant que personne n'ait vraiment trouvé encore une explication inédite à ce dénouement surprenant pour la plupart des observateurs, y compris les libéraux.

Le premier ministre Trudeau n'a pas à cet égard été plus éloquent que les autres cette semaine à l'occasion de sa première conférence de presse depuis le huit juillet.

Autant il avait des choses à dire après le 30 octobre 1972, autant il manquait d'inspiration philosophique cette fois pour interpréter le verdict populaire et le mandat nouveau qu'il détient pour au moins quatre ans.

M. Trudeau avait des préoccupations beaucoup plus terre-à-terre; la date de convocation du Parlement; l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements et les chaussures et le remaniement du Conseil des ministres.

Bref, c'était pour ainsi dire une conférence de presse de routine, pas vraiment différente de d'autres conférences de presse données dans l'exercice régulier du pouvoir.

En fait, l'idée maitresse qui est revenue tout au long des remarques de M. Trudeau est bien simple et indique en définitive pourquoi on a eu si peu à commenter depuis le huit juillet.

Le gouvernement va continuer d'appliquer les politiques qu'il a déjà amorcées ou préconisées.

En ce sens, il ne faut attendre aucune nouvelle orientation de la part du gouvernement Trudeau. On verra la même attitude générale envers l'économie, les relations fédérales-provinciales, les affaires extérieures, les disparités régionales, etc.

Quant MM. Trudeau et Marchand parlent d'une nouvelle politique des transports, il faut situer cet objectif dans le plan général pour resserrer l'unité du pays et pour diminuer les différences économiques régionales.

En d'autres mots, le gouvernement Trudeau est "sur son air d'aller". Les principaux cerveaux qui ont bâti le programme d'action de ce gouvernement en 1968 conservent encore toute leur autorité.

Le point tournant

Une équipe qui se trouve dans une telle situation doit forcément constater qu'elle peut facilement s'encrasser et vieillir, ce qui est en somme le commencement de la fin.

Il semble certain que M. Trudeau soit conscient de cette menace et que le remaniement du Conseil des ministres soit la meilleure occasion de réagir contre le vieillissement fort possible après six ans de pouvoir.

Mais voilà au lendemain d'une victoire où seulement un ministre a été défait, comment peut-on apporter du sang neuf à la table ministérielle sans mécontenter sérieusement des éléments plus âgés, qui ont tous leurs galons, leur prestige et leur ministère.

On voit rarement des volontaires pour ce genre de sacrifices et rien n'indique qu'il s'en trouve quelques uns dans le gouvernement Trudeau.

Dans ces circonstances, il est probable que pour l'instant le Premier ministre apportera peu de changements à son Conseil des ministres, bien qu'au fond de lui-même il aimerait sans doute modifier substantiellement l'équipe et donner du même coup une chance à des plus jeunes.

Si jamais M. Trudeau décide quand même d'effectuer un genre de révolution culturelle dans son Cabinet, il faudra alors conclure à une détermination très grande de sa part de faire bouger l'Etat avec une vigueur de nouveau gouvernement.

Dans le cas contraire, M. Trudeau aura décidé de ne pas brusquer les événements et d'attendre quelques mois ou même quelques années, c'est-à-dire le temps de trouver des niches susceptibles de plaire aux vétérans qui ont déjà donné le meilleur d'eux-mêmes au sein des gouvernements Pearson et Trudeau.

Comme le disait un jeune ministre cette semaine, "pendant que vous et moi détendront confortablement au cours de la fin de semaine, le Premier ministre aura de bonnes raisons pour souffrir d'insomnie".

Car le remaniement ministériel, c'est probablement pour la semaine prochaine.

La loi des enquêtes sur les incendies donne raison au commissaire Delage

par Jules BELIVEAU

LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR sur les incendies Cyrille Delage s'est-il "mêlé de ses affaires"? Voilà la question. Pour le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer, qui effectuait mardi dernier une autre visite en coup de vent à l'Assemblée nationale — chacun sait que le ministre est un homme sur-occupé — la réponse est évidemment "non".

Produisant son rapport, la veille, sur l'incendie qui a ravagé une partie du chantier LG-2 de la baie James le 21 mars dernier, Me Delage avait soutenu qu'il était d'origine criminelle et qu'il avait été

causé volontairement dans un processus de violence et de brutalité syndicales qui se prolonge au point de mettre en péril la sécurité des témoins de ces incidents.

Après avoir recommandé au ministre de la Justice de porter des accusations criminelles contre trois délégués de chantier de la FTQ, d'étudier la possibilité de poursuivre neuf autres syndiqués de cette centrale syndicale et de faire en sorte que les témoins éventuels soient protégés, le commissaire-enquêteur venait à la conclusion qu'"il est grand temps que l'ouvrier puisse travailler en paix affilié à l'union de son choix".

Est-ce là la piqure qui a fait se raidir les nerfs déjà tendus du ministre du Travail?

La chose est plus que probable. Dans son intervention tonitruante faite à l'Assemblée nationale, M. Cournoyer y est allé sans ambages.

"M. Delage, a-t-il déclaré, est un excellent commissaire aux incendies et je le laisse s'occuper des incendies. Je pense bien que M. Delage devrait, en même temps, laisser la commission Cliche s'occuper de son boulot, c'est-à-dire regarder comment on applique la liberté syndicale sur les chantiers de construction. Je rappelle à la Chambre qu'il y a une commission d'enquête justement sur l'exercice de la liberté syndicale sur les chantiers de construction: ça s'appelle Cliche, ça ne s'appelle pas Delage."

On se souvient que la commission d'enquête présidée par Me Robert Cliche pour faire toute la lumière sur les événements violents de LG-2 et pour enquêter sur la liberté d'adhésion des travailleurs de la construction à l'unité syndicale de leur choix a été instituée par le gouvernement le sur lendemain des incidents de la baie James. Aux grands maux les grands remèdes, avait-on fini par se dire.

L'enquête Delage en était une, elle, presque de routine, si l'on ose dire. Elle allait de soi comme ce fut le cas après les incendies du Mont Wright et du métro de Montréal. Et elle a été commandée tout bonnement et tout naturellement au commissaire-enquêteur aux incendies de Québec par le ministre de la Justice dès le lendemain de l'incendie de la baie James.

Deux enquêtes, comme on dit dans bien d'autres cas, valent mieux qu'une!

Mais la première et la plus "ordinaire" des deux doit-elle, puisque la seconde doit suivre, se faire dans le secret pour la forme, et voir ses recommandations rejoindre en douce d'autres rapports oubliés sur les tablettes poussiéreuses des Archives.

Tout le monde peut avoir sa petite idée là-dessus et il se peut dans le contexte bien précis qui nous occupe, que tout le monde croit avoir raison.

Nonobstant les propos tenus par son collègue du ministère du Travail, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, semble, quant à lui, avoir fait son choix: à titre de

procureur général, il a ordonné que des actes d'accusation privilégiés soient formulés contre deux travailleurs mentionnés dans le rapport Delage.

Après la charge à fond de train menée contre sa personne par M. Cournoyer, M. Delage s'est, de son côté, obstinément gardé d'émettre quelque commentaire. "Je ne veux pas me lancer dans une controverse", s'est-il contenté d'expliquer. Et le commissaire-enquêteur a invité les journalistes insatiables à éponger leur soif en se plongeant dans la lecture de la Loi des enquêtes sur les incendies.

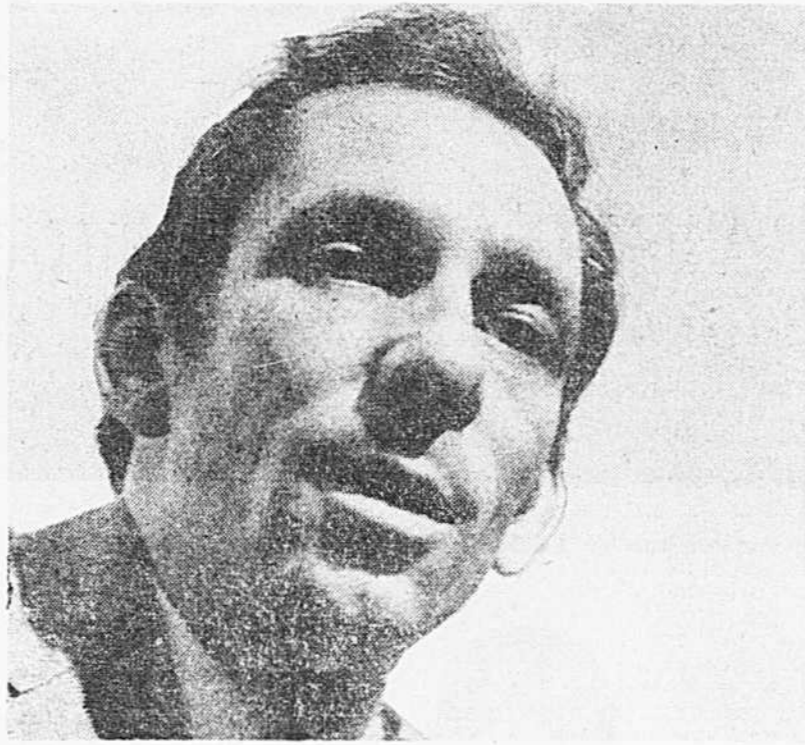
Cette loi, sanctionnée le 18 décembre 1968 sous le numéro 78, accorde au commissaire-enquêteur aux incendies tous les pouvoirs d'un tribunal, y compris celui de rendre un verdict de culpabilité, mais ne lui reconnaît pas le droit de prononcer des sentences. Les pouvoirs

du commissaire-enquêteur sont donc d'une certaine façon illimités, mais non exécutoires.

Interrogé à ce sujet, le commissaire-enquêteur aux incendies de Montréal, M. John McDougall — le seul confrère à ce titre de Me Delage, bien que la loi prévoit qu'un commissaire-enquêteur puisse être nommé pour chaque district judiciaire que compte le Québec — a indiqué que les pouvoirs d'un commissaire-enquêteur, dont les rapports sont généralement rendus publics, peuvent à l'occasion être grandement renforcés par l'opinion publique.

Enfin, la Loi des enquêtes sur les incendies souligne à l'article 23: "Le commissaire-enquêteur peut, dans son rapport, faire toute suggestion utile pour assurer la protection de la société".

Quoi qu'en dise M. Cournoyer.



Pour le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, le commissaire-enquêteur s'est mêlé de ce qui ne le regarde pas.



Le commissaire Cyrille Delage a fait des recommandations conformément à la loi qui régit sa fonction.

Les libéraux sont-ils vraiment mal pris avec l'affaire Boutin?

Une analyse de
Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

AUTANT j'ai du respect pour un parti qui a une opinion et qui a fait une option, autant je n'en ai pas pour un parti qui choisit de porter le débat au niveau des procédures et non au niveau du fond", lançait cette semaine un François Cloutier courcouché devant le "filibuster" du Parti québécois contre le projet de loi 22.

C'est souvent le propre de l'Opposition — comme de la défense dans le milieu judiciaire — que de se rebattre sur la procédure. Et, à la commission parlementaire de l'Assemblée nationale chargée d'enquêter sur "l'affaire Boutin", c'est le Parti libéral qui agit en défense.

Or, cette enquête, entreprise le 4 juillet, n'a pas encore véritablement débuté, s'étant justement embourbée dans des questions de droit et de procédure soulevées par le principal porte-parole gouvernemental à cette commission, Me Jean Bienvenue.

Ajournée depuis 10 jours

Pire encore, la commission a dû, dès sa première séance, ajourner ses travaux à une date indéterminée. En principe, ça ne devait être que pour "une journée ou deux", le temps de permettre aux deux principaux protagonistes, Mes Jean Bienvenue et Robert Burns, de justement trouver le terrain d'entente qui laisserait la commission se sortir de l'impasse.

Mais déjà dix jours se sont écoulés et il n'est que prévisible — et non certain — que l'enquête reprendra cette semaine. Pour une affaire que le député mis en cause, M. Jean-Claude Boutin, s'était empressé de qualifier de "tempête dans un verre d'eau" qu'il voulait voir être vidée le plus rapidement possible, les choses sont mal parties.

Il peut certes y avoir avantage, pour le parti au pouvoir, à laisser l'opinion publique de cette affaire en la noyant dans la dédale des procédures juridiques qui ne passionnent que les hommes de loi. De plus, autant la morale publique est généralement plus sévère pour l'élite que pour le commun des mortels, autant l'opinion publique, elle, est souvent complaisante à l'endroit des politiciens.

Mais à d'autres égards, les libé-

raux n'ont pas intérêt à traîner en longueur cette affaire dont la nature prête plus, au moins pour un certain temps, à susciter un intérêt grandissant. D'autre part, un règlement rapide ferait tomber cette affaire dans l'oubli d'autant plus vite que l'opinion publique, si on peut dire, est actuellement en vacances.

Un signe d'embarras

Or, dans les circonstances, le retard que la commission met à reprendre ses travaux ne fait que confirmer l'embarras réel des libéraux à se sortir élégamment de cette affaire.

Et ce, même si, du côté de l'Opposition, M. Burns semble bien s'accommoder du retard, attendu que ses talents d'habile procédurier sont actuellement requis par son parti dans le cadre du "filibuster" contre le bill 22.

Le député de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, est, rappelons-le, accusé d'avoir agi dans une certaine de causes comme procureur du gouvernement tant immédiate-

ment avant qu'après son élection, le 29 octobre dernier. Ce qui, aux yeux de son accusateur, le rendrait "indigne" de siéger à l'Assemblée nationale parce qu'inéligible et inhabile à siéger. En deux mots, son siège est en jeu.

Des le début de l'enquête, M. Bienvenue a multiplié les objections de droit en vue de faire modifier l'accusation et d'en réduire considérablement la portée. Le tout, a-t-il soutenu, dans le but d'agir dans les limites de la "légalité".

M. Bienvenue veut ainsi que soit retranché de l'accusation tout ce qui touche à l'inéligibilité, une question qui, selon son interprétation, relève des tribunaux. Il veut également écarter toute preuve antérieure au 22 novembre, date à laquelle M. Boutin a siégé pour la première fois.

Grâce à une suggestion que lui a faite le président Jean-Noël Lavoie, M. Bienvenue a maintenant un moyen à sa disposition pour arriver à ses fins: celui de faire rapport

à l'Assemblée nationale dans le but que celle-ci révoque le mandat originalement donné à la commission pour lui en substituer un autre, portant cette fois une accusation réduite.

Le dilemme

M. Burns est disposé à retourner devant l'Assemblée nationale pour modifier — mais sur un point mineur seulement — ce qu'on pourrait appeler l'acte d'accusation original.

Si les libéraux voulaient en profiter pour satisfaire toutes les exigences de M. Bienvenue, il faudrait que l'un d'eux porte le double odieux de reprendre à son compte l'accusation lancée contre un membre de son parti mais en réduisant considérablement sa portée. Et si aucun libéral ne voulait assumer cette tâche, l'accusation originale resterait pendante sans que le député mis en cause ait eu la chance de se défendre.

Officiellement, la situation (qui a peut-être évolué depuis en coulisses)

en était là au moment où ces lignes furent écrites. On verra peut-être cette semaine si les parties, derrière les rideaux, ont trouvé dans le labyrinthe juridico-politique une issue à ce cul-de-sac.

Mais, pour le moment, on peut constater qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les libéraux, avec le type de défense amorcé par Me Bienvenue, soient aboutis à un tel dilemme. En choisissant la voie de la plus stricte légalité, le parti au pouvoir à Québec ne pouvait que donner l'impression qu'il cherchait à couvrir un des siens derrière la lettre de la loi.

Plusieurs observateurs sont même allés jusqu'à émettre l'hypothèse que, si les ministériels avaient risqué l'odieux d'une défense aussi rigoureuse, ils pouvaient en être justifiés par la crainte que les péquistes ne sortent de leur sac, une fois cette affaire classée, d'autres cas semblables.

Une démission n'est pas exclue

Quoi qu'il en soit, il demeure très difficile de prévoir actuellement comment les libéraux, sous la direction de M. Bienvenue, reprendront la défense de leur collègue de Johnson.

Plusieurs possibilités ont été envisagées. Un député ministériel qui suit cette affaire de très près a même admis à LA PRESSE qu'il n'est pas exclu qu'on demande à M. Boutin de démissionner pour refaire face à ses électeurs. Bien sûr, cette solution, qui n'est ni retenue ni écartée, serait faite dans les formes. On dirait par exemple: nous n'avons aucun doute sur l'habilité à siéger du député de Johnson mais, puisqu'il a été attaqué sur ce plan, il préfère quitter son siège et se soumettre au jugement de ses électeurs à l'occasion d'une élection partielle.

"Mais il faudrait que le député mis en cause accepte", disait notre informateur. Il faudrait aussi, devons-nous ajouter, que Me Bienvenue ait d'abord révisé sa stratégie, lui qui a déjà déclaré solennellement que M. Boutin "ne démissionnera pas".

Quant au député mis en cause, il se refuse prudemment à tout commentaire, se contentant de dire: "Moi, j'attends ce que va décider la Commission". Il n'a pas voulu dire, à LA PRESSE qui l'interrogeait, si des membres de son parti avaient cherché à envisager avec lui la possibilité d'une démission. Tout au plus, M. Boutin a accepté de dire que, lui personnellement, n'avait pas envisagé une telle possibilité.



Le député Jean-Claude Boutin (à droite), reçoit les conseils de son avocat, Me Richard Drouin, de Québec.

en bref

Ciaccia réfléchit

QUEBEC — Le député libéral John Ciaccia est toujours en désaccord avec la demande linguistique du gouvernement Bourassa.

D'une part, il considère que le bill Cloutier est anticonstitutionnel sous plusieurs aspects. D'autre part, il estime que les amendements annoncés jeudi par le parlement du bill 22 ne protègent pas suffisamment les droits des anglophones.

Mais le député de Mont-Royal a déclaré hier, dans un entretien, qu'il n'est pas encore en mesure de dire s'il votera contre la troisième lecture de ce projet.

Il a voté contre le principe en deuxième lecture, lundi soir à l'Assemblée nationale, de même que son collègue anglophone George Springate, libéral de Sainte-Anne.

Il serait pour le moins surprenant toutefois que M. Ciaccia approuve le bill 22 dans son adoption finale, après en avoir rejeté le principe qui doit demeurer toujours le même.

Caouette attendra

OTTAWA — Aucune date n'a encore été fixée en vue d'une rencontre entre le premier ministre Trudeau et le chef du Crédit social, M. René Caouette, pour discuter du statut de ce parti dans le prochain Parlement, a déclaré hier un porte-parole du bureau du premier ministre.

Le porte-parole a précisé que la requête adressée par M. Caouette au premier ministre ne spécifiait aucun sujet précis de discussion, mais on sait que M. Trudeau a déjà fait savoir qu'il serait prêt à reconsidérer la question du statut du Crédit social aux Communes.

M. Caouette a déclaré hier, au cours d'une interview téléphonique, qu'il désirait tout simplement que son groupe parlementaire soit reconnu officiellement en dépit du fait qu'il soit à court d'un membre pour pouvoir prétendre au statut de parti officiel d'après les règles du Parlement.

Rien à faire là-bas

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures Mitchell Sharp a annoncé vendredi qu'un agent consulaire canadien était actuellement à Chypre, pour aider les Canadiens à sortir au plus tôt de cette île où l'atmosphère est à la violence.

Cet agent consulaire, normalement en fonction à Tel Aviv, prenait ses vacances à Chypre quand est survenu le coup d'Etat de ces jours derniers. Le ministre canadien des Affaires extérieures lui a aussitôt demandé de rester, afin de faciliter l'évacuation des Canadiens.

M. Sharp avait déclaré mardi soir que ceux qui n'avaient pas d'affaires pressantes à régler dans cette île devraient partir le plus tôt possible. "Cette mesure de précaution, dit un porte-parole du ministère, a été prise parce que, si la situation s'aggravait, l'aptitude du gouvernement canadien à les aider pourrait être limitée."

Il change d'idée

VICTORIA — M. James Chabot, député du Crédit social à la législature de la Colombie-Britannique, a déclaré hier qu'il ne sera pas candidat au leadership du Parti fédéral du Crédit social.

Au cours d'une entrevue, il a expliqué que sa responsabilité principale est de servir comme membre de l'Opposition officielle dans sa province. Et il a souligné que le chef du Parti créditiste fédéral devrait venir du Québec, de préférence un député aux Communes.

M. Chabot était ministre provincial du Travail dans l'ancien gouvernement du Crédit social en Colombie-Britannique. En juin dernier, certains députés fédéraux du Québec lui avaient proposé de se présenter sur la scène fédérale.

Aux médecins d'agir

QUEBEC — C'est la corporation professionnelle des médecins du Québec et non pas le ministre des Affaires sociales qui va déterminer si l'euthanasie est permise au Québec.

C'est ce qu'a clairement indiqué le ministre, M. Claude Forget, en réponse à une question du député créditiste de Rouyn-Noranda.

M. Samson avait souligné qu'une étude d'un magazine spécialisée dans les questions médicales affirmait récemment que 95 p. cent des médecins interrogés étaient en faveur de l'euthanasie. L'euthanasie consiste à priver de soins un incurable, ou même à provoquer sa mort, afin d'abrèger ses souffrances.

Le ministre Forget a d'abord félicité les médecins qui se penchent sur cette question publiquement, soulignant leur courage.

Un accord spécial

OTTAWA — Le service canadien des Postes a annoncé hier que les Nations unies se chargeront de défrayer les charges postales des lettres et cartes envoyées par les militaires canadiens faisant partie des Forces d'urgence de l'ONU au Proche-Orient, à destination du Canada.

Il s'agit d'un accord spécial entre le Canada et l'ONU.

Bourassa menace d'imposer la clôture

par Gilles GARIÉPY de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les ministériels se sont opposés, hier, à ce que le projet de loi sur la langue officielle dise explicitement que le français sera la "seule" langue officielle au Québec.

Le texte du bill 22, proposé par le gouvernement, dit bien à l'article 1 que le français sera "la langue officielle du Québec", mais l'opposition péquiste a insisté pour qu'on précise que le français sera la "seule" langue officielle.

Redondance, ont répliqué les ministres Cloutier et Hardy: l'insertion du mot "seule" ne changerait rien, car quand on dit que le français est "LA langue officielle", on exclut qu'une autre langue soit également officielle.

Pour les députés du Parti québécois, par contre, il ne s'agissait pas d'un frivole problème de vocabulaire. A leurs yeux, le texte actuel de l'article 1 est ambigu et posera des problèmes graves d'interprétation, notamment au plan constitutionnel.

En outre, si on considère que les autres articles du bill 22 accordent, selon eux, "14 droits nouveaux" à l'anglais au Québec, l'article 1 dans sa forme actuelle laissera croire que l'anglais sera au Québec une langue au moins "officieusement officielle".

Tard en soirée, les ministériels ont défait par un vote de 9 à 2 en commission parlementaire l'amendement présenté par M. Jacques-Yvan Morin pour que l'article 1 du projet de loi fasse du français la "seule" langue officielle.

Un "spectacle"

Le vote est survenu au terme de cinq heures de débats, fort substantiels dans l'ensemble, et ponctués par de nombreuses interventions d'un auditoire de quelque 125 personnes venues notamment de Montréal et Sherbrooke appuyer les députés du Parti québécois.

Le premier ministre Bourassa, qui était présent une partie de l'après-midi, s'est montré exaspéré par la stratégie utilisée par l'Opposition pour combattre son projet de loi "historique".

Pressant le Parti québécois de renoncer à son filibuster pour discuter "sérieusement", article par article,



du bill 22 et pour y apporter des amendements, M. Bourassa a accusé les députés péquistes de "faire un spectacle pour leurs troupes".

"Vous voulez qu'on impose la clôture, vous l'aurez peut-être plus tôt que prévu", a-t-il menacé.

"Vous êtes dignes des meilleurs colonels grecs", lui a répliqué le leader parlementaire Robert Burns.

"Vous allez disparaître de la carte électorale... le peuple jugera votre attitude", a prophétisé le premier ministre. "On est le premier gouvernement à avoir le courage de prendre une décision (sur le problème de la langue), et vous frappez dans le dos au lieu de nous appuyer."

Depuis 350 ans

Mise à part cette explosion du premier ministre, le débat a été remarquablement sérieux, l'amendement déposé par M. Morin ayant pour effet de plonger les députés au coeur du débat et de porter la discussion à un niveau proprement politique.

M. Jacques-Yvan Morin, lui-même constitutionnaliste réputé, a soutenu que le français est déjà langue officielle au Québec depuis 350 ans et n'a jamais cessé de l'être malgré la conquête britannique, l'Acte de Québec ayant reconnu le français en 1774.

"Dire que le français est la langue officielle au Québec, c'est comme si le premier ministre faisait une grande proclamation publique disant à l'article 1 que le Québec est en Amérique du Nord. C'est une évidence..."

"La question n'est pas de savoir si le français est au Québec la langue officielle parmi d'autres. La question est de savoir si le français est, et sera, la seule langue officielle du Québec. Et à cette question, les articles 2 et suivants (du bill 22) répondent que l'anglais possède également un statut officiel au Québec. Le projet de loi, tel qu'il est rédigé à l'heure actuelle, ne change rien à cette règle juridique du bilinguisme", a insisté M. Morin.

Après lui, les députés Lucien Lessard, Marcel Léger, Marc-André Bédard, Robert Burns et Claude Charron sont intervenus à l'appui de son amendement; M. Lessard a déposé

devant la commission le texte de la loi de 1890 qui, écartant le français du Manitoba, a fait de l'anglais la langue officielle de cette province. A l'article 1, cette loi dit que l'anglais sera "la seule" langue utilisée dans les textes du Parlement, les lois et les jugements des tribunaux...

Claude Charron

Quant au député Claude Charron, il a livré un discours extrêmement fougueux, passionné même, où il a reproché au premier ministre Bourassa de "présenter comme une conquête ce que les Anglais les plus éloignés avaient déjà accordé aux jours les plus sombres du Québec" et "d'usurper ce que des Québécois plus courageux, plus dignes et plus fiers ont déjà établi avant nous".

Il a soutenu que le vote sur l'amen-

dement visant à faire du français "la seule" langue officielle du Québec sera "le point de partage à partir duquel les véritables intentions de l'un et l'autre seront désormais claires".

Frénétiquement applaudi par l'auditoire qui manifestait malgré la règle, chaleureusement félicité par ses collègues, et au reste complètement épuisé, le jeune député s'est effondré en larmes à sa sortie du Salon rouge.

En soirée, les bancs réservés au public, à l'intérieur du Salon rouge, étaient tous occupés et une cinquantaine de personnes n'ont pu être admises, parce que le président de l'Assemblée nationale et après lui celui de la commission ont refusé d'ouvrir les galeries à l'étage supérieur, par crainte semble-t-il de nouveaux incidents. Les personnes refusées ont été conduites dans une autre salle d'où

elles pouvaient écouter la retransmission des débats.

Donnant la réplique aux interventions des députés péquistes, les ministériels ont donné involontairement une illustration éloquent de l'ambiguïté de l'article 1 de leur projet de loi.

Tandis que les ministres François Cloutier et Denis Hardy soutenaient que l'amendement visant à dire "la seule langue officielle" plutôt que "la langue officielle" était inutile et n'ajoutait absolument rien, le texte actuel suffisait pleinement à établir l'exclusivité du français comme langue officielle, le député Jacques Veilleux s'opposait, lui, au même amendement en expliquant que si on l'adoptait, il faudrait logiquement retirer du bill tous les droits qu'accordent les autres articles à la langue anglaise; dans sa version actuelle, le bill à l'article 1 établit la "priorité" du français, a-t-il dit.

La hausse des prix n'épargne aucune ville

OTTAWA (PC) — Au mois de juin, l'indice des prix à la consommation a augmenté dans toutes les agglomérations urbaines du pays, les hausses s'échelonnant de 0,8 p. cent à Winnipeg à 1,5 p. cent à Vancouver, rapporte Statistique Canada.

Bien que l'on ait observé dans la plupart des centres urbains une diminution du prix de la viande, de la volaille et des oeufs, l'indice de l'alimentation a progressé dans toutes les villes en raison d'une hausse du prix de la plupart des aliments consommés à la maison et des repas pris à l'extérieur.

L'élément habitation a augmenté également dans toutes les villes à la suite d'une hausse du coût du logement, ainsi que du prix du pétrole, des meubles, des appareils ménagers, des revêtements de sol et des fournitures de ménage.

L'indice de l'habillement a progressé dans toutes les villes à la suite notamment d'une hausse du prix des chaussures, du tissu à la verge, ainsi que des frais de blanchissage, de nettoyage à sec et de réparation des chaussures.

Autres secteurs

Les transports ont pour leur part augmenté dans toutes les villes par suite d'une hausse du prix des voitures neuves, de l'essence, de l'huile à moteur, des tarifs du stationnement de la hausse du prix des billets d'autobus interurbains.

L'indice des soins personnels et d'hygiène a progressé partout, sauf à Québec, où il est demeuré stationnaire, en raison d'une hausse du prix des produits pharmaceutiques et des produits pour les soins personnels.

L'indice des loisirs a également subi une hausse dans tous les centres urbains, en raison principalement d'une augmentation du prix des disques, des bicyclettes, du matériel de camping et des articles de sport en général. On note par ailleurs que le prix des leçons de conduite a aussi augmenté dans toutes les villes observées.

Enfin, les éléments tabacs et alcools ont progressé dans la plupart des villes, mais sont demeurés stationnaires à Vancouver et Ottawa, et ont régressé quelque peu à Saint-Jean, N.-B.

A Montréal

A Montréal, l'indice d'ensemble atteint 1,2 p. cent de mai à juin 1974, ce qui représente une variation de 11,9 p. cent de juin 1973 à juin 1974.

L'indice des aliments a augmenté de 0,7 p. cent en juin par suite de l'augmentation du prix des produits laitiers, des produits de boulangerie et de céréales, des fruits et des légumes frais, des fruits et légumes traités ainsi que des repas pris à l'extérieur, quoique la plupart des viandes, la volaille et les oeufs aient baissé.

L'indice de l'habitation a progressé de 1,7 p. cent, celui de l'habillement de 1,4 p. cent et les transports de 1,6 p. cent.

Les éléments soins personnels et hygiène ont progressé de 1,0 p. cent, les loisirs de 1,2 p. cent, et les tabacs et alcools de 0,8 p. cent,

Hardy: Hilton a obtenu un contrat avantageux...

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, était mal à l'aise hier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chambre, pour défendre le contrat intervenu le 6 février 1973 entre son ministère et Hilton Place Québec.

La raison en est fort simple. C'est son prédécesseur, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui a ratifié cette entente avantageuse à l'entreprise hôtelière.

Devant les arguments nouveaux et constants, M. Hardy déclarait: "Je dois défendre constitutionnellement le ministère, même si je n'y étais pas lorsque le contrat a été paraphé".

Ce contrat avantageux pour Hilton, M. Hardy ne l'a pas contesté.

Notons que le contrat à Hilton a été octroyé sans appel d'offres; que l'entreprise hôtelière jouit d'un droit de premier refus commercial pour toute implantation future à Place Québec, en plus de bénéficier d'un taux préférentiel au niveau de la location.

A l'Assemblée nationale hier, M. Hardy — interrogé à nouveau sur cette question par le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron — a déclaré que la proposition de Hilton était la plus avantageuse des quatre offres reçues.

Par ce bail, le gouvernement du Québec louait à Hilton un ensemble de trois maisons historiques, à la Place Royale, dans le Vieux Québec. Deux offres qui n'étaient pas complètes ou irrégulières ont été refusées.

Pas de cidre québécois en Ontario mais des vins ontariens au Québec

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec ne prendra pas nécessairement des mesures de représailles contre les vins ontariens parce que l'Ontario refuse d'acheter le cidre québécois.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, en réponse à une question du chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Garneau a laissé entendre que des mesures de représailles contre les vins de l'Ontario pourraient déclencher un boycottage contre des distilleries québécoises qui écoulent déjà une importante partie de leur stock sur le marché ontarien.

"Il ne faudrait pas, pour gagner un morceau de quelques pieds, perdre ce que nous avons sur d'autres aspects", a commenté M. Garneau.

Lettre

Le ministre des Finances a par ailleurs indiqué que son collègue de l'in-

dustrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, avait néanmoins rédigé une lettre qu'il se proposait de faire parvenir à son collègue de l'Ontario.

Dans cette lettre, M. Saint-Pierre souligne que le Québec représente pour les producteurs de vin de l'Ontario un marché fort intéressant. Il rappelle que depuis 1971 sont apparus au Québec des producteurs de vins et de cidre et que ces derniers sont intéressés à avoir accès au marché ontarien de la même façon que le Québec a été ouvert aux vins de l'Ontario.

Enfin, M. Garneau a rappelé que dans les échanges Ontario-Québec au sujet des boissons alcooliques, en termes de dollars, le Québec n'était pas aussi défavorisé qu'on voulait le laisser croire. "Ce que je veux souligner, c'est qu'on ne peut pas poser de gestes trop draconiens dans ce secteur parce que cela pourrait avoir des effets dans d'autres secteurs où nous sommes avantagés, en particulier celui des distilleries qui sont au Québec", a conclu le ministre Garneau.

SONDAGE GALLUP tous droits réservés

Les hommes ont changé d'opinion le 8 juillet

Si l'électorat féminin a sensiblement gardé les mêmes positions qu'en 1972, les hommes par contre ont changé considérablement d'opinion, lors des récentes élections fédérales.

Si les électeurs mâles avaient partagé leurs votes presque également entre les libéraux (34%) et les conservateurs (35%) à l'automne de 1972, le 8 juillet dernier toutefois, 43% d'entre eux ont favorisé les libéraux contre 34% les conservateurs. La majorité des gains libéraux s'est faite aux dépens du Nouveau parti démocratique, du Crédit social et des autres partis qui ont perdu une partie importante de leurs appuis.

Chez les femmes, 42% avaient voté pour les libéraux en 1972, contre 43% lors de la récente élection.

Le parti du Premier ministre Trudeau a également ramassé un nombre impressionnant de votes dans les petites municipalités, ainsi que chez les fermiers et le milieu rural. Le 8 juillet dernier, les libéraux et les conservateurs se sont partagés un nombre égal de voix, chacun obtenant 39%.

Dans les grandes agglomérations, les libéraux ont augmenté de quatre pour cent pour atteindre 46% cette fois-ci. Quant au vote conservateur, il fut à peu près identique à celui de 1972 (31%), alors qu'ils ont obtenu 32%. Les gains enregistrés par les libéraux l'ont été exclusivement aux dépens du NPD qui est passé de 22% (1972) à 16% (1974).

L'enquête a été faite à domicile auprès de 1,374 électeurs, les 2 et 3 juillet derniers. La marge d'erreur dans un tel cas s'établit à quatre pour cent 19 fois sur 20.

La question demandée était la suivante: "Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, au candidat de quel parti accorderiez-vous votre appui?"

		Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres
HOMMES	1974	43%	34%	16%	7%
	1972	34	35	21	10
	1968	45	31	19	5
FEMMES	1974	42	37	15	5
	1972	42	35	15	8
	1968	48	30	15	7
VILLES (plus de 100,000)	1974	46	32	16	6
	1972	42	31	22	5
	1968	52	23	21	4
VILLAGES (moins de 10,000)	1974	39	39	16	6
	1972	31	42	14	13
	1968	41	36	16	7

Le marasme du marché des obligations risque de coûter cher aux Québécois

par Denis GIROUX

L'ÉTAT PITOYABLE du marché des obligations dans le monde pourrait coûter cher aux Québécois. La preuve en a été faite pas plus tard que mercredi soir dernier alors que l'Hydro-Québec a négocié un emprunt de \$150 millions en obligations aux États-Unis. L'Hydro a dû payer le taux record, pour elle, de 10,70 pour cent, ce qui veut dire que chaque année, l'Hydro payera plus de \$16 millions en intérêts sur ce seul emprunt d'une durée de 25 ans.

Or l'Hydro a annoncé il y a quelques semaines, lors des travaux de la Commission parlementaire qui examinait le développement de la Baie James, qu'elle allait devoir emprunter plus de \$5 milliards d'ici 1978 et \$12 milliards au moins d'ici 1983.

Le budget total de la province de Québec sera de \$6,5 milliards en 1974-75, et elle aussi prévoit emprunter \$510 millions en obligations.

L'Hydro-Québec ne se raconte pas de blagues et n'essaie pas d'en raconter non plus aux Québécois.

A preuve, lors de la même Commission parlementaire où l'Hydro a annoncé qu'elle allait devoir emprunter des milliards de dollars pour financer la construction des installations requises pour produire l'électricité dont le Québec a besoin (et le développement de la Baie James en particulier), le président de l'Hydro, Roland Giroux, avertissait le gouvernement qu'une hausse des tarifs de 10 p. cent serait nécessaire chaque année pendant au moins les cinq années à venir.

Hausses des tarifs

En d'autres termes, un compte de \$20 aujourd'hui en coûterait \$32,20 dans cinq ans, et ce, pour la même quantité d'électricité.

Une des raisons évoquées par Giroux était précisément la nécessité pour l'Hydro de réaliser suffisamment de bénéfices pour couvrir le paiement des intérêts sur les obligations que l'Hydro devra émettre en montants de plus en plus enor-

mes et à des taux plus élevés que jamais.

En termes pratiques, l'an dernier, l'Hydro, dont la dette à long terme s'élevait alors à \$3,5 milliards, a dû payer près de \$225 millions en intérêts sur ses obligations.

En revanche, son revenu net avant intérêt était de \$311,8 millions, soit un rapport revenu net/intérêts à payer de l'ordre de 1,35.

C'est ce taux que les gens des milieux financiers appellent "le taux de couverture des intérêts" et que Roland Giroux évoquait.

Il est vital pour quiconque veut emprunter sur les marchés financiers de maintenir une couverture suffisante, sinon, personne ne voudra prendre le risque de lui prêter, ou on lui imposera des conditions d'emprunts exorbitantes.

Dans le cas de l'Hydro, tout comme d'autres organismes similaires ici et aux États-Unis, un taux de couverture de l'ordre de 1,25 à 1,35 est nécessaire.

L'an dernier, le paiement d'intérêts de près de \$225 millions sur la dette de plus de \$3,5 milliards représentait un taux moyen d'intérêt approximatif de 7,8 p. cent.

Mais depuis quelques mois, de tels taux n'existent plus. Ils sont beaucoup plus élevés, à preuve le taux de 10,70 de cette semaine.

Entre 7,8 et 10,70, il y a une différence de l'ordre de 35 p. cent. Lorsqu'on parle de millions, cela fait de l'argent.

Des milliards

Et bientôt, dans trois ans, on va parler de milliards de dollars.

Ce qui n'arrange rien, c'est que d'anciens emprunts de l'Hydro arrivent à échéance maintenant. Et ils avaient été effectués à des taux de trois à cinq p. cent.

Il faut les remplacer par d'autres qui coûtent le double ou même le triple, dans certains cas.

La même chose vaut pour les emprunts de la province et des municipalités québécoises.

Si l'Hydro hausse ses tarifs pour

s'en sortir, le gouvernement lui, pourrait devoir hausser les taxes, et les municipalités augmenter la valeur d'évaluation des propriétés ou les taux d'imposition foncière. Les compagnies privées, elles, n'ont qu'à hausser leurs prix.

En fin de compte, ce sont les Québécois qui paient la note.

Le tableau ci-contre, bien que ne valant que pour l'Hydro qui a dévoilé son programme d'emprunts pour les cinq prochaines années, donne une idée des sommes que l'Hydro devra réaliser en bénéfices pour "couvrir" les paiements d'intérêts.

Les Québécois se souviendront qu'en 1971, le même Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec avait déclaré que pour se financer, l'Hydro aurait besoin d'une hausse annuelle de ses tarifs d'au moins quatre p. cent par année en moyenne pour les dix années à venir.

Il y a moins d'un mois, ce taux était passé à 10 p. cent pour les cinq prochaines années.

A quoi doit-on s'attendre pour 1977 ?

L'inflation

Répétons que l'Hydro n'est qu'un exemple et que tous les emprunteurs obligataires, que ce soit les gouvernements municipaux ou provinciaux, ou les compagnies, sont pris dans la même situation et devront refléter ces coûts plus élevés à leurs clients.

La grande cause de ces problèmes, c'est d'abord l'inflation.

Si le marché des obligations s'effondre, c'est-à-dire si le prix des obligations baisse et si les taux d'intérêts que doivent payer les emprunteurs atteignent des sommets inouïs, c'est à cause de l'inflation qui, de fait, annule tout profit pour celui qui prête.

Les institutions financières peuvent obtenir du 10,5 et 11 p. cent dans des dépôts à terme et davantage dans le secteur hypothécaire.

Aussi les institutions financières ne sont-elles guère intéressées à "geler" leurs fonds à des taux d'intérêts fixes pour vingt ans quand elles ignorent si l'inflation ne fera pas monter encore davantage les taux d'intérêts.

L'Hydro-Québec, dans son évaluation des coûts de la Baie James, travaille sur la base de trois hypothèses: inflation de 4 p. cent et taux d'intérêts de 8,5 p. cent, ou inflation de 5,5 p. cent et taux d'intérêts de 9,5 p. cent et enfin inflation de 7 p. cent et des taux d'intérêts de 10 p. cent.

Cela est révélateur. Et chaque variation de 1 p. cent dans l'inflation, fait varier les coûts du projet de \$600 millions, a dit Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James.

Les Québécois ont donc tout intérêt — sans faire de mauvais jeux de mots — à surveiller ce qui arrive aux marchés des obligations et aux taux que l'Hydro-Québec, le gouvernement du Québec ou leur municipalité ou même certaines compagnies paient sur leurs emprunts.

Quand on parle d'emprunts de \$1 milliard par année, un pour cent veut dire \$10 millions, mais pendant vingt ans, cela représente \$200 millions.

Les secteurs d'activité des diplômés

Années d'obtention du diplôme	Emploi actuel		Emploi précédent	
	1965-1969 p.c.	1970-1973 p.c.	1965-1969 p.c.	1970-1973 p.c.
SECTEUR				
Privé	12,7	17,5	22,5	15,8
A son compte	1,3	2,1	0,6	2,0
Public	85,9	80,3	76,9	82,2
Secteur secondaire				
— Industrie manufacturière	1,5	3,3	1,6	2,1
Secteur tertiaire				
provinciale, fédérale)				
— fonction publique (municipale,	13,0	20,1	8,9	19,4
— santé, (hôpitaux, cliniques, institutions)	10,3	15,2	8,5	18,9
— enseignement (pré-scolaire, élémentaire, secondaire, collégial, universitaire)	66,5	46,6	70,8	42,0
— professions libérales (droit, finances, tourisme)	5,1	12,0	5,2	13,1
— Clergé	1,7	1,0	3,0	1,6
Secteur quaternaire				
— consultants, organismes de recherche	1,9	1,8	2,0	2,9
NOMBRE DE DIPLOMES	528	780	354	246

Source: Université de Montréal: Centre de recherches en développement économique (CRDE).

La rareté de nos universitaires dans le secteur privé favorise la langue anglaise

par Jean POULAIN

LES DIPLOMES universitaires francophones du Québec boudent l'industrie privée au profit du secteur public et gouvernemental, différant en cela des autres provinces où le secteur privé (industrie manufacturière, transport, communications, finances), absorbe les diplômés dans une proportion significative.

Selon des chercheurs, dans les conditions normales d'une économie développée, la répartition de la main-d'œuvre hautement qualifiée devrait être plus proportionnée: un tiers des diplômés s'intégreraient au secteur privé et deux-tiers au secteur public et aux services.

Une étude que vient de publier le centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal (CRDE) montre que cette proportion n'atteint même pas la moitié pour les diplômés de cette institution.

L'avancement aux diplômés

Le tableau ci-contre montre que l'industrie manufacturière, c'est-à-dire celle de la production de biens, attire moins de quatre diplômés francophones sur cent. L'on constate même qu'en ce qui concerne les étudiants sortis dans les années 1965 à 1969 il y a plus de candidats intéressés aux activités religieuses qu'industrielles (1,70 p.c. contre 1,50 p.c.).

Cette désaffection volontaire a d'importantes répercussions tant au niveau économique qu'à celui de la langue de travail.

Comme la forte concurrence que leur livre les universitaires francophones poussent leurs homologues anglophones, indépendamment de leur goût des affaires, vers le secteur privé et que le handicap de la langue, surtout au niveau écrit les écarte du domaine public provincial, il en résulte une sorte de partage des activités: les anglophones dominent le secteur privé, les francophones le secteur public.

Mais comme les universités sont les pépinières des futurs dirigeants du monde de demain cette séparation amène des inconvénients majeurs dont les Canadiens français sont les premiers victimes.

En effet, comme le secteur privé offre des possibilités d'emploi très vastes et que la population francophone est quatre fois supérieure à l'autre, de nombreux jeunes de langue française, ne disposant pas de bagage universitaire sont dans l'obligation de s'enrôler dans le secteur industriel et commercial.

Ne possédant pas de parchemin universitaire il leur est impossible d'espérer atteindre les sommets dans la hiérarchie qui de ce fait devient l'apanage des plus compétents c'est-à-dire les universitaires, mais qui se trouvent être en majorité de langue anglaise.

Peu des nôtres dans les grandes entreprises

Cette situation, délibérément voulue par les jeunes francophones

dans le choix de leurs études fait naître deux conséquences: la première est au niveau de la langue de travail.

Certains groupements de notre communauté ont fait valoir récemment que pour que le français soit la langue de travail dans les entreprises il fallait que des francophones participent en plus grand nombre à la haute direction. Or il paraît difficile de tenir compte de cette suggestion quand l'on constate que plus de 50 p.c. de nos finissants universitaires optent par exemple pour l'enseignement (voir tableau) ou pour la fonction publique (13 à 20 p.c.).

De plus, les immigrants, qui ne peuvent souvent entrer dans le secteur public par suite de diverses exigences (naturalisation, diplômes non reconnus, etc.) se dirigent dans un secteur où ils se rendent rapidement compte que pour réussir il faut une éducation en anglais.

L'on comprend mieux de la sorte pourquoi 90 pour cent d'entre eux veulent diriger leurs enfants vers les écoles anglaises, décision pour laquelle nos jeunes diplômés francophones supportent une forte responsabilité.

L'étude du CRDE de l'Université de Montréal montre dans un sondage effectué auprès de 1306 diplômés de cette institution que 83,2 p.c. des hommes et 86,2 p.c. des femmes travaillent uniquement en français, 4,2 et 4,1 p.c. uniquement en anglais et 12,6 p.c. et 9,7 p.c. sont dans un milieu de travail essentiellement bilingue. Encore faut-il ajouter que le sondage regroupe 3,4 p.c. des hommes et 3,2 p.c. des femmes dont le lieu de travail est situé dans une autre province ou à l'étranger.

Ces chiffres permettent de se rendre compte que très peu de nos diplômés universitaires sont au service des grandes entreprises nationales.

Le financement des études

Il est cependant significatif que ce soit des francophones dont le degré d'instruction est moins élevé qui n'hésitent pas à se lancer dans un travail où ils ne pourront pas toujours se servir de leur langue maternelle, alors que ceux plus à même de se défendre par leur culture plus vaste se tournent ailleurs.

Un autre phénomène qui vient corroborer cette mentalité est celui du peu d'importance relative des salaires, qui ne tiennent que le

quatrième rang dans les mobiles des étudiants.

L'étude du CRDE souligne que dans la recherche d'une amélioration, "un travail plus intéressant" est noté comme raison principale de changement (38,5 p.c. des répondants). Viennent ensuite "une promotion" (14,2 p.c.), "retour aux études" (10,2 p.c.) et "meilleur salaire" (8,6 p.c.).

D'ailleurs les critères d'embauche, tels que les relève l'étude, montrent que, selon les intérêts, la compétence (9,7 p.c.) est moins importante que la détention d'un grade universitaire approprié (23,6 p.c.), l'expérience (17,7 p.c.) et la spécialisation (16,7 p.c.).

D'autre part le milieu familial ne semble pas jouer un rôle sur l'orientation des futurs diplômés, le tableau annexé, indiquant la profession du père, montre une gamme très "démocratique" de milieux sociaux.

Cet aspect trouve son explication en partie du fait que le financement des études tel qu'il ressort du questionnaire indique une participation financière assez modeste des parents, participation qui décroît sensiblement au fur et à mesure des diplômes obtenus: baccalauréat, licence, maîtrise et doctorat.

Une situation généralisée

Le propre travail de l'étudiant (en été et/ou pendant la scolarité) joue pour 35,4 p.c., suivi par les bourses (22,1 p.c.), les emprunts (19,3 p.c.).

L'aide des parents vient ensuite avec 18,2 p.c. pour le 1er diplôme (baccalauréat), baisse à 10,4 p.c. pour la licence 4,3 p.c. pour la maîtrise et 1,3 p.c. pour le doctorat. Ces données sont valables pour les étudiants: pour les étudiantes la part des parents est plus élevée de quelques points de pourcentage.

L'étude du CRDE, intitulée "Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail" est la première du genre au Québec et s'adressait à 5,490 sortants dont 4,400 diplômés et 1,090 étudiants inscrits en rédaction de thèse. 32,2 p.c. ou 1,703 candidats ont répondu au questionnaire.

D'après l'équipe qui a élaboré cette étude, certains des aspects, bien que couvrant seulement des étudiants de l'Université de Montréal, peuvent être généralisés aux diplômés des autres universités de la province.

PROFESSION DU PERE

Années d'obtention du diplôme	1965-1969		1970-1973	
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Profession libérale	13,9	14,5		
Administrateur	10,6	14,5		
Fonctionnaire	21,1	22,9		
— spécialisé	14,4	14,7		
Ouvrier	30,9	6,9	30,0	7,7
— semi-spécialisé	9,6	7,6		
— non spécialisé	9,4	7,8		
Commerçant	9,3	5,3		
Agriculteur	4,8	5,0		
Autre	4,8	5,0		
TOTAL DES DIPLOMES	648	1058		

Source: CRDE - Université de Montréal.

"Accord complet" franco-britannique sur le Concorde

PARIS (UPI) — A l'issue de l'entretien qu'il a eu hier au palais de l'Élysée avec le président Valéry Giscard d'Estaing — tout d'abord en tête-à-tête avec le chef de l'Etat français, puis ensuite en présence du premier ministre français, M. Jacques Chirac, et des ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Jean Sauvagnargues et James Callaghan — le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a annoncé qu'un "accord complet" avait été réalisé avec M. Giscard d'Estaing au sujet de l'avenir de "Concorde".

Les détails de l'accord intervenu, a précisé le premier ministre britannique, seront rendus publics dans la suite de la journée.

M. Harold Wilson, après son entretien avec M. Giscard d'Estaing, a été accompagné par ce dernier jusque

sur le perron de l'Élysée, où les deux hommes d'Etat se sont longuement serrés la main. Le premier ministre britannique, à qui la Garde républicaine avait rendu les honneurs, a notamment déclaré:

"Le président Giscard d'Estaing et moi-même avons eu un entretien qui s'est prolongé pendant 75 à 80 minutes et au cours duquel nous avons discuté un grand nombre de problèmes bilatéraux, de problèmes européens et de problèmes mondiaux. Je me félicite du caractère constructif et de la très grande bonne volonté qui ont présidé à cet entretien".

"Les discussions ont été entièrement amicales et placées sous le signe d'une confiance totale".

Après avoir parlé de l'accord "complet" réalisé sur l'avenir du "Concorde", M. Harold Wilson a poursuivi: "Nous sommes tombés aussi d'accord

sur le problème très difficile des recherches et de l'exploitation des ressources de pétrole, que nous croyons être extrêmement riches qui se trouvent dans une large zone au large de l'île d'Ouessant et des îles Scilly".

"Depuis un certain temps il y avait eu un désaccord entre nos deux pays sur la délimitation de la ligne de démarcation de leurs zones respectives. Nous nous sommes mis d'accord sur l'arbitrage impartial de personnalités internationales et nous espérons que des progrès dans l'exploitation des ressources pétrolières de cette région pourront se développer dès le moment où l'arbitrage sera rendu".

"Nous avons également évoqué un certain nombre de problèmes: celui du tunnel sous La Manche, et aussi les problèmes se rapportant à la Communauté économique européenne, problèmes qui ont été également discutés

separément par les ministres des Affaires étrangères. Il n'y a rien à ce sujet que je puisse ajouter".

Le premier ministre a refusé par la suite de répondre aux questions qui lui étaient posées par les journalistes mais il a ajouté:

"Différents autres problèmes dont celui de l'énergie, les problèmes monétaires y compris le problème du recyclage des capitaux pétroliers, ont été également abordés et ces discussions ont été extrêmement fructueuses".

On devait apprendre par ailleurs que le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues et le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan ont discuté dans le détail de leur côté du problème de Chypre.

(Un porte-parole français devait par

la suite apporter les précisions suivantes au sujet des résultats des entretiens du premier ministre britannique et du chef de l'Etat français:

— En ce qui concerne le "Concorde": les deux hommes d'Etat se sont mis d'accord sur la construction de 16 exemplaires de l'avion supersonique franco-britannique, 16 exemplaires qui étaient prévus par les accords conclus précédemment. Il s'agit là, a dit le porte-parole, d'un compromis entre ce que désirait la France — qui aurait voulu que l'on prenne d'ores et déjà la décision de construire 19 exemplaires — et ce que désirait la Grande-Bretagne qui aurait voulu que l'on interrompe la fabrication du supersonique le plus tôt possible et en tout cas que l'on construise moins de 16 exemplaires.

— En ce qui concerne les recher-

ches pétrolières au large de l'île d'Ouessant et des îles Scilly: M. Harold Wilson, a déclaré le porte-parole français, a accepté la formule proposée par la France, à savoir la nomination d'un commun accord d'un certain nombre d'arbitres internationaux qui devront rendre leur sentence sur la délimitation des zones françaises et britanniques avant la fin de l'année.

— En ce qui concerne les problèmes de l'Europe: M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré le porte-parole, a dit qu'à son point de vue il était désirable de prendre pendant que la France assume la présidence du Conseil ministériel de la Communauté économique européenne, des initiatives visant à accélérer la construction européenne, initiatives qui seraient compatibles avec la solution des problèmes auxquels la Grande-Bretagne doit actuellement faire face.

NEW YORK PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Net'. Lists various stocks like Abbot Lab, ACI, and Alcan.

Dow Jones de clôture 787,94 1,25

Table of stock market data for Dow Jones, listing various stocks and their performance.

IRA YOUNG & ASSOCIATES LTD.

Text describing the services of Ira Young & Associates Ltd., including their role in corporate governance and financial management.

Text mentioning Vincent Cosentino, ASPD, CSM, and his role in the firm's operations.

Text describing the firm's services, including financial planning and corporate strategy, and listing key personnel like K.W. Kernaghan.

Text mentioning the firm's address and contact information.

les obligations PAR L'IDA ET RICHARDSON SECURITIES

Table of bond market data, categorized by 'GOUVERNEMENT DU CANADA' and 'SERVICES PUBLICS'. Lists various government and public service bonds.

VANCOUVER PAR LA PRESSE CANADIENNE

Text providing a total sales figure for Vancouver: 'Total des ventes: 11,080,000.'

AMERICAIN PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for American stocks, listing various companies and their performance.

les devises PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Table of exchange rates for various currencies, including the US Dollar, Swiss Franc, and others.

le dollar

Text discussing the value of the US dollar and its impact on the Canadian market.

l'argent

Text discussing the value of silver and its market performance.

fruits/légumes

Text providing prices for various fruits and vegetables, such as apples, oranges, and beans.

À VENDRE TAVERNE & CLUB DE NUIT

Text advertising a restaurant and nightclub for sale, highlighting its location and potential.

noranda AVIS DE DIVIDENDE

Text regarding a dividend payment from Noranda, including details on the amount and distribution date.

dividendes

Table of dividend payments for various companies, listing the company name and the dividend amount.

la Bourse en bref

Text providing a brief overview of the stock market's performance.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their performance.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their performance.

les grains (WINNIPEG)

Table of grain market data for Winnipeg, listing various types of grain and their prices.

MARCHÉ DE WINNIPEG

Table of market data for Winnipeg, including various commodities and their prices.

les bestiaux

Table of livestock market data, listing prices for various types of livestock.

titres au comptoir

Table of securities traded on the exchange, listing various stocks and their prices.

REPUBLICQUE D'HAÏTI AVIS OFFICIEL

Official notice from the Republic of Haiti regarding the issuance of new banknotes and the collection of old ones.

fonds mutuels PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance.

les obligations

Table of bond market data, listing various bonds and their performance.

dividendes

Table of dividend payments for various companies.

la Bourse en bref

Text providing a brief overview of the stock market's performance.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto.

les grains (WINNIPEG)

Table of grain market data for Winnipeg.

MARCHÉ DE WINNIPEG

Table of market data for Winnipeg.

les bestiaux

Table of livestock market data.

titres au comptoir

Table of securities traded on the exchange.

les obligations

Table of bond market data.

dividendes

Table of dividend payments.

la Bourse en bref

Text providing a brief overview of the stock market's performance.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto.

les grains (WINNIPEG)

Table of grain market data for Winnipeg.

MARCHÉ DE WINNIPEG

Table of market data for Winnipeg.

les bestiaux

Table of livestock market data.

titres au comptoir

Table of securities traded on the exchange.

REPUBLICQUE D'HAÏTI AVIS OFFICIEL

Official notice from the Republic of Haiti regarding the issuance of new banknotes and the collection of old ones.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Montreal, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var., and Haut Bas for various companies like A-B, C-D, E-K, L-N, O-S, and T-Z.

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table with companies like L-N, O-S, and T-Z.

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table of market indices for Montreal, including Ind., S. pub., Banques, Comp., Pap., and Var. 19. juil.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of market indices for Toronto, including Ind., Aur., Met., and Var. 19. juil.

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces notes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier. La deuxième colonne se réfère au nombre de actions transigées (ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix disponible de la séance au changement de rapport par rapport au niveau de fermeture de la veille. Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus importantes compagnies (équivalent à 12.5 cents, par exemple) et en cents pour les petites compagnies.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Toronto, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var., and Haut Bas for various companies like A-B, C-D, E-K, L-N, O-S, and T-Z.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like L-N, O-S, and T-Z.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table with companies like T-Z and others.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DE PROJETS DE CONSTRUCTION

LE POSTE :
S'occuper de la coordination technique des projets de construction et agir comme représentant des propriétaires. Le poste est permanent avec lieu de travail à Montréal.

LE CANDIDAT :
Possède une bonne expérience générale de la construction avec compétence acquise au niveau de la coordination technique des projets. A l'habitude des négociations entre architecte, ingénieur, entrepreneur et promoteur. Doit démontrer un bon sens de l'organisation et la capacité de contrôler plusieurs projets à la fois.

- Il est bilingue et capable de rédiger en français/anglais.
- Il a complété des études universitaires de préférence mais une expérience jugée équivalente peut être valable.
- Il est âgé de 35 à 45 ans.
- Il est prêt à voyager à l'occasion.

Nous offrons des bénéfices sociaux intéressants et le salaire sera discuté en fonction de l'expérience et des qualifications.

Faites parvenir votre curriculum vitae immédiatement. Bien vouloir détailler votre expérience et stipuler dans quelle échelle se situe votre salaire.

CASE 14746 LA PRESSE

Montreal H2Y 1K9



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sciences de l'éducation

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke requiert les services de professeurs dans les domaines suivants:

- orthopédagogie**
avec spécialisation en orthodidactique de la lecture, orthographe, écriture;
- psychologie**
avec spécialisation en psychologie de l'apprentissage;
- pedagogie**
avec spécialisation en technologie éducative, pédagogie audiovisuelle, enseignement systématique, programme;
- relations industrielles**
avec spécialisation dans les problèmes de marché du travail;
- psycho-éducation**
avec spécialisation en pathologie et études des cas.

Tâches : enseignement, recherche et supervision dans les programmes des 1er et 2e cycles.

Qualifications : posséder au moins une maîtrise ou, de préférence, un doctorat; minimum de deux années d'expérience dans l'enseignement.

Traitement : à déterminer selon les normes en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 août à :

M. René Hivon, vice-doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (C.S.S.M.M.)

EST À LA RECHERCHE

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

POSTE :
RESPONSABLE
DES SERVICES REGIONAUX

FONCTIONS :

- Il dirige, coordonne et contrôle avec la collaboration des directeurs des services régionaux toutes les activités de production des services suivants:
 - Migrants et immigrants
 - Délinquants adultes
 - Services sociaux scolaires
 - Alcoolisme
 - Troisième âge
 - Parents non mariés
 - Consultation matrimoniale
- Assure la complémentarité entre les services régionaux et les services distribués dans les succursales.

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire en sciences humaines
- Expérience pertinente dans une fonction connexe
- Expérience de gestion

POSTE :
RESPONSABLE
DE L'EQUIPE
DES ANALYSTES

FONCTIONS :

- Avec les membres de l'équipe, il participe à l'élaboration, à la formulation aux recommandations et à la diffusion d'un plan d'organisation permettant au C.S.S.M.M. d'atteindre ses objectifs; il agit comme conseiller auprès de la direction générale et gestionnaires à tous les niveaux afin d'améliorer l'organisation du C.S.S.M.M. et, de façon générale, son administration.

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire (niveau maîtrise) en sciences administratives
- Expérience pratique de consultation ou avoir assumé des fonctions permettant d'avoir une vue d'ensemble des problèmes d'une organisation
- Aptitude de gestion

POSTE :
ANALYSTE

FONCTIONS :

- Participe à des études ou analyses de l'organisation des systèmes et méthodes
- Assume à l'occasion la responsabilité d'un projet
- Recommande les développements ou changements à entreprendre dans l'organisation

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire en sciences administratives (concentration en systèmes et méthodes)
- Expérience pertinente dans un domaine connexe

PERSONNEL DE CADRE

FONCTIONS :

- Assumer la responsabilité de l'aide à la qualité des Services accordés à la clientèle
- Assurer la planification, la coordination et la supervision des activités professionnelles d'un groupe de praticiens

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire terminal dans les disciplines suivantes:
 - PSYCHOLOGIE
 - CRIMINOLOGIE
 - PSYCHO-ÉDUCATION
 - SERVICE SOCIAL
- Expérience pertinente

POSTES :
PSYCHOLOGUES
GERONTOLOGUES
TRAVAILLEURS SOCIAUX
PROFESSIONNELS

FONCTIONS :

- Agir comme praticien en intervention personnelle ou de groupe au niveau de l'enfant, de la famille, du foyer nourricier et des ressources du milieu

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire terminal
- Expérience pertinente

RÉMUNÉRATION :

Selon les qualifications et l'expérience

**UN NOMBRE IMPORTANT DE
TECHNICIENS EN
ASSISTANCE SOCIALE**

FONCTIONS :

- Interventions sociales au niveau de la protection judiciaire, de la tutelle sociale et des ressources à l'enfance

EXIGENCES :

- Cours terminal en techniques d'assistance sociale dans un domaine connexe
- Intérêt marqué pour le domaine de l'enfance

SERVICE TROISIÈME ÂGE

POSTES :
PSYCHOLOGUES
GERONTOLOGUES
TRAVAILLEURS SOCIAUX
PROFESSIONNELS

FONCTIONS :

- Orienter et évaluer les demandes de service et effectuer le traitement psycho-social
- Participer aux comités d'admission et collaborer à la coordination et à la planification des ressources selon les secteurs géographiques de travail

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire terminal
- Expérience pertinente

RÉMUNÉRATION :

Selon les qualifications et l'expérience

**TECHNICIENS EN
ASSISTANCE SOCIALE**

FONCTIONS :

- Évaluer et orienter les demandes de service et effectuer la relance pour les personnes en centre d'accueil
- Participer aux comités d'admission et collaborer à la coordination des ressources selon les secteurs

EXIGENCES :

- Cours terminal en techniques d'assistance sociale et/ou expérience pertinente dans un domaine connexe
- Intérêt marqué pour le domaine du troisième âge

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

a/s de Mlle GERTRUDE TROTTIER
C.S.S.M.M.
800, boul. de Maisonneuve
10e étage
Montreal, Québec
H2L 4M7

Les candidats qualifiés sont invités à faire parvenir leur offre de service et leur curriculum vitae à :

SINTEC recherche, pour ses modules de Planification et de Contrôle de projets ainsi que de Gerance de projets de construction, le personnel suivant:

(1) Dessinateur intermédiaire

Il devra posséder une expérience variée de 3 à 4 années et sera habitué à la terminologie et aux techniques de la construction. Il sera enfin habile dans le lettrage de C.P.M.

(1) Dessinateur intermédiaire

Il aura acquis une expérience de 3 années dans un bureau d'ingénieurs-conseils en dessin d'électricité (ventilation) et en mécanique de bâtiments. En tant que technicien, il devra faire de la surveillance de construction.

(1) Dessinateur intermédiaire

Sa formation technique en génie civil lui aura permis d'acquies une expérience de 3 ans dans les dessins de bâtiments (structure ou mécanique).

SALAIRE DU DEBUT : à discuter, selon l'expérience et les qualifications des candidats.

Prière de bien vouloir envoyer un curriculum vitae à l'attention de Robert Scott

**La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.**
2020 rue University
Montreal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148. Câble: SINTEC

Une importante société de conseil
et de gestion de projets,
SINTEC, recherche (1)

INGÉNIEUR RESPONSABLE SECTION C.P.M.

FONCTIONS :

- Diriger et conseiller les analystes.
- Développer le système C.P.M.
- Connaître les nouvelles méthodes de C.P.M. et les adapter.
- Former les analystes aux nouvelles méthodes de C.P.M.
- Voir à l'exécution des travaux.
- S'assurer que le travail des analystes respecte les standards de qualité ainsi que les échéances fixes.
- Entretenir les bonnes relations entre la compagnie et les clients, et s'assurer que ceux-ci sont satisfaits du travail accompli.

QUALITÉS REQUISES

- Ingénieur possédant une solide expérience en construction et en bâtiments.
- Connaissance de l'informatique et des systèmes C.P.M.
- Les candidats ayant une formation pluridisciplinaire recevront une attention particulière.
- La connaissance du français est indispensable.

Salaire: entre \$18,000 et \$25,000
Prière de bien vouloir envoyer un curriculum vitae à l'attention de Robert Scott.

**La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.**
2020 rue University
Montreal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148. Câble: SINTEC



L'UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche d'un

AGENT DE PERSONNEL (Dotation Cadres)

L'agent de personnel effectue, sous l'autorité de son supérieur, le recrutement, la sélection et le placement du personnel de cadre pour l'Union Régionale et ses Caisses Populaires affiliées; il recommande aux gestionnaires les personnes qui répondent le mieux aux exigences; il conseille le supérieur sur l'intégration de l'employé à sa fonction; il conseille le supérieur à l'amélioration des systèmes de dotation du personnel.

LES EXIGENCES :

- Diplôme d'études universitaires en Sciences Humaines (administration du personnel, psychologie industrielle, orientation professionnelle).
- Un (1) an d'expérience pertinente au poste.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance.
- Excellents avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au Service du Personnel de l'Union Régionale de Montréal, au 8175 boul. St-Laurent, Montréal H2P2M2, avant le 6 août 1974.

OPÉRATEURS ET DESSINATEUR EN PHOTOGRAMMÉTRIE

Firme de consultants située à Laval requiert les services suivants pour son département de photogrammétrie et géodésie.

UN TRACEUR SUR COUCHE (SCRIBER)

Expérience minimum de 2 ans dans le domaine.

DEUX OPÉRATEURS EN PHOTOGRAMMÉTRIE

Expérience requise de 3 à 5 ans (A-7, A-8, A-10, B-8 ou Topocart).

Salaire selon expérience et qualifications. Excellents avantages sociaux. Perspectives d'avenir très intéressantes. S'adresser à : Suzanne Bougie-Lauzon
384-1260

GENDRON LEFEBVRE INC.
Consultants
1, Place Laval, suite 200
Laval H7N 1A1



Gaz Métropolitain, inc.

CONTREMAÎTRE GÉNÉRAL

ENTRETIEN DES VÉHICULES

LE TRAVAIL :

Sous la responsabilité du surintendant, il verra à maintenir en bonne condition les véhicules de la compagnie en planifiant leur entretien et surveillant les réparations.

LES EXIGENCES :

- Bonne connaissance de l'entretien de tous les types de véhicules et de l'administration d'une flotte de véhicules;
- Doit être bilingue;
- Doit posséder une expérience de 5 ans connexe à l'emploi;
- Doit avoir le potentiel requis pour accéder à un poste supérieur dans un avenir rapproché.

LE SALAIRE :

Suivant les qualifications du candidat, en plus de genres de bénéfices marginaux.

Si vous possédez la formation demandée veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à :

Service du Personnel
1717, rue du Havre
Montreal H2K 2X3
— a/s Serge Lalonde

HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU

requiert les services d'un

AGENT DE VÉRIFICATION

FONCTIONS :

Sous l'autorité immédiate du chef comptable, le titulaire doit faire la vérification des opérations financières, comptables, statistiques du service des finances et fournir les rapports, analyses, appréciations, recommandations et autres commentaires pertinents aux activités vérifiées.

EXIGENCES :

- Être porteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration (concentration en comptabilité) ou un diplôme d'une association comptable reconnue;
- Expérience pertinente de 2 années dans le domaine de la vérification comptable;
- Préférence sera donnée au candidat faisant preuve d'expérience comptable dans le milieu hospitalier.

SALAIRE :

Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 26 juillet 1974 au :

Directeur du Personnel
HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU
920 boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
Tel. : 348-6101 local 220

CITÉ DE SAINT-JÉRÔME DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

LE POSTE :
La Cité de Saint-Jérôme requiert les services d'un ingénieur possédant une expérience valable dans le domaine du génie municipal pour prendre charge de son département des services techniques.

LE TRAVAIL :

Sous l'autorité du gerant municipal, le directeur est responsable de la conception et de la réalisation des projets d'extension des réseaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie, et il voit au bon fonctionnement des divisions de Génie, Traitement des eaux, et Travaux publics.

LE CANDIDAT :

La personne recherchée possède une expérience dans le domaine municipal, est dynamique et démontre des qualités d'administrateur.

AVANTAGES :

La Cité offre un salaire et des bénéfices marginaux fort intéressants. Les candidats sont invités à adresser leur "curriculum vitae" avant le 8 août 1974 au :

Directeur du Personnel
Hotel de Ville de Saint-Jérôme
280, rue Labelle
Cité de Saint-Jérôme, Québec

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES requiert les services d'un AGENT D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

FONCTIONS :

La fonction consiste à programmer, préparer et réaliser différents instruments de communication tels que dépliants, documents écrits et audio-visuels, rapports, etc. et organiser différentes activités d'information et de formation telles que sessions d'études, cours, journées d'études, etc.

QUALIFICATIONS :

Diplôme universitaire de 1er cycle ou avoir une bonne expérience à l'intérieur des cadres du syndicalisme agricole ou d'organismes similaires. Avoir des aptitudes particulières pour rédiger des textes et communiquer avec des groupes.

LIEU DE TRAVAIL :

Montréal mais pourra être appelé plus ou moins fréquemment à voyager en province.

SALAIRE : Selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 5 août 1974 au :

Bureau du Personnel
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
515, avenue Viger
Montréal H2L 2P2

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT : Conseiller en orientation

FONCTIONS :

- 1) À partir d'entrevues de "counseling" (de groupes, individuelles) et de résultats de tests, conseiller les étudiants sur leur orientation;
- 2) Organiser et voir à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, propres à sensibiliser l'étudiant à la question d'orientation;
- 3) Participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et mettre de l'avant une stratégie de dépistage;
- 4) Analyser, évaluer, codifier, adapter et diffuser des informations scolaires et professionnelles destinées aux étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES

- 1) 1er cycle universitaire en orientation scolaire comportant des cours en counseling de groupe;
- 2) membre de la C.C.O.P.Q.

DEBUT DE L'EMPLOI : Vers le 15 août 1974

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation

CANDIDATURES : PAR ÉCRIT, avant le 29 juillet, à l'adresse suivante

George-E. Bouchard
Service du personnel
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Redempteur
Matane, Que.
G4W 1L1

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME

Centre hospitalier de soins spécialisés (265 lits)

POSTE : CHEF DU SERVICE DE DIÉTÉTIQUE

QUALIFICATIONS : Diplôme universitaire, membre en règle de la C.D.Q., expérience de 2 à 3 ans dans des fonctions similaires.

FONCTIONS : Assumer la responsabilité de l'organisation, de la surveillance, du contrôle et du fonctionnement des opérations relatives à l'alimentation et à la diétothérapie.

SALAIRE : Selon les échelles du M.A.S.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

M. GERARD RAYMOND
Adjoint au directeur du personnel
HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME
290, rue Montigny
St-Jérôme, Cte Prevost

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

requiert les services de

1 CONSEILLER EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
(Éducation aux Adultes)

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller en enseignement professionnel assume des tâches relatives à l'élaboration et l'application des politiques dans le domaine de l'enseignement professionnel.

ENDROIT:

— La Macaza, collège Manito, comté Labelle, P. Q.

2 CONSEILLERS EN FORMATION GÉNÉRALE

(Éducation aux Adultes)

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller en formation générale est chargé de l'implantation et application de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

ENDROITS:

(1) Poste de la Baie, Baie d'Hudson, P. Q.

(1) Fort-Chimo, Baie d'Ungava, P. Q.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— diplôme universitaire terminal de 1er cycle
— expérience dans le secteur de l'éducation aux adultes
— bonne connaissance de la langue anglaise.

SALAIRE:

— Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les intéressés voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 9 août 1974, à l'adresse suivante:

Concours CEA-3-74
Service du personnel
COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
2900, Chemin Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, Québec J0
G1V 1Y4

COMMISSION A L'EXPANSION ECONOMIQUE VILLE DE LA TUQUE

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS:

Relevant de la Commission industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

- Préparer un programme annuel d'action industrielle accompagné d'un budget selon la politique arrêtée par la commission industrielle
- Etablir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerce existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux
- Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la municipalité
- Agir à titre d'agent de liaison entre la municipalité et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES:

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie.
- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc. ou toute expérience jugée équivalente.
- Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.
- Posséder une bonne connaissance de la langue seconde.

SALAIRE:

Selon expérience et qualifications.
Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" au soussigné avant 17 heures le 19 juillet 1974.

Commission à l'Expansion Économique
à s Secrétaire,
525, rue St-Eugène,
Casier Postal 602,
La Tuque, P. Q.



CENTRE FRANCOIS-MICHELLE

Le Centre François-Michelle, école spécialisée pour l'éducation d'enfants éducatibles avec handicaps multiples, requiert les services, pour septembre '74, des professionnels suivants:

- 1 professeur (niveau 6 à 13 ans)
 - 1 professeur (niveau 13 à 18 ans)
 - 1 orthophoniste
 - 1 travailleur social (temps partiel)
 - 1 éducatrice spécialisée (pour atelier d'artisanat).
- Traitement: selon les normes du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 août 1974, en précisant vos qualifications et votre expérience à:

Monsieur Denis Arpin
Directeur Général,
Centre François-Michelle,
10,095, rue Meunier,
Montréal, Qué.
H3L 2Z1.

LE COLLEGE DE MAISONNEUVE

requiert les services d'un

PROFESSEUR EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

A compter du 19 août 1974

QUALIFICATIONS:

L. Sc.-B. Com.-M.B.A. ou connaissance professionnelle pertinente: C.A.-R.I.A.-C.G.A. ou l'équivalent.

APTITUDES:

Habilité à travailler en équipe, mobilité et polyvalence à enseigner les cours de techniques administratives.

EXPERIENCE:

Pertinente dans l'industrie (avec références).

SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir son "curriculum vitae" avant le 29 juillet 1974 au

Service du personnel
COLLEGE DE MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal H1X 2A2

CONSULTANTS

Postes à l'étranger

Un bureau de conseillers en gestion recherche des professionnels de diverses disciplines pour participer à ses travaux de consultation et de gestion de projets à l'étranger. Les principaux travaux consistent à mettre sur pied un organisme de développement économique, à faire des études de rentabilité, à planifier le développement régional et à gérer l'aide de l'étranger. Ces travaux sont effectués en équipe dans un pays francophone en voie de développement qui reçoit de l'aide du Canada.

Les candidats recherchés ont une formation universitaire en génie, en droit, en économie ou en administration et ils ont quelques années d'expérience en tant que gestionnaires ou en tant que consultants. Pour les postes qui sont encore disponibles, les contrats varient en durée de une à quatre années. Les salaires et les conditions matérielles sont très intéressants; aussi ces postes s'adressent-ils à des candidats de haut calibre qui assument déjà des responsabilités d'envergure.

Faites parvenir votre curriculum détaillé, les demandes demeurent confidentielles.

CASE 14742 LA PRESSE

LE CONTROLEUR-DISTRIBUTION...

Un rôle très intéressant est un candidat sérieux aspirant à un poste de vice-président, financier. Ce doit être une personne sensible et résolue pouvant facilement travailler avec la haute direction. Le candidat idéal doit posséder de très bons antécédents en comptabilité et en finances et être tout à fait familier avec les systèmes d'informatique. Il devra avoir une certaine expérience soit en fabrication, soit en distribution ou à l'intérieur d'entreprises concessionnaires.

La carrière se situe au sein d'un groupe de compagnies, incluant les plus grandes, situées à Montréal. Le titulaire remplira ou vice-président, membre du conseil ou un membre actif de l'équipe de direction. En plus de contribuer activement à la conversion des systèmes, il sera responsable de l'informatique, de la comptabilité et des finances et sera parfois impliqué dans des affaires administratives et des projets spéciaux. Le poste offre un traitement intéressant et une occasion unique d'avancement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. N. Guerra (514) 866-4961

PEAT
MARWICK
& ASSOCIÉS

1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec
H3B 2J9

COORDONNATEUR DES SERVICES

Une compagnie de produits pharmaceutiques en plein essor recherche les services d'une personne avec expérience en administration des services de bureau.

Se rapportant au directeur de l'administration, le candidat choisi sera responsable du fonctionnement du service des commandes, de la reproduction "offset", de la communication, des archives et de la cafétéria.

Les candidats doivent être bacheliers en commerce, ou l'équivalent, posséder de l'expérience en supervision d'employés et pouvoir négocier avec les fournisseurs.

Les bénéfices marginaux et les chances d'avancement sont excellents. La rémunération sera en fonction de l'expérience. Les candidats qualifiés sont priés de faire parvenir tous les renseignements concernant le niveau d'instruction, l'expérience et le salaire désiré au:



Directeur du personnel
SCHERING CORPORATION LIMITED
3535, route Transcanadienne
Pointe-Claire,
Québec H9R 1B4

PSYCHO-ÉDUCATEUR

Diplôme en rééducation institutionnelle.
Diplôme de Cegep.
(Personne avec minimum de 12 années de scolarité plus expérience en rééducation) demandé pour FONCTIONS: d'éducateur de groupes de pré-adolescents et d'adolescents.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet d'ici le 5 août 1974 au:

Directeur Général
MONT ST-AUBERT INC.
9080 boul. du Jardin
Québec, Québec G1G 4B3

VÉRIFICATEURS

C.A., R.I.A., C.G.A. QUÉBÉTOIS

Firme de COMPTABLES AGRÉÉS recherche les services d'un vérificateur et d'un stagiaire. Le candidat doit posséder une combinaison d'études et d'expérience.

Le salaire base selon qualifications et expérience.

S.V.P. appeler

KENDALL, TRUDEL & CIE
866-8563

CHEF CUISINIER POUR CAFÉTÉRIA COMMERCIALE

demande

Opérations à Montréal. Expérience requise 10 ans et connaissance dans la direction du personnel. Salaire selon compétence. Ferme les samedis, dimanches et jours fériés.

CASE 14754 LA PRESSE

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Si vous êtes diplômé d'une école d'arts reconnue, si vous jouissez d'au moins dix ans d'expérience dans le domaine de la publicité et si vous possédez:

LA CAPACITÉ de diriger, de stimuler et de juger la qualité des créations d'autres artistes

LA PERSONNALITÉ nécessaire pour stimuler efficacement l'équipe des artistes et animer leur créativité afin de faire face aux échéances

L'EXPÉRIENCE voulue pour contrôler les coûts, pour assurer une présentation artistique et une bonne impression

UNE AFFINITÉ tant avec l'esprit des rédacteurs qu'avec celui de la fonction commerciale, permettant d'unir leurs vues dans le résultat final

L'ESPRIT CRÉATIF capable de produire une publicité qui captera l'attention du lecteur, piquera sa curiosité et stimulera son désir d'acheter

Si vous répondez à toutes ces exigences, vous êtes le candidat que nous recherchons

CONDITIONS: — salaire intéressant à déterminer selon la compétence
— remise sur les achats
— tous les avantages sociaux normalement consentis par la Compagnie

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à:



M. Robert Boutin
La Baie
C.P. 6066
Montréal

SCHL

ANALYSTE FINANCIER

ATTRIBUTIONS

- Responsable de maintenir un système centralisé d'informations financières des compagnies traitant avec notre organisme dans le district de Montréal.
- Analyser les états financiers de ces compagnies en vue d'en déterminer leur capacité financière et leur solvabilité.
- Informer et conseiller la direction à la lumière des résultats compilés.

ELIGIBILITÉ:

- Baccalauréat en administration des affaires, un minimum.
- 2 ans d'expérience dans l'analyse d'états financiers.
- Connaissance excellente du français est essentielle, mais une connaissance des deux langues officielles est recommandée.

REMUNÉRATION:

Traitement initial en fonction des connaissances et de l'expérience pertinente.
Gamme d'avantages sociaux alléchante.

Les personnes intéressées doivent adresser leur "curriculum vitae" à l'adresse suivante:

Bureau du Personnel
Casier Postal 2010
Succursale postale "0"
Montréal, P. Q.

SURINTENDANT EN CONSTRUCTION

demande

Important bâtiment de plusieurs millions (plus de cinq) — extérieur de Montréal, 350 milles au nord.
Candidat expérimenté comme surintendant général — âge 35 à 45 ans — Dynamique et productif — cédule des travaux contrôlée par CPM — charpente de béton; coffrages accordés avec autres sous-contrats — surveillance et contrôle global du chantier.
Traitement: selon expérience et qualifications (aperçu demandé).
Disponibilité du sujet: vers le 1er septembre — Curriculum vitae requis avant le 3 août (traité confidentiel).
Employeur: firme reconnue siègeant et opérant à Montréal.
Adresser correspondance à la main et renseignements à:

CASE 14741 LA PRESSE
MONTREAL H2Y 1K9

DIRECTEUR DES VENTES LITHOGRAPHIE

SALAIRE À DISCUTER

Nous sommes à la recherche d'un directeur bilingue capable de diriger le service des ventes de notre atelier de lithographie.

Le candidat choisi possèdera une certaine connaissance du marketing, de préférence dans le domaine de l'imprimerie, afin qu'il puisse faire des recommandations et implanter une solide politique de vente pour la compagnie.

Les réponses par écrit seront traitées confidentiellement et devront être adressées à:

Charles Ohayon
METROPOLE LITHO INC.
9001, Parkway, Ville d'Anjou H1J 1N4

COLLEGE PRIVÉ RECHERCHE UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES UN PROFESSEUR D'ANGLAIS

Secondaire collégial, licence maîtrise C.A. P.E.S.
Envoyer "curriculum vitae" à:
66 est, boul. St-Joseph, app. 406
Montréal H2T 1H1



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke

SERVICE DU PERSONNEL

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE BUDGET

ENDROIT:

Services Financiers
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt,
Sherbrooke, P. Q.

RESPONSABILITÉS:

- BUDGET: — Application des normes et procédures concernant les budgets décentralisés (budget d'opérations courantes \$32,000,000 00)
— Projection et analyse des coûts d'opérations.
- Contrôle interne: Collaborer à la mise en place d'un processus adéquat de contrôle interne et en assurer la continuité.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme terminal de 1er cycle universitaire dans le domaine.
 - De préférence, une expérience pertinente en milieu scolaire.
- TRAITEMENT au 1er juillet 1974:
— De \$8,814.00 à \$15,841.00 selon l'expérience (suite à la politique administrative et salariale du personnel professionnel).

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 29 juillet 1974 à:

Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740, Galt ouest,
Sherbrooke, P. Q.

N.B.: Toute demande sera traitée confidentiellement.



La Société de développement de la Baie James

recherche

ACHETEUR "junior"

TACHES:

Fournir le matériel réquisitionné par divers directions et services.

Selon les politiques d'achats de la Société:

- Obtenir les soumissions;
- Émettre et suivre la progression des commandes;
- Accomplir toutes autres tâches pertinentes à la fonction d'acheteur.

COMPÉTENCE ET EXPÉRIENCE REQUISES

- 12ième année ou l'équivalent.
- 2 années d'expérience dans ce domaine.
- Age: 25 à 30 ans.

Avantages sociaux — salaire à discuter

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet en mentionnant leur salaire actuel au:

Service du Personnel
Société de développement de la Baie James
800 est, boulevard de Maisonneuve
Suite 2200
Montréal, Qué. H2L 4L8

CARRIÈRES et PROFESSIONS



HERCULES

Le plus important producteur de polypropylène au monde recherche présentement la personne suivante pour la première usine canadienne de polypropylène actuellement en construction à Varennes, au Québec:

DIRECTEUR ADJOINT DU GÉNIE

Les responsabilités:

Durant la construction, le candidat désire s'occuper des différents aspects de la maintenance, jusqu'à l'ouverture de l'usine.

Lorsque l'usine entrera en activité, il sera responsable de tous les employés du service de la maintenance. Il établira des systèmes et des méthodes d'entretien préventif et assurera leur mise en application. Toutes les dépenses relatives à la maintenance de l'usine seront placées sous sa responsabilité. Le supérieur immédiat du candidat choisi sera le directeur du génie.

Les exigences

Le candidat devra avoir acquis une expérience substantielle dans la supervision des services de maintenance d'une usine semblable d'industrie lourde. Il sera bilingue et possèdera un B.Sc. app., option mécanique.

La compagnie Hercules offre des avantages sociaux intéressants, des possibilités de perfectionnement et d'excellentes conditions de travail, ainsi que la sécurité d'emploi et les chances d'avancement que seule une entreprise en pleine expansion peut offrir.

Veuillez répondre à l'adresse suivante, en indiquant le salaire demandé. Toutes les demandes resteront confidentielles.

HERCULES CANADA LTD.

Aux soins du directeur du personnel
C.P. 120 Varennes, Québec

CONFÉDÉRATION DES LOISIRS DU QUÉBEC CONCOURS

POSTE: JOURNALISTE
FONCTIONS: Collaborer à la réalisation du programme d'information de la Confédération des Loisirs du Québec et principalement à la réalisation du magazine LOISIR PLUS, publication mensuelle de la CLQ. Le travail consiste à effectuer des reportages, des entrevues et des dossiers à partir des organismes de loisir et des différentes manifestations à caractère socio-culturel.
Participer aux travaux de l'équipe des permanents de la CLQ.
EXIGENCES: Diplôme universitaire de premier cycle terminé, ou équivalent.
Une connaissance générale de la vie socio-culturelle des Québécois.
Une excellente connaissance de la langue française.
Les connaissances suffisantes en photographie pour effectuer des reportages.
Aptitude pour le travail en équipe (au niveau de la planification) et autonomie de fonctionnement (au niveau de la compétence professionnelle).
Avoir déjà une certaine expérience en journalisme.
N.B.: les candidats retenus devront se soumettre à un test pratique.

LIEU DE TRAVAIL: Au siège social de la Confédération des Loisirs du Québec, à Québec; être disponible pour voyager à travers le Québec.
SALAIRE: Selon les normes de la convention collective en vigueur à la CLQ soit entre \$9,100 et \$13,000.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Vendredi, le 2 août 1974
DISPONIBILITÉ: Fin août 1974

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
La Confédération des Loisirs du Québec
à Monsieur Jacques ALMERAS
Directeur général
1135, Chemin St-Louis, suite 304
Sillery G1S 1E7



SURVEILLANTS DE L'EMPLOI

Endroits de Travail:
(1) La Cie Quebec Poultry Ltee, St-Jean-Baptiste de Rouville, Québec.
(2) Abattoir Berthier Inc., Berthierville, Québec.

Qualifications: Diplôme en Relations Industrielles ou équivalent; minimum de deux (2) ans d'expérience en personnel au niveau d'une usine. Bilingue. Âgé de 25 à 35 ans.

Fonctions Principales: Recrutement, sélection et embauchage des employés de l'usine et de bureau; Interpréter les conventions collectives; Enquêteur sur les griefs; Assister aux négociations; Elaborer le programme de prévention des accidents.

Traitement: Salaire selon expérience et qualifications. Bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae au
Directeur des Relations Industrielles,
LA CIE QUÉBEC POULTRY LTÉE,
Siège Social,
480, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Mont St-Hilaire, Québec J3G 4S6

LA SÛRETÉ PROVINCIALE DE L'ONTARIO

offre des carrières intéressantes aux hommes et aux femmes

Salaire initial annuel \$10,835, plafond \$13,536. Heures supplémentaires rémunérées, augmentations selon le mérite.

Avantages et conditions de travail:

Promotion selon le mérite. Trois semaines de vacances annuelles. Congé de maladie avec paie.
Programme d'assurance collective. Régime de pension.
Remboursement total des frais de déménagement.
Carrière captivante comportant des responsabilités et des contacts étroits avec le public. Sécurité d'emploi et grande satisfaction personnelle. Postes disponibles immédiatement. Affectation après une période de formation de trois semaines à Toronto.

Exigences:

Bonne santé. Limites d'âge: 21 à 35 ans. Preuves de bonne moeurs. Confiance en soi. Honnêteté.
Sens des responsabilités. Niveau d'instruction: 11e année d'un programme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent. Être citoyen canadien ou sujet britannique. Taille et poids minimum: pour les hommes 5'8", 160 lb., pour les femmes 5'4", 110 lb. Connaissance du français parle considérée comme un avantage. Permis de conduire de l'Ontario et dossier sans contraventions graves.

Remarque:

Les candidats seront avisés du lieu d'affectation avant d'être acceptés.
Se présenter le plus tôt possible au bureau de la Sûreté provinciale de l'Ontario le plus proche, ou écrire au:



Directeur
Service des carrières
SÛRETÉ PROVINCIALE DE L'ONTARIO
125 est, boul. Lakeshore;
Toronto, Ontario, M5E-1A5

Les personnes domiciliées à Toronto, ou ses environs, peuvent appeler au numéro 965-4468, du lundi au vendredi.



BANQUE ROYALE

DIRECTEUR ADJOINT
SERVICE DE LA PERFORATION (KEYPUNCH)

SALAIRE PROPORTIONNEL A LA COMPÉTENCE ET A L'EXPÉRIENCE
TRAITEMENT DE L'ORDRE DE \$12,000

AVANTAGES SOCIAUX TRÈS INTÉRESSANTS

LIEU DE TRAVAIL:
IMMEUBLE IBM
PLACE VILLE-MARIE
MONTREAL

Relevant du chef du service, le titulaire aura la responsabilité de veiller à ce que toute la perforation de données et autres documents connexes soit exécutée efficacement dans des délais stricts. Il aura, en outre, la responsabilité de surveiller un volume élevé de travail effectué par trois équipes d'environ 100 opérateurs.

Le candidat idéal aura acquis de l'expérience dans le domaine de la supervision et possèdera des connaissances de base en informatique. Le bilinguisme est un atout mais non une nécessité.

Les réponses, qui seront traitées à titre strictement confidentiel, devront faire état de la formation et de l'expérience pertinente et être adressées à:

M. G. R. Lacroix
Agent de l'Emploi
6e étage
1, Place Ville-Marie
Montreal, Québec
874-2254

CENTRE BERTHELET INC.

Centre d'accueil sécuritaire pour garçons, mésadaptés sociaux-affectifs de 12 à 18 ans. Besoin immédiat de candidats aux postes d'Éducateur et de Surveillant.

ÉDUCATEURS

Postes disponibles: A temps complet et à temps partiel.

Mission: Les Educateurs sont chargés de la rééducation des garçons, ils conduisent des programmes appropriés et exercent une présence favorable en vue de la réadaptation.

Responsabilités:
— Travailler en équipe, sous la direction d'un responsable d'unité de vie.
— Assurer la réalisation des programmes d'activités, participer à l'observation des comportements et à la tenue des dossiers.
— Appliquer les politiques et les méthodes du Centre, contribuer à leur adaptation.

Exigences: Âge: 21 ans minimum.
Formation: diplôme de Technicien en Rééducation spécialisée, ou toute formation jugée suffisante (minimum 11e année).

Salaire: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

SURVEILLANTS

Postes disponibles: A temps complet et à temps partiel.

Mission: Escorte les pensionnaires dans leurs déplacements intérieurs et extérieurs; et ou exerce la surveillance requise.
Occasionnellement, vient en aide aux Educateurs, pour assurer l'ordre, la discipline et la sécurité.

Exigences: Âge: 25-40 ans.
Bonne santé, sans infirmité ni aucun handicap.
Scolarité: 9e année minimum.
Personnalité sécurisante, bonne éducation.

Salaire: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les demandes doivent être adressées par écrit, avec Curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Service du Personnel,
8029, 83e Avenue,
Montréal, Québec.
H1C 1S4
à s. M. Yvon Hamel.

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME

Le Centre Hospitalier Notre-Dame requiert les services de candidats(es) dans différents services.

DIRECTION DES FINANCES

VÉRIFICATEUR INTERNE

DESCRIPTION DE TÂCHES:

Sous l'autorité du contrôleur, le titulaire de ce poste doit voir à l'application des procédures internes existantes et à recommander de nouveaux mécanismes de contrôle interne.

EXIGENCES:

Membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec. Expérience pertinente;
Connaissance des systèmes informatisés.

DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR

DESCRIPTION DE TÂCHES:

Sous l'autorité directe et immédiate du directeur, le titulaire de ce poste doit prêter assistance au directeur des services professionnels dans les aspects administratifs des services médicaux sous sa juridiction.

EXIGENCES:

Diplôme en administration hospitalière de préférence.
Expérience pertinente.

PHARMACIEN(NE) LICENCIÉ(E)

Pharmacien(ne) licencié(e) en pharmacie d'hôpital ou ayant de l'expérience en milieu hospitalier.

INHALOTHÉRAPEUTES

Techniciens(nes) en inhalothérapie pour le service d'inhalothérapie et le service d'anesthésie.

Postes vacants à temps complet ou à temps partiel.
Horaires permanents — jour, soir, nuit.
Conditions particulières aux permanents de soir et de nuit.

DIRECTION DES SERVICES INFIRMIERS

INFIRMIÈRES DIPLOMÉES OU AUTORISÉES

Plusieurs postes vacants à temps complet.

Rotation — jour, soir, nuit.

Orientations spéciales pour les diplômées du CEGEP prévues les 5-8-74 et 3-9-74.

Conditions particulières aux permanents de soir et de nuit.

INFIRMIÈRES-AUXILIAIRES

Plusieurs postes vacants à temps complet.

Rotation — jour, soir, nuit.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

Mme RITA DAVID-DESROCHES
Bureau d'Emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montreal, Québec.

GÉNIE ÉLECTRIQUE SURVEILLANT jusqu'à \$20,000

Notre client, une entreprise de réputation internationale dans la conception et la fabrication de produits d'ordre technique de haute qualité, est présentement à la recherche d'un superviseur pour prendre charge de tous les travaux électriques ayant trait à l'entretien de l'équipement et aux projets d'expansion dans les usines. Le candidat choisi aura comme conseiller pour résoudre les problèmes de génie électrique. Il devra représenter l'entreprise lorsqu'il s'agira d'activités conjointes avec les entrepreneurs et devra diriger de nuit à dix ingénieurs et dessinateurs.

Le candidat idéal est diplômé en génie électrique et il a au moins six ans d'expérience dont deux en qualité de superviseur. Le bilinguisme est un atout. La rémunération initiale se situe entre \$18,20,000 par année selon la compétence.

Endroit de travail: région de Montréal.

Les candidats intéressés et qualifiés peuvent communiquer en toute confiance avec Yvon Tremblay, mentionnant le dossier no LP-929M.

Division Administrative



LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en personnel depuis 1927

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS

Les annonces publiées dans cette section sont gratuites au tarif unitaire de \$1.25 la ligne nette. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 7 jours avant la date de parution.

Telephoner à
874-7320
ou écrire à
LA PRESSE
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE ST-FRANÇOIS

requiert les services d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

Le secrétaire général agit comme conseiller du directeur général dans toutes les fonctions que peuvent lui confier le directeur général et le conseil scolaire. On pourra lui attribuer plus particulièrement la coordination des travaux des principaux comités, l'organisation du secrétariat, les publications et rapports, les relations extérieures, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire de préférence en droit ou en administration.
— Expérience pertinente.
Salaire selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation:
Minimum: \$12,010.00
Maximum: \$19,660.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 9 août 1974 à 4.00 hres p.m. et ce, à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Régionale St-François
211, rue St-Edouard, C.P. 846
Drummondville, Que. J2B 6X1
Services du Personnel

CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

La COMMISSION SCOLAIRE MONT-FORT est à la recherche d'un contremaître d'entretien général.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Régisseur des Services de l'Équipement, le contremaître d'entretien général est responsable de l'entretien préventif, physique et ménager de plusieurs écoles ou immeubles (terrains et bâtisses) de la Commission. Il dirige le personnel ouvrier affecté à l'entretien des écoles qui lui sont assignées.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ses fonctions. Cinq (5) années d'expérience pertinente.

REMUNÉRATION ET AVANTAGES

Selon la politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation (35 heures — \$11,186.00).

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 26 juillet 1974 en faisant parvenir son curriculum vitae à:
M. Louis P. Fournier, Directeur
Service du Personnel
1125, rue Cadieux
St-Bruno-de-Montarville
Que. J3V 2Z5

CARRIÈRES et PROFESSIONS



VILLE DE SAINT-LAURENT
SERVICE DE
L'INFORMATIQUE

ANALYSTE EN SYSTEMES

FONCTION:
Effectuer la conception et la mise en œuvre de systèmes.
Participer à l'implantation et entraîner les utilisateurs aux nouvelles procédures.

EXIGENCES:
— Formation universitaire de préférence
— Quatre ans d'expérience sur des systèmes utilisant des mémoires auxiliaires (disques ou bandes magnétiques).
— Une connaissance pratique de Système 3 ainsi que du langage RPG II serait un atout.
— Bilingue.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FONCTION:
Effectuer les modifications aux systèmes et aux programmes.
Préparer les programmes requis pour répondre aux demandes spéciales.

EXIGENCES:
— Cours collégial, option informatique ou l'équivalent.
— Trois ans d'expérience en programmation.
— Une connaissance pratique du Système 3 ainsi que du langage RPG II serait un atout.
— Bilingue.

PROGRAMMEUR

FONCTION:
Coder divers programmes selon les spécifications déterminées par l'analyste.

EXIGENCES:
— Devenir un certificat d'études de 11^e année ou l'équivalent.
— Un à deux ans d'expérience en programmation.
— Une connaissance pratique du Système 3 ainsi que du langage RPG II serait un atout.
— Bilingue.

SALAIRE:
Selon l'expérience et les qualifications.
AVANTAGES SOCIAUX:
Caisse de retraite, assurance-vie, maladie et salaire, congés de maladie et autres bénéfices marginaux.

Adressez votre curriculum vitae, en y indiquant le salaire actuel:

Pierre-André Laroche, Directeur,
Service du Personnel,
Ville de Saint-Laurent,
777, boulevard Laurentien,
Saint-Laurent, Que.
H4M 2M7
Téléphone: 744-6411, poste 216

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Traitement initial de \$20,000 à \$25,000

Le défi de cette nouvelle fonction consiste à élaborer et à mettre en œuvre un programme intégré de gestion du personnel au sein d'une société de service établie à Montréal.

En plus de concevoir et d'implanter les politiques de relations de travail au sein de la société, le directeur des ressources humaines apportera également un support technique aux organismes participants qui emploient un nombre considérable de personnes.

Nous recherchons des candidats âgés d'environ 30 à 45 ans qui possèdent une bonne expérience de la gestion du personnel et des relations de travail acquises dans le secteur privé ou public. Ils détiennent un diplôme universitaire et veulent bâtir, sur la base de principes modernes et solides, des relations de travail harmonieuses et efficaces au sein d'un groupe qui compte de nombreux professionnels.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à André Filion, 1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5, sous le dossier 360

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines.

Rourke,
Bourbonnais
& Associés

INGÉNIEURS D'ENTRETIEN DE RAFFINERIES

Conseillers pour l'Afrique du Nord

La section internationale de l'une des principales firmes de conseillers en administration au monde désire retenir les services de deux ingénieurs pour travailler comme conseillers à l'entretien de grandes raffineries et usines pétrochimiques situées en Afrique du Nord.

Sous la direction d'un conseiller expérimenté, les candidats choisis auront à évaluer les méthodes d'entretien utilisées, recommander les changements nécessaires et diriger la mise en œuvre des nouvelles techniques tout en formant le personnel local. Notre client offre un contrat d'au moins dix-huit mois ou un emploi permanent, au choix du candidat. Le traitement est de l'ordre de \$20,000 à \$30,000 par année sans impôt et les bénéfices sont exceptionnels; le logement, le transport et les frais de scolarité des dépendants sont gratuits.

Les candidats sont ingénieurs en mécanique ou chimie ou possèdent une formation équivalente. Ils ont de solides notions en génie industriel et en systèmes d'entretien appliqués à des usines pétrochimiques ou à des raffineries.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à Jean J. Corio, 1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5, sous le dossier No 362. Tél.: 927-9525

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines.

Rourke,
Bourbonnais
& Associés

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGHEMIN



OUVERTURE DE POSTE CONSEILLER D'ORIENTATION

NATURE DU TRAVAIL:
Orientation scolaire et professionnelle au niveau collégial dans les secteurs général et professionnel. Offrir, par une participation active aux activités du Service d'Orientation et aux besoins des étudiants, une aide spécialisée à l'actualisation du développement personnel et professionnel de l'étudiant. Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du Service d'Orientation et des Services aux Étudiants. Il est chargé de l'application de ces politiques.

EXIGENCES:
— Membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation professionnelle du Québec;
— Maîtrise, de préférence;
— De préférence, un intérêt marqué et une sensibilisation aux méthodes d'approche de groupes.

ENTREE EN FONCTION: Immédiatement

SALAIRE: Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation

ENDROIT DU TRAVAIL: Campus Saint-Hyacinthe

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir un curriculum vitae complet de même que les attestations pertinentes et ce avant le 1^{er} août 1974 à l'adresse suivante:

Monsieur Serge Vincolette
Collège régional Bourchemin
2775, rue Bourdages, C.P. 9000
Saint-Hyacinthe, Québec

LE CENTRE HOSPITALIER DU HAUT RICHELIEU ET LE CENTRE D'ACCUEIL ST-JEAN (413 lits)

requiert les services

D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS AUTORISÉS (ES) À TEMPS COMPLET ET À TEMPS PARTIEL

Nous accueillons immédiatement ou dans les mois à venir, des candidatures pour les postes suivants:

Médecine, chirurgie
Obstétrique, soins intensifs
Clinique d'urgence, bloc opératoire
Unité de long terme
Centre de prélèvements, équipe volante.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou appeler à frais vus à:

M. Real Guay
Service du Personnel
HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU
920 boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101 local 220

N.B. Il est à noter que le Centre Hospitalier du Haut-Richelieu est situé à 30 minutes (par autoroute) du centre-ville de Montréal.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE CHAMBLY

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le coordonnateur de l'enseignement à l'enfance inadaptée supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement de son secteur.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services de l'enseignement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services.

Il assure le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable.

Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.

Il assiste le personnel de la direction des écoles quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services de l'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner;
- Seize (16) ans de scolarité avec spécialisation d'au moins une année (ou 30 crédits) en psychologie de l'enfance inadaptée;
- Cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'enfants inadaptés.

TRAITEMENT:
\$12,657 - \$23,031 — selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

ENTREE EN FONCTION: Immédiatement.

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" avant le 5 août 1974 à:

Directeur des Services du Personnel

COMMISSION RÉGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers - Suite 300 - St-Lambert - Qué.

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

COMPTABLE JUNIOR

Diplômé universitaire en comptabilité (ou l'équivalent) avec une bonne connaissance du contrôle budgétaire, des analyses financières et des modes de provision budgétaire pour assurer un nombre de services comptables dans les secteurs financiers et du prix de revient. Après une période d'entraînement, pouvoir assumer la responsabilité de la Section des comptes généraux pendant l'absence prolongée du superviseur. Les candidats(es) doivent être bilingues. Salaire jusqu'à \$12,190 par année. Trois (3) semaines de vacances par année et d'autres avantages sociaux.

S.V.P. envoyer votre "curriculum vitae" à:
Service du personnel
OFFICE NATIONAL DU FILM
Case Postale 6100, Station A
Montréal, Qué. H3C 3H5

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

recherche
Un Conseiller en Administration

NATURE DU POSTE: personne qui, sous l'autorité du directeur du service, collabore à la conception des programmes et des mécanismes d'assistance-conseil auprès des établissements du réseau, accomplit des activités et est chargée de projets divers reliés à leur application, dans le cadre de l'amélioration de la qualité et du rendement des services de santé et des services sociaux.

ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES:
— participe à des groupes de travail constitués avec les établissements relativement à divers sujets (développement, organisation, implantation et échanges de services, etc.);
— collabore avec les établissements à l'analyse de services rendus ou à rendre dans la région et constitue la documentation nécessaire;
— fournit de l'information aux établissements;
— exécute toute autre tâche convenue ou lui confiée.

EXIGENCES:
— formation universitaire en sciences administratives ou l'équivalence;
— expérience administrative de quelques années;
— connaissance du réseau des affaires sociales;
— aptitude à travailler en groupe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
En fonction de l'expérience et des qualifications, selon la politique salariale du CRSSS Laurentides-Lanaudière et en accord avec les normes du ministère des Affaires sociales.

ENVOI DES CANDIDATURES pour le 23 AOÛT 74

au directeur général,
CRSSS Laurentides-Lanaudière,
1000, rue Labelle,
Suite 200,
St-Jérôme,
J7Z-5N6

B. G. CHECO LTEE DIRECTEUR DES ACHATS

B. G. CHECO LIMITEE (autrefois Bedard, Girard Limitee et Checo Limitee), importante entreprise canadienne spécialisée dans la construction électromécanique, cherche un candidat pour occuper le poste nouvellement créé de directeur des achats.

ATTRIBUTIONS: Sous la direction du directeur financier, il établit les méthodes et politiques d'achats pour l'ensemble de la compagnie, et veille à leur application.

EXIGENCES: Instruction de niveau collégial ou l'équivalent. Plusieurs années d'expérience dans l'industrie électrique et dans le domaine des achats. Bilingue.

REMUNÉRATION: Selon l'expérience et les qualifications. Avantages sociaux usuels.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

Directeur du Personnel
INGÉNIEURIE B. G. CHECO LTEE
110, Place Cremazie, 12^e étage
Montréal

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

REPRÉSENTANTS

L'expansion de notre Division des ventes du Québec a créé d'intéressantes ouvertures pour des jeunes gens sérieux et dynamiques.

Manufacturier de renommée internationale, faisant affaires avec les commerces, institutions et hôpitaux, recherche des représentants pour Montréal. Les candidats devront être bilingues, dotés d'une forte personnalité et avoir acquis quelques années d'expérience sur le marché du travail dans le domaine des affaires.

AVANTAGES:
— salaire proportionné à la compétence et à l'expérience des candidats;
— nombreux avantages sociaux
— perspectives: avenir très intéressant à ceux qui démontrent du leadership.

GERANT
G. H. WOOD COMPAGNIE LTEE
737-3641

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE

requiert les services d'un PRINCIPAL ADJOINT

(École élémentaire d'environ 600 élèves)

ATTRIBUTIONS:
Le directeur adjoint est membre de l'équipe de gestion de l'école, assiste le directeur dans l'exercice de ses fonctions, assume la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activités de l'école et répond de son mandat au directeur.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- c) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant.

TRAITEMENT:
Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation. Le salaire initial sera établi en fonction de l'expérience.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au plus tard vendredi le 2 août 1974 à 16:30 heures à:

Service du Personnel
Commission Scolaire de Terrebonne
697 rue St-Sacrement
Terrebonne, P.Q.

SURVEILLANTS DE POSTES MACHINE RONDE À CARTON

Par suite d'une expansion générale et d'une production accrue, nous recherchons immédiatement deux surveillants de postes pour notre usine de carton.

Une occasion inespérée s'offre donc aux candidats possédant des antécédents dans la fabrication du carton et les qualités nécessaires pour motiver les autres et organiser le travail. Pour nous, les capacités acquises comptent plus que titres et diplômes.

Étant l'un des plus importants fabricants canadiens de carton, nous offrons un avenir prometteur et des postes de défi. Salaire très concurrentiel, généreux avantages et frais de déménagement.

Les candidats compétents sont priés de présenter un curriculum détaillé.

Case 14750, La Presse

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de

PROFESSEURS

A TEMPS PLEIN POUR 1974-75
En psychiatrie
CHARGES DES COURS SUIVANTS:
En techniques administratives pour la session d'automne 74 (26 août 1974):
T-613 Comptabilité par fonds (horaire: jeudi de 3h à 5h30)
T-533 Mathématiques financières (horaire: lundi de 10h20 à 3h)

S.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 août 1974 (entrevue des candidats le 12 août):

Jules Roy,
Directeur des services du personnel,
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu,
C. P. 310, Saint-Jean, P.Q.
J3B 5J4

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CENTRE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE HÔPITAL DOUGLAS

recherche
INFIRMIERS (ÈRES), INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES

Postes de soir et de nuit dans une nouvelle unité de soins. Cette unité d'admission et de traitement à court terme s'ajoute aux services existants, soit deux unités internes, un centre de jour et des équipes de secteur.

Pour de plus amples renseignements écrire ou appeler:

Mlle Hélène Berthelot
Centre de psychiatrie communautaire
6875, boul. La Salle
Verdun, Que. H4H 1R3
Tel.: 766-8511, poste 322

LE CENTRE HOSPITALIER ST-EUSEBE DE JOLIETTE

OFFRE LES POSTES SUIVANTS:

- 1 Infirmière coordonnatrice des unités de soins.
- 1 Infirmière coordonnatrice, responsable de l'éducation, des techniques et de la qualité des soins.

EXIGENCES: Baccalauréat en soins infirmiers et un minimum de trois (3) ans d'expérience à titre d'infirmière autorisée.

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er août 1974 à:

Directeur du Personnel,
Centre Hospitalier St-Eusebe,
585, Boul. Manseau,
Joliette, P.Q. J6E 3E5

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTREAL OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

CHIMISTE

Service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments (Division des Laboratoires) (\$9,725.00 — \$18,170.00)

DEVOIRS DE LA FONCTION: Effectuer des analyses et des recherches dans le domaine des mesures de contaminants atmosphériques.

TRAITEMENT: Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat; augmentations annuelles jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX: vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

QUALITES REQUISES: Être membre en règle de l'Ordre des chimistes professionnels du Québec, parler et écrire le français et l'anglais, avoir les qualités personnelles appropriées, de préférence avoir acquis de l'expérience en spectroscopie à rayons infrarouges et à absorption atomique ainsi qu'en chromatographie en phase gazeuse.

LISTE D'ELIGIBILITE: Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI: Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste au 5e étage de l'édifice situé au 385 est, rue Shebrooke, Montréal, H2X 1E3 et la retourner accompagnée des documents requis le ou avant le 5 août 1974.

Telephone: 872-6929

Concours no 74-1032 BUREAU DU PERSONNEL



LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER recherche des

AGENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour Gagnon et Mont Wright, P.Q.

L'agent définit la formation nécessaire au perfectionnement et à l'amélioration du personnel dans le domaine du matériel mécanique et de l'équipement lourd, tel que: pelles mécaniques, foreuses, broyeur etc. Revoit la matière à enseigner et rassemble la documentation nécessaire à la présentation des cours, à la rédaction du manuel ou à la préparation d'autres moyens d'enseignement.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance dans les domaines suivants: l'hydraulique, le pneumatique, la lubrification, l'alignement et la mécanique en général. Doivent être bilingues. Les postes vacants pourraient intéresser les personnes qualifiées dans le domaine et qui touchent environ \$15,000.00 par année.

Excellentes possibilités pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Des logements sont disponibles pour les personnes mariées. Frais de déménagement payés. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUEBEC

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE

OFFRE D'EMPLOI

Personnel professionnel non enseignant

CONCOURS No 74-27

ORTHOPÉDAGOGUES (3 postes)

QUALIFICATION REQUISE: Diplôme universitaire terminal de 1er cycle, avec option en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.

CONCOURS No 74-28

PSYCHO-PÉDAGOGUE (1 poste)

QUALIFICATION REQUISE: Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle en psycho-éducation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae et ce avant le 27 juillet 1974 à:

Directeur des services au personnel
C. S. R. Louis-Frèchette
30 ouest, rue Champagnat
LEVIS G6V 2A5

Soyez toujours prêt à changer d'emploi

Procurez-vous notre brochure COMMENT PRÉPARER VOTRE CURRICULUM VITAE

Faites parvenir votre mandat ou chèque visé (certifié) de \$5.25 incluant frais de poste.

ou

Faites-le préparer par des spécialistes à nos bureaux, sur rendez-vous, moyennant honoraires à être établis

Angers & Associés

Conseillers en administration et ressources humaines
230 est. Henri-Bourassa, suite 10
Montréal, H3L 1B8
(514) 381-9176

Conservez cette annonce, elle vous sera utile.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Searle Instrumentation, chef de file dans le secteur des appareils électroniques d'usage médical professionnel, recherche un ingénieur commercial sérieux et expérimenté. Le candidat doit détenir un titre universitaire, de préférence en science ou en génie et posséder au moins 2 ans d'expérience comme vendeur des instruments scientifiques ou médicaux. Bilinguisme très souhaité.

Nous offrons un traitement supérieur comprenant salaire concurrentiel, série d'avantages tout payés, voiture et dépenses; poste à Montréal. Ce poste représente une occasion d'avancement exceptionnelle pour un candidat dynamique porté vers la vente.

Les intéressés sont priés de postuler en confiance.



Monsieur R. C. Morrison
Personnel Department
G. D. Searle and Co.
of Canada Ltd.
400 Traquair Shore Road
Oakville, Ont.
L6H 1M5

L'HÔTEL-DIEU DE ROBERVAL RECHERCHE CHEF-PHYSIOTHÉRAPEUTE

FONCTIONS:

Sous la direction administrative du directeur des Services Hospitaliers, le titulaire du poste organise, coordonne et administre le Service de Physiothérapie.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en Physiothérapie

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

CANDIDATURES:

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae complet doivent être adressées avant le 1er août 1974 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Hôtel-Dieu de Roberval
140, Ave Lizotte
Roberval, Que.
Tel: 275-0110 ext. 236 ou 237

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

requiert, pour l'année scolaire 1974 - 1975,

les services de

PROFESSEURS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES (Mâles)

— Dessin technique

— Carrosserie

— Mécanique -automobile

— Mécanique d'entretien

— Electrotechnique

— Meuble et construction

PROFESSEURS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES (Femelles)

— Sciences familiales

— Cuisine de restaurant

PROFESSEURS AU COURS RÉGULIER

— Mathématiques

— Anglais, langue seconde

— Sciences morales et religieuses

SERVICE DU PERSONNEL

M. André Jette

Directeur

C. S. R. LA VERENDRYE

528, avenue Centrale

VAL-D'OR, P.Q. — J9P 1P7

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

POSTE Enseignant auprès de la clientèle en dénombrement flottant (orthopédagogue)

QUALIFICATIONS Baccalauréat en orthopédagogie

CONDITIONS DE TRAVAIL Selon le décret tenant lieu de convention collective du personnel enseignant.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 29 juillet 1974 à 16h30, à l'adresse suivante:

Monsieur Yvon Pierre
Directeur
Services du personnel
Commission scolaire Saint-Exupery
32, av. Lorne
Saint-Lambert, Que.
J4P 2G8

SOUSCRIPTEUR

Si vous êtes intéressé à travailler dans une équipe dynamique au sein d'une compagnie française située à Place d'Armes. Si un décor moderne, une ambiance agréable, d'excellents avantages sociaux et un salaire de base de \$8,500 (selon l'expérience) vous conviennent.

Si vous avez complété un Cégep en assurances ou si vous suivez des cours de l'Institut d'Assurance et avez 2 ans d'expérience en souscription commerciale. Si vous parlez l'anglais couramment et désirez progresser.

Nous avons un poste pour vous et nous sommes intéressés à vous rencontrer dans le plus bref délai.

Veuillez communiquer avec le Service du Personnel

GRUPE LA LAURENTIENNE
DIVISION DE MONTREAL (LA PAIX)
844-8632



Nous sommes à la recherche de:

- INGÉNIEURS GEOTECHNICIENS, premier et deuxième cycles
 - TECHNICIENS seniors, intermédiaires et juniors pour laboratoire et chantier
 - INSPECTEURS seniors et intermédiaires pour chantier de béton et d'asphalte
 - INSPECTEURS de forage
 - FOREURS aux diamants
- Travail à Montréal et en province
Salaire avantageux, assurance-vie, fonds de pension, etc.

LABORATOIRE D'INSPECTION ET D'ESSAIS INC.
8594, rue Lafrenaye, Saint-Leonard, Que.
325-3040

DIRECTRICE - SERVICE MÉDICAL (Infirmière Industrielle)

Un important manufacturier en alimentation recherche deux infirmières licenciées pour mettre sur pied un Service Médical, concernant l'embauchage des employés, les soins aux accidentés, les services reliés à la Commission des Accidents du Travail de Québec.

Les candidates idéales possèdent une expérience d'au moins deux (2) ans au sein d'une entreprise ayant un service médical déjà structure.

Les lieux de travail: les deux (2) postes disponibles sont situés chacun à environ vingt-cinq (25) milles à l'extérieur de Montréal. Salaire selon expérience et qualifications. Bénéfices marginaux avantageux.

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 14755 LA PRESSE
MONTREAL H2Y 1K9

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous recherchons des comptables agréés capables d'organiser et de diriger le travail du personnel professionnel. La fonction implique la responsabilité des travaux de vérification, de certains travaux spéciaux et de consultations auprès de clients.

Les candidats doivent faire preuve de beaucoup d'initiative et désireux de faire carrière dans la profession. Une expérience de 3 à 5 ans en pratique publique est nécessaire.

Remunération en fonction de l'expérience.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à

François Joly
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
820, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec

DESSINATEURS en STRUCTURE (ACIER ET BÉTON)

Présentement nous avons des postes permanents à tous les niveaux pour des firmes d'ingénieurs-conseils de réputation internationale dont les bureaux sont situés à Montréal.

SALAIRE: jusqu'à \$18,000

Plus une gamme complète d'avantages sociaux.

Passer, écrire ou téléphoner à:

Martin Le Pélée

SEMA DESIGNS LTÉE
515 ouest Ste-Catherine, suite 800
Montréal, Québec
Tel.: (514) 288-8155

DIRECTEUR DES VENTES EST CANADIEN

Nous avons créé ce nouveau poste pour affermir, dans l'Est, notre activité qui prend une expansion rapide. Poste au siège social à Montréal, le titulaire sera responsable de toutes les ventes à l'est d'Ottawa, y compris l'Ontario.

Nous sommes une maison internationale qui offre des cires aux consommateurs et aux institutions ainsi que des produits de nettoyage domestique.

Le candidat doit posséder des antécédents de réussite dans la surveillance ou la gestion des ventes ou encore dans un poste de direction; il doit connaître les deux langues couramment.

Tous les candidats recevront une entrevue personnelle.

Écrire:

Case 14751, LA PRESSE

ANIMATEUR-COORDONNATEUR et ANIMATEUR ADJOINT

Un organisme d'activités socio-culturelles cherche deux personnes qui assumeront les tâches suivantes:

- organiser et coordonner des activités visant à promouvoir la création littéraire et la littérature québécoise
- animer des groupes de travail ou des rencontres
- représenter l'organisme auprès des associations et aux manifestations littéraires
- informer les membres de l'activité littéraire québécoise et de l'activité de l'organisme
- répondre aux exigences administratives d'un secrétariat d'organisme

Salaire: \$7,000.00 à \$10,000.00, selon la compétence ou l'expérience

Curriculum vitae: avant le 1er août

455, rue St-Jean, Suite 300
Montréal H2Y 2R5



CONTREMAÎTRE EXPÉDITION et RÉCEPTION

Une jeune compagnie spécialisée dans la fabrication de circuits électriques recherche activement les services d'une personne pour tenir le poste de CONTREMAÎTRE.

Nous recherchons un candidat bilingue capable d'assumer l'entière responsabilité pour tout ce qui concerne l'expédition et la réception. Ce candidat devra être capable d'établir les procédures nécessaires pour tout documents concernant douanes et trafic et posséder une connaissance parfaite de l'importation-exportation.

S.V.P. Faire parvenir votre résumé ou appeler charge inverser

Gerant Controle du Materiel
SILTEK INTERNATIONAL LIMITEE
Parc Industriel de l'aéroport
Bromont, Québec
534-2255

UNE NOUVELLE CARRIERE POUR UNE INFIRMIERE LICENCIÉE OU AUXILIAIRE

Emploi: Secrétaire et coordonnatrice des services.

Qualifications: Infirmière bilingue, enthousiaste, possédant l'esprit d'équipe.
Expérience de bureau appréciée.

Pour plus d'informations, communiquez à 288-4214



LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN,
2075 Université, Suite 1012,
une filiale d'Upjohn pharmaceutique

La Commission Scolaire de Sainte-Thérèse

RESPONSABLE-ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

Attributions: • responsable d'un centre par terminal relié au réseau SIMEQ

Qualifications: • posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

Avantages: • selon la politique salariale régissant le personnel professionnel
• traitement: \$9170 à \$17,116

Faire parvenir curriculum vitae complet au plus tard le 26 juillet 1974 et indiquer sur l'enveloppe: CONCOURS 745-P-4

A: Commission Scolaire de Ste-Thérèse
6, rue Tasse — Ste-Thérèse

GERANT DE CAFETERIA COMMERCIALE

Operations à Montréal. Expérience requise au moins 4 ans dans ce domaine. Salaire selon compétence. Fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

CASE 14749 LA PRESSE

BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS

DEMANDE PERSONNEL BILINGUE
Etudiants avancés au C.A., C.G.A. ou R.I.A.
Jeunes C.A., C.G.A. ou R.I.A.

Faire parvenir "curriculum vitae" à
FORTIER, THIBAUT, MARCHAND & CIE, C.A.
50 Place Crémazie, suite 610
Montréal H2P 2T3

COMPTABLE AGRÉÉ

Jeune comptable agréé demande pour assumer l'entière responsabilité des travaux auprès d'un groupe de clients aux activités diverses. C'est là une excellente occasion de travail au sein d'une jeune entreprise progressive offrant un milieu à caractère très professionnel. Nous offrons au candidat voulu des possibilités d'association.

Postuler auprès de:

Philp Friedman, C.A.
FRIEDMAN & FRIEDMAN
50 ouest, Crémazie, suite 1009
381-5301

GROLEAU, DeGUISE & ASSOCIÉS

Ingenieurs-Conseils
Travaux région de Montréal

TECHNICIENS EN GENIE CIVIL: Spécialité en hydraulique agricole.

TECHNICIENS EN ARPENTAGE: Pour chefs d'équipe et hommes d'instruments.

TRAITEMENT: Salaire variera suivant l'expérience. Bénéfices marginaux usuels.

Pour informations et rendez-vous:

F. GASCON 866-8841

AIDE COMPTABLE

Elle tient la comptabilité et assiste le comptable. Elle possède au moins 3 ans de pratique comptable ainsi qu'une expérience confirmée dans l'utilisation des machines comptables (NCR - 32)

Directeur du Personnel
CENTRE BERTHELET INC.
8029, 83e AVENUE
RIVIERE-DES-PRAIRIES
Tel.: 648-4931

ACHETEUR

Pour compagnie manufacturière dans la région de Ste-Thérèse.

Avec expérience dans la machinerie de production, l'équipement de construction et les matériaux utilisés dans l'industrie du béton.

Bilinguisme nécessaire.
Salaire selon expérience et capacités.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 14740 LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

POSTE Conseiller pédagogique en enfance inadaptée

NATURE DU TRAVAIL Le conseiller pédagogique en enfance inadaptée est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de la clientèle dans le domaine de l'enfance inadaptée; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

ATTRIBUTIONS Conformément à la politique établie par la commission, le conseiller pédagogique voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant oeuvrant dans le domaine de l'enfance inadaptée.

QUALIFICATIONS Autodisation personnelle d'enseigner, diplôme universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité soit en orthopédagogie soit en enfance inadaptée, cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENT Selon l'échelle 1974-1975 des conseillers pédagogiques, jusqu'à un maximum possible de \$20.198.00

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 29 juillet 1974 à 16 h 30 à l'adresse suivante:

Monsieur Yvon Pierre
Directeur des services du personnel
Commission scolaire Saint-Exupery
32, rue Lorne
Saint-Lambert, Que.
J4P 2G8

gérants de succursales de courtage immobilier

expérimentés pour desservir Montréal et Ville de Laval

nous vous offrons:

- 1 — une organisation d'envergure
- 2 — un salaire garanti et des commissions généreuses
- 3 — des bénéfices marginaux intéressants
- 4 — une collaboration des services connexes au courtage immobilier

nous exigeons des candidats:

- 1 — une compétence dans le domaine de l'immobilier
- 2 — un sens des responsabilités et de l'organisation
- 3 — des qualités dynamiques d'un chef d'équipe
- 4 — une expérience minimum en relations humaines, embauche et formation de personnel
- 5 — un permis du service de courtage du Québec

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae* à:

TRUST GÉNÉRAL

Jean Dagenais, directeur
Service de courtage immobilier
10, rue St-Jacques
Montréal 866-9641

*Toutes les demandes seront traitées conjointement.



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

Service du personnel

OFFRES D'EMPLOIS

16 774

A) PROFESSEURS, POSTE PLEIN-TEMPS, année 1974-75

TECHNIQUES DE LOISIRS (1) C-74-7-212
Administration et organisation de la Récréation

ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (2) C-74-7-212
Professeurs masculins, spécialistes en sciences humaines

FABRICATION MÉCANIQUE (2) C-74-7-213
(programme 241.01)

MÉTALLURGIE (1) C-74-7-213
(programme 241.02)

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ (1) C-74-7-213
Ingénieur en métallurgie

TECHNIQUE DE LA MÉCANIQUE (1) C-74-7-213
Métrologie dimensionnelle

B) PROFESSEURS, TEMPS PARTIEL OU À LA LEÇON sont également éligibles

Faire parvenir vos demandes et curriculum vitae avant le vendredi 2 août 74, au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

ANALYSTE - PROGRAMMEURS

Nous avons présentement des ouvertures pour les postes mentionnés en titre:

A) ANALYSTE (informatique):

Sous la direction du gerant de développement des systèmes, analyse les projets de mécanisation, prépare les chaînes de programmes et les spécifications des systèmes, etc. Responsabilité complète via l'écheancier.

Exigences:
Formation universitaire pertinente ou l'équivalent avec un minimum de deux (2) années d'expérience. Doit connaître l'ensemble OS 360 et la programmation. Des connaissances dans l'application de gestion financière seraient avantageuses.

B) PROGRAMMEURS:

1er Poste:
Candidat avec bonne expérience de R.P.G. et connaissance du Cobol et ou Assembler.

2e Poste:
Candidat d'expérience en Cobol avec connaissance de l'Assembler.

Exigences:
De niveau senior ou intermédiaire. Scolarité: C.G.E.P. ou secondaire V avec minimum de deux (2) années d'expérience. Devrait travailler avec système OS 360. Salaires intéressants suivant l'expérience ainsi qu'un excellent programme d'avantages sociaux. Les demandes traitées confidentiellement, seront adressées au Service du Personnel.



FIDUCIE DU QUÉBEC

Une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins
511, Place d'Armes,
Montréal H2Y 1K9

REPRÉSENTANT AUX VENTES MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

LA COMPAGNIE
Distributeur en gros, de séries exclusives de matériel de construction, à des commerçants et des chaînes de détail au Canada, société dirigée par une équipe jeune et dynamique.

LE CANDIDAT
— Avoir de préférence expérience de la vente des matériaux de construction et ou armatures de cuisine.
— Doit posséder initiative et pouvoir travailler avec surveillance minimale.
— Doit être couramment bilingue.
— Doit être disposé à voyager, siège social à Montréal.

LE DÉFI
— Établir et développer un réseau de distribution
— Aider au développement d'une stratégie de marketing
— Aider à l'évaluation de nouvelles séries de produits

OFFRE
— Territoire protégé
— Voiture et frais de déplacement
— Salaire annuel de base: \$12.000
— Intéressant programme d'intéressement
— Avantages sociaux
— Occasion d'avancement que peu d'employeurs offrent actuellement

Prière de faire parvenir le curriculum redigé en français ou en anglais. Toute demande sera étudiée à titre essentiellement confidentiel et donnera lieu à une réponse.

PRODECOR LIMITEE

2385, Chemin St-François
Dorval, Québec H9P 1K3

Attention: M. S.I. Clapton, Gerant des ventes

CHEF COMPTABLE

requis par la plus importante maison de distribution de journaux et périodiques au Québec.

TRAVAIL:
— S'assurer de l'exécution des opérations comptables de l'entreprise par le personnel;
— Préparer les états financiers mensuels;
— Participer à l'élaboration du budget annuel;
— Aider le contrôleur dans son travail d'analyse.

EXIGENCES:
— Être âgé entre 22 et 35 ans;
— 2e ou 3e C.G.A. ou l'équivalent;
— Une très bonne expérience en comptabilité est un atout majeur.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:
CASE 14735 LA PRESSE

MAISON NOTRE-DAME-DE-LAVAL INC.

Centre d'accueil pour adolescentes de 12 à 18 ans est à la recherche

UN(E) INFIRMIER(E) AUTORISÉ(E) DE NUIT

FONCTIONS:

- Assurer les premiers soins des adolescentes dans une situation d'urgence;
- Voir à la préparation des médicaments pour le service de jour;
- Agir comme personne ressource dans les moments de tension;
- Orienter les adolescentes vers l'hôpital en cas de besoin et accomplir toutes autres tâches connexes.

HEURES DE TRAVAIL: Minuit à 8 A.M.

QUALIFICATIONS:

Être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers de la province de Québec et posséder un minimum de 2 ans d'expérience pertinente à la fonction.

SALAIRE

Selon les normes salariales du Ministère des Affaires Sociales.

Veillez faire parvenir votre "curriculum vitae" complet avant le 2 août 1974 au:

Directeur du Personnel
MAISON NOTRE-DAME-DE-LAVAL INC.
310, boul. Cartier
Laval, Que

LES VENDEURS SONT NOTRE PRINCIPAL ATOUT

Le salaire débute à \$15.000 annuellement, il est proportionnel à l'expérience et aux qualifications et les commissions sont très élevées.

Si vous gagnez actuellement un revenu intéressant, que vous possédez l'expérience de la vente et que vous souhaitez améliorer votre situation, vous êtes peut-être la personne que nous cherchons pour occuper un excellent poste dans la vente dans cette région.

Nous sommes des manufacturiers de produits chimiques de la meilleure qualité. Notre rapidité de croissance vient de nos vendeurs et du fait qu'ils exploitent pleinement leur potentiel. La moyenne de revenu de nos vendeurs est de \$18.000 par an, après la première année, et ce montant augmente substantiellement après la seconde et la troisième années. Aucune connaissance de la chimie n'est nécessaire. Nous nous chargerons de votre période de formation et vous assurerons d'intéressants avantages sociaux.

POUR UNE ENTREVUE À MONTREAL
veuillez appeler Howard Shiller lundi, 22 juillet, après 9.00 heures a.m.

514-845-1234

Si vous ne pouvez appeler, veuillez écrire, avec détails, à M. H. Shiller

NATIONAL CHEMSEARCH OF CANADA LTD.

245 Orenda Road Bramalea, Ontario

CÉGEP DE VICTORIAVILLE

PROFESSEURS DEMANDÉS

Le CÉGEP de Victoriaville cherche un professeur à temps partiel en physique pour l'année 1974-1975.

Exigences: baccalauréat en physique
Note: Envoyer vos demandes écrites pour le 29 juillet 1974 ou téléphoner à partir du 29 juillet à:

CÉGEP DE VICTORIAVILLE

Monsieur Henri-D. Robitaille, D.S.P.
téléphone: 1 (819) 758-1571, poste 45

POSSEDEZ VOTRE PROPRE COMMERCE

Compagnie canadienne, spécialisée dans la publicité et l'information dans le domaine industriel, commercial et immobilier, cherche des gens sérieux pour administrer et diriger une agence de publicité. Revenu possible de \$40.000 et plus par année, si vous êtes la personne qualifiée. Léger investissement. Régions encore disponibles: Montréal, Trois-Rivières, Joliette, Hull, Gatineau, Rimouski, Chicoutimi, Val d'Or, Longueuil, Valleyfield, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jean.

Pour informations: Montréal Tel. (514) 878-3104

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHARGES D'ANIMATION D'ATELIERS ET DE SUPERVISION DE STAGES EN MATHÉMATIQUES OU EN SCIENCES À L'ÉLÉMENTAIRE (TEMPS PARTIEL: JOUR ET SOIR)

FONCTIONS

1. Diriger, sous la responsabilité du professeur, le travail en ateliers des enseignants inscrits à des cours de mathématiques ou en sciences.
2. Assurer la supervision et l'évaluation des stages de ces enseignants.

QUALIFICATIONS

Détenir un premier grade universitaire en mathématiques ou en sciences et posséder une expérience valable, de préférence au niveau élémentaire.

OU

Détenir un brevet d'enseignement, posséder une expérience au niveau élémentaire, et avoir suivi des cours de perfectionnement en mathématiques ou en sciences.

DURÉE

De septembre 1974 à avril 1975.

LIEU DE TRAVAIL

Banlieue de Montréal
Faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae avant le 15 août au responsable du certificat d'enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire

service d'éducation permanente

3333, chemin de la Reine-Marie, C.P. 6128, Montréal 101

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES

Services de l'éducation des adultes

CONSEILLER EN FORMATION GÉNÉRALE

LA TÂCHE:
Sous l'autorité du directeur des services de l'éducation des adultes, l'assiste et anime le personnel affecté aux activités de la formation générale, quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement et à l'évaluation de l'apprentissage. Il planifie, organise et évalue les programmes de perfectionnement du personnel de son secteur. Il a de plus à coordonner les activités qui se déroulent en dehors des deux principaux centres de formation.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES:

- Diplôme universitaire de premier cycle équivalant à 16 ans de scolarité;
- Expérience en éducation des adultes;
- Connaissance du secteur "formation générale".

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Disponible pour travail principalement le soir;
- Salaire selon la politique administrative et salariale du M.E.O.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 29 juillet au:

Directeur de l'éducation des adultes
C.S.R. Deux-Montagnes
Case Postale 298, Deux-Montagnes, Que.
Tel. 473-4694

DIRECTEUR DU SERVICE D'INFORMATIQUE

pour une compagnie en pleine expansion située à Montréal.

FONCTIONS:
Le directeur planifie, organise et dirige l'ensemble des activités du Service, ce qui comprend l'analyse des systèmes, la programmation et l'exploitation de l'ordinateur.

EXIGENCES:
Une expérience minimale de 4 ans à la direction de personnel d'informatique utilisant la multi-programmation et des banques de données.
Le candidat devra être bilingue et de préférence posséder une formation universitaire.

TRAITEMENT:
Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

CANDIDATURE:
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" en indiquant le traitement désiré à:
CASE 14744, LA PRESSE

HOMME OU FEMME demande

Pour travail de perception et recherche (tracing dans le crédit). Expérience requise. Âge entre 25 et 30 ans. Bilingue. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Pour entrevue communiquer avec:
JEAN-PIERRE THIBODEAU à 364-3400

Centre Hospitalier des Laurentides

RESPONSABLE DU SERVICE DE FORMATION

FONCTIONS:

- Participer à l'élaboration et au développement d'une politique de formation et de perfectionnement du personnel;
- Analyser et établir les besoins de formation et de perfectionnement;
- Développer, coordonner, évaluer les programmes de formation en cours d'emploi et de perfectionnement du personnel.

EXIGENCES:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal en sciences humaines, en sciences de l'éducation ou dans toute autre discipline pertinente;
- Posséder quelques années d'expérience dans le domaine de la formation en cours d'emploi et dans le perfectionnement du personnel (expérience en milieu hospitalier requise);
- Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnues peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TECHNICIEN(NE) EN BIBLIOTHÉCONOMIE

FONCTIONS:

- Assumer les responsabilités administratives pour la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle des tâches affectant le bon fonctionnement de la bibliothèque médicale.

EXIGENCES:

- D.E.C. en bibliothéconomie;
- Expérience souhaitable en milieu hospitalier.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, comte Labelle,
JOT 1T0

La vente auprès de Control Data, division des fournitures d'ordinateur

Division dynamique d'un fabricant d'ordinateurs canadien

Si vous n'avez jamais songé aux ventes dans l'industrie des ordinateurs, ne laissez pas passer cette occasion auprès d'une compagnie aux multiples divisions, offrant à sa clientèle tous les services nécessaires. Secteur fournitures d'ordinateurs, nous couvrons environ la moitié du marché et offrons une série des plus complètes. Nous prenons de plus en plus d'expansion et si vous possédez l'approche et l'ambition requises, nous vous donnerons une formation complète plus salariale. Vous devez posséder de solides antécédents généraux (bilingues); une expérience de vendeur ou des ordinateurs serait utile, sans être exigée. Le bilinguisme, quoique souhaité, n'est pas essentiel.

Nous offrons un salaire supérieur à la moyenne à des candidats de tempore; les possibilités de rétribution financière ne dépendent que des capacités dont vous ferez preuve, pour votre formation et votre carrière.

Pour obtenir une entrevue confidentielle, appeler M. Adrian Science (735-2471) ou écrire:

CONTROL DATA CANADA LTD.
Computer Supplies Division
925, rue McCaffrey
Ville Saint-Laurent, Que. H4T 1N3

CONTROL DATA CANADA LTD.

REPRÉSENTANT EN PUBLICITÉ POUR LE COURRIER LAVAL

QUALITÉS REQUISES:

- Âge de 22 à 30 ans.
- Esprit méthodique.
- Bilingue.
- Dynamique.
- Auto.

NOUS OFFRONS:

- Salaire et commission.
- Bénéfices marginaux.
- Entraînement adéquat.
- Journal en pleine expansion.

Pour rendez-vous téléphoner:
MME LACASSE 667-4360

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Sous l'autorité du Directeur Général, il est responsable:

- Du fonctionnement des services hospitaliers et il coordonne l'activité des chefs de services;
- Participe à la détermination des objectifs des services et en contrôle la réalisation;
- Participe et supervise la préparation et l'administration des budgets;
- S'assure de l'application des règlements généraux, des règlements internes et des politiques de l'hôpital;
- Il surveille, coordonne et contrôle les activités et opérations des services regroupés au niveau de cette direction.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'études universitaires au moins au niveau de premier cycle en administration ou dans l'une ou l'autre des sciences de la santé.
- Démontrer des connaissances suffisantes en administration et posséder des aptitudes à diriger un personnel professionnel et spécialisé.
- Avoir des connaissances générales du fonctionnement et des rôles des différents services sous sa responsabilité et posséder une connaissance des particularités du milieu psychiatrique et de ses exigences dans l'opération de certains services.
- Posséder une connaissance suffisante de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, de la Loi de la protection du malade mental et des autres lois qui ont des implications pour la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des différents services sous sa responsabilité.
- Posséder une expérience pertinente et probante comme gestionnaire.

TRAITEMENT
Selon les échelles de traitements des cadres supérieurs en vigueur dans les hôpitaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 7 août 1974 à:

Le Directeur Général
HÔPITAL ST-MICHEL-ARCHANGE
Mastai, Québec G1J 2G3
Le personnel de l'établissement a été informé de cette offre d'emploi.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rémunération: environ \$50 000

Notre client, une dynamique entreprise privée s'occupant d'exploitation forestière et de scieries dans le nord du Québec, recherche une personne capable d'assumer la responsabilité globale de l'ensemble de ses activités.

Le candidat choisi, qui relèvera directement du Conseil d'administration, répondra de préférence aux conditions suivantes:

- il aura 5 à 10 années d'expérience comme cadre supérieur d'une exploitation forestière ou d'une entreprise connexe
- il sera disposé à habiter au voisinage des exploitations
- il sera bilingue
- il aura une grande maturité et de solides états de service

Il aura pour principales fonctions:

- d'établir des plans d'exploitation,

5 place ville marie, montréal H3B 2G4

en coopération avec les propriétaires

- d'exécuter ces plans dans de bonnes conditions de rentabilité

- de diriger toute l'exploitation des forêts et des scieries de l'entreprise, y compris les activités de vente et de relations publiques, et les finances.

La rémunération et les autres avantages offerts dépendront des qualifications du candidat, mais comporteront en tout cas un plan généreux d'intéressement aux résultats. Les frais de déménagement seront remboursés. Les réponses, qui seront traitées avec une discrétion absolue, devront contenir des détails complets sur l'expérience, la formation, les salaires antérieurs et l'état civil. Indiquer sur l'enveloppe la référence "dossier n° 530".

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre: association canadienne des conseillers en administration

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Notre compagnie, spécialisée dans la fabrication de Systèmes de Contrôle par Ordinateur, domine le marché canadien de l'industrie des Pâtes et Papiers. Sa croissance rapide entraîne régulièrement la création de postes intéressants pour les techniciens à la recherche de défis et ayant la formation et l'expérience appropriées. Plusieurs de ces postes sont présentement disponibles au Québec.

Exigences:

- Diplôme de technicien en électronique d'une école reconnue.
- Minimum de deux années d'expérience en électronique, de préférence sur systèmes digitaux.
- Apparence soignée et facilité de communication.
- Ambition et initiative.
- Connaissance raisonnable de la langue anglaise.

Offre:

- Entraînement intensif en Californie.
- Autonomie dans le travail.
- Salaire supérieur à la moyenne.
- Plan de partage des profits.
- Boni basé sur la performance.
- Avantages marginaux.

Si vous rencontrez nos exigences et désirez œuvrer dans un secteur d'avant-garde offrant des possibilités intéressantes d'avancement, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute offre de services demeurera confidentielle et pourra être faite en faisant parvenir son curriculum vitae, ou en téléphonant à:

Pierre Sarrazin
MEASUREX (CANADA) LTÉE
981, Pierre-Dupuy, Suite 128
Longueuil, Québec
Tél.: (514)-651-2410/2411



Notre division de produits pharmaceutiques recherche les services d'un

Représentant médical

Pour approcher les médecins, les hôpitaux et les pharmaciens à Montréal.

Les candidats devraient détenir un titre, diplôme ou l'équivalent dans une discipline connexe et compter plusieurs années d'expérience. Doivent également être des promotions académiques 1967-1971.

Les avantages sociaux de la compagnie comprennent un programme de gratifications, une voiture fournie, une participation de 30% aux frais d'entraîneurs, en plus d'un salaire de début concurrentiel.

Ecrire, à titre confidentiel, (en indiquant le numéro de téléphone), à:

Service du personnel
Pfizer Company Ltd.
50 Place Crémazie
Montréal H2P 2W6, Qué.

POSTE VACANT CHEF DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Fonctions

Sous l'autorité du directeur des Services de l'enseignement, assurer:

- la coordination des activités des professeurs en matière d'innovation pédagogique (méthodes et techniques d'enseignement, projets de recherche pédagogique);
- le fonctionnement efficace et le développement des secteurs audio-visuel et scripto-visuel.

Qualifications

Formation universitaire; expérience de plusieurs années dans l'enseignement universitaire; expérience dans l'application et l'évaluation de nouvelles méthodes et techniques d'enseignement; certaine connaissance technique des divers appareils utilisés dans les secteurs audio-visuel et scripto-visuel.

Rémunération

Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes désirant postuler ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 16 août 1974 à 17h00. Toutes les candidatures seront traitées d'une façon confidentielle.



Le directeur des Services de l'enseignement
Ecole Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079
Succursale "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

requiert les services d'un

DIRECTEUR ADJOINT AUX SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers

- Partage les fonctions du directeur;
- planifie conjointement avec les surveillants(es) les soins à donner aux malades;
- Etablit les programmes de rendement et d'efficacité du personnel infirmier;
- Elabore les normes de soins infirmiers dans le domaine clinique, en accord avec la philosophie, les buts et objectifs du service, le tout conformément aux lois en vigueur;
- Renseigne le directeur sur les besoins des unités de soins.

EXIGENCES:

- Baccalauréat en nursing ou l'équivalent;
- 5 ans d'expérience pertinente à la fonction.

SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 26 juillet 1974 au:

Directeur du Personnel
HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU
920 boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101 local 220



INGÉNIEUR CIVIL

Fonctions:

- Être responsable de la qualité des matériaux et équipements installés, de la qualité de l'exécution et de la conformité aux plans, normes et devis de tous les travaux civils, effectués sur le chantier par l'Hydro-Québec et ses sous-traitants.

Exigences:

- Détenir un diplôme d'ingénieur en génie civil depuis un minimum de dix (10) ans et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
- Avoir une bonne expérience pertinente de l'emploi.

Lieu de travail: — Gentilly, Qué.

Salaire: — Selon les barèmes établis.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 7 août 1974, en mentionnant le numéro D.G.4-084J-9 sur l'enveloppe adressée à:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Embauchage
C.P. 6106 Montréal, Qué. H3C 3H6

SURVEILLANT(E) (SOIR)

Centre hospitalier spécialisé en soins de courte durée, requiert les services d'un(e) surveillant(e).

EXIGENCES:

- Être infirmier(ère) autorisé(e) et pourvu(e) d'un diplôme universitaire ou toute autre combinaison d'études et d'expérience jugées suffisantes pour remplir la fonction.
- Bonne expérience en administration et être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.

PERSONNALITÉ:

- Dynamique;
- Esprit d'analyse;
- Imagination;
- Sens des relations humaines;
- Capacité du travail en équipe.

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers, assumer les fonctions prévues au plan d'organisation.

SALAIRE:

Selon la compétence et l'expérience.

Adresser demande et "curriculum vitae" à:

CENTRE HOSPITALIER DE LACHINE
a/s Directeur des Soins Infirmiers
650, 16e avenue, Lachine,
H8S3N5

Date limite: le 9 août 1974.

INFORMATIQUE

ANALYSTES — PROGRAMMEUR \$18,000

Notre client offre tout nouveau poste, appelant au dépassement, à l'informaticien ayant l'expérience des postes T.P. internes, des systèmes ascendants et de divers traitements de programmation pour assister la compagnie dans l'évaluation de nouveaux équipements mécaniques.

ANALYSTE INFORMATICIEN \$17,000

Importante institution offre nouvelle position à candidat possédant formation dans systèmes financiers diversifiés. Cet analyste sera chargé du développement, de la conception et de la mise en application de nouveaux systèmes complexes.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR \$14,000

Deux ans en langages OS et COBOL pour applications industrielles dans centre de moyenne envergure. S'occupera de systèmes élaborés.

PROGRAMMEUR \$12,000

Deux ans exigés en COBOL pour la programmation de comptes à payer, comptes à recevoir, des analystes des ventes et le développement d'un centre de données.

PROGRAMMEUR \$10,000

Importante entreprise manufacturière demande programmeur expérimenté en RPG II, intéressé à recevoir formation T.P.

PROGRAMMEUR JUNIOR \$9,000

Minimum d'un an d'expérience en applications commerciales et formation COBOL, pour travaux sur projets de manufacture.

TÉLÉPHONER À CHARLES SCOTT AU 878-9141



ELECTRONIC SYSTEMS PERSONNEL
SUITE 2080 PLACE DU CANADA
MONTREAL - 878-9141

A QUANTUM COMPANY

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME

offre d'emploi

CONCOURS E.I. 74-3

La Commission Scolaire Saint-Jérôme requiert les services de:

PROFESSEURS SPÉCIALISÉS EN ENFANCE INADAPTÉE

L'emploi:

- Professeurs à temps plein pour des:
 - Classes de déficients légers.
 - Classes de récupération 1er cycle et 2e cycle
 - Classes de sous-affectifs (1er cycle et 2e cycle)

Qualifications requises:

Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée.

Date d'entrée en fonction:

Septembre 1974.

Lieu de travail:

Saint-Jérôme et la périphérie.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1974 à:



Madame Madeleine L. Parreault,
Directeur des Services du Personnel,
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME,
1010, rue Labelle,
Saint-Jérôme, Québec J7Z 5N6

INGÉNIEUR DE PROJETS

LE POSTE:

Nous requérons présentement les services d'un ingénieur diplômé en génie mécanique, comptant 1 à 2 ans d'expérience. Ce poste nouvellement créé offre au candidat choisi l'occasion idéale de travailler dans un milieu industriel intéressant et d'évoluer au sein d'une compagnie progressive et de se préparer à assumer de plus importantes responsabilités au niveau de notre usine.

LE TRAVAIL:

Sous l'autorité de l'ingénieur de l'usine, il est responsable de la conception et de la réalisation des projets-bâtiments, mécaniques et électriques, qui lui sont confiés.

LE CANDIDAT:

La personne que nous recherchons est dynamique et capable de communiquer en français et en anglais.

AVANTAGES:

Nous offrons à notre candidat un salaire et des bénéfices marginaux fort intéressants.

Le Coordinateur des Ressources Humaines

FIBERGLAS CANADA LTÉE

131, boul. Montcalm nord
Candiac
659-9631



ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNIE ET RECHERCHES

Nous recherchons un homme qualifié et dynamique qui peut jouer un rôle important dans la conception, la construction, le démarrage et l'exploitation d'une usine de bouletage.

Les candidats doivent avoir un diplôme en génie et avoir 5 ans d'expérience dans le domaine du bouletage.

Le salaire sera selon les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

DIRECTEUR — GÉNIE ET RECHERCHES
LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC G0G 2J0
TÉLÉPHONE No 418-768-2274.

DIRECTEUR DU PERSONNEL D'USINE

Un organisme international, ayant la réputation de produire une gamme de produits d'alimentation au détail de services alimentaires et industriels de haute qualité, recherche les services d'une personne faisant preuve de maturité. Cette personne doit posséder une connaissance générale plutôt que spécialisée, en relations industrielles ou en administration du personnel dans le domaine de l'exploitation.

Avec la collaboration d'un personnel composé de plusieurs membres, le titulaire de ce poste met au point et voit à la mise en application des politiques touchant les domaines suivants: relations ouvrières, salaire, programme d'avantages accessoires visant les employés, formation et développement, recrutement et placement du personnel, service médical, cafétéria, gardiens et en fin, la mise à jour du manuel des employés.

Les candidats doivent être bilingues, avoir 5 à 10 années d'expérience, détenir un diplôme ou un grade en administration du personnel, relations industrielles ou sciences administratives joint à une expérience connexe.

Les offres de service doivent inclure un résumé des antécédents personnels, de la formation scolaire et de l'expérience pratique.

SALAIRE en fonction de l'expérience.

Ecrire à:

CASE 14748 LA PRESSE
MONTREAL H2Y 1K9

SURVEILLANT PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Nous avons présentement un poste très intéressant disponible au département des produits ORAUX et CUTANÉS. Le candidat choisi sera responsable de la surveillance et du contrôle du personnel et des procédés entrant dans la préparation des comprimés et produits ORAUX.

Le candidat idéal possèdera un diplôme en pharmacie ou en sciences connexes, ainsi que 3 à 5 années d'expérience dans ce domaine.

Nous offrons un salaire de base attrayant et une variété de bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à titre confidentiel à:



C. Roch
Surveillant relations des employés
LABORATOIRE ABBOTT, LIMITÉE
5400, Côte-de-Liesse
Montréal, Qué. H4P 1A5



Le COLLÈGE DE MAISONNEUVE requiert les services d'un

PROFESSEUR EN ÉLECTRONIQUE

EXIGENCES:

- Baccalauréat spécialisé en enseignement professionnel option électrotechnique ou l'équivalent;
- Connaissance en communication (micro-ondes);
- Habileté à travailler en équipe;
- Connaissance des techniques audio-visuelles;
- Un minimum de 3 ans d'expérience industrielle en communications;
- Expérience de l'enseignement au niveau collégial.

SALAIRE:

Selon la scolarité et l'expérience.

Faire parvenir son "curriculum vitae" avant le 1er août 1974 au:

Service du Personnel
COLLÈGE DE MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2



Chez Eaton LUNDI

Une grande variété de marchandise en solde

Une marchandise
de choix provenant
de notre stock
saisonnier
et des grands soldes
de manufacturiers
reconnus.

Pour vous,
votre famille,
votre foyer.

Quantité limitée.

Achats en personne
seulement.

Rendez-vous tôt, le meilleur
choix sera pour vous.
Repérez les affichettes
"en solde" de couleur
orangée dans tous
les magasins Eaton.

Centre-ville,
Anjou, Pointe-Claire,
Mail Cavendish,
Carrefour Laval.

Egalement aux centres
d'aubaines Langelier
(7373, boul. Langelier)
et LaSalle (410, av. Lafleur,
angle Lafleur et Clément).

A ou par Sherbrooke
(Carrefour de l'Estrie)
et à ou par Ottawa
(Centre commercial Bayshore).

Vérifiez dans ce journal le
cahier couleur de 32 pages
de la Vente Foyerama
d'automne Eaton.

A la page 21 de ce cahier (article 57): en raison de difficultés de transport, le téléviseur portatif Viking Eaton 17", noir/blanc n'est pas disponible présentement. Toutefois, nous accepterons les commandes et la livraison se fera le plus tôt possible.

EATON